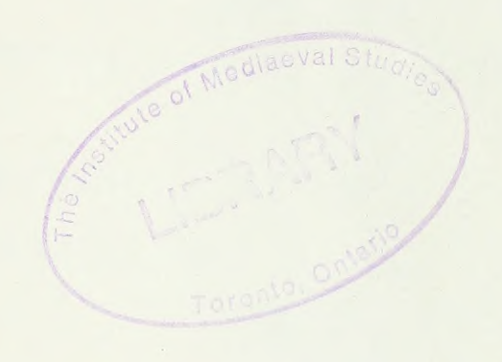
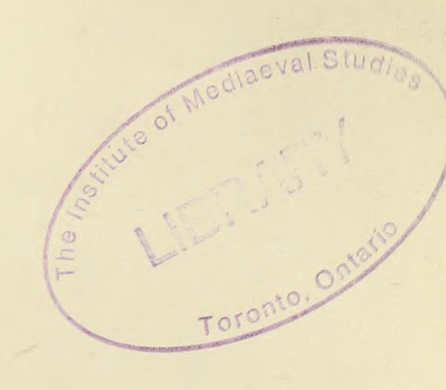




MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

INVENTAIRE
DE L'ORFÈVRERIE ET DES JOYAUX
DE
LOUIS I, DUC D'ANJOU



INVENTAIRE

DE

L'ORFÈVRERIE ET DES JOYAUX

DE

LOUIS I, DUC D'ANJOU

PUBLIÉ PAR

H. MORANVILLÉ

DEUXIÈME FASCICULE

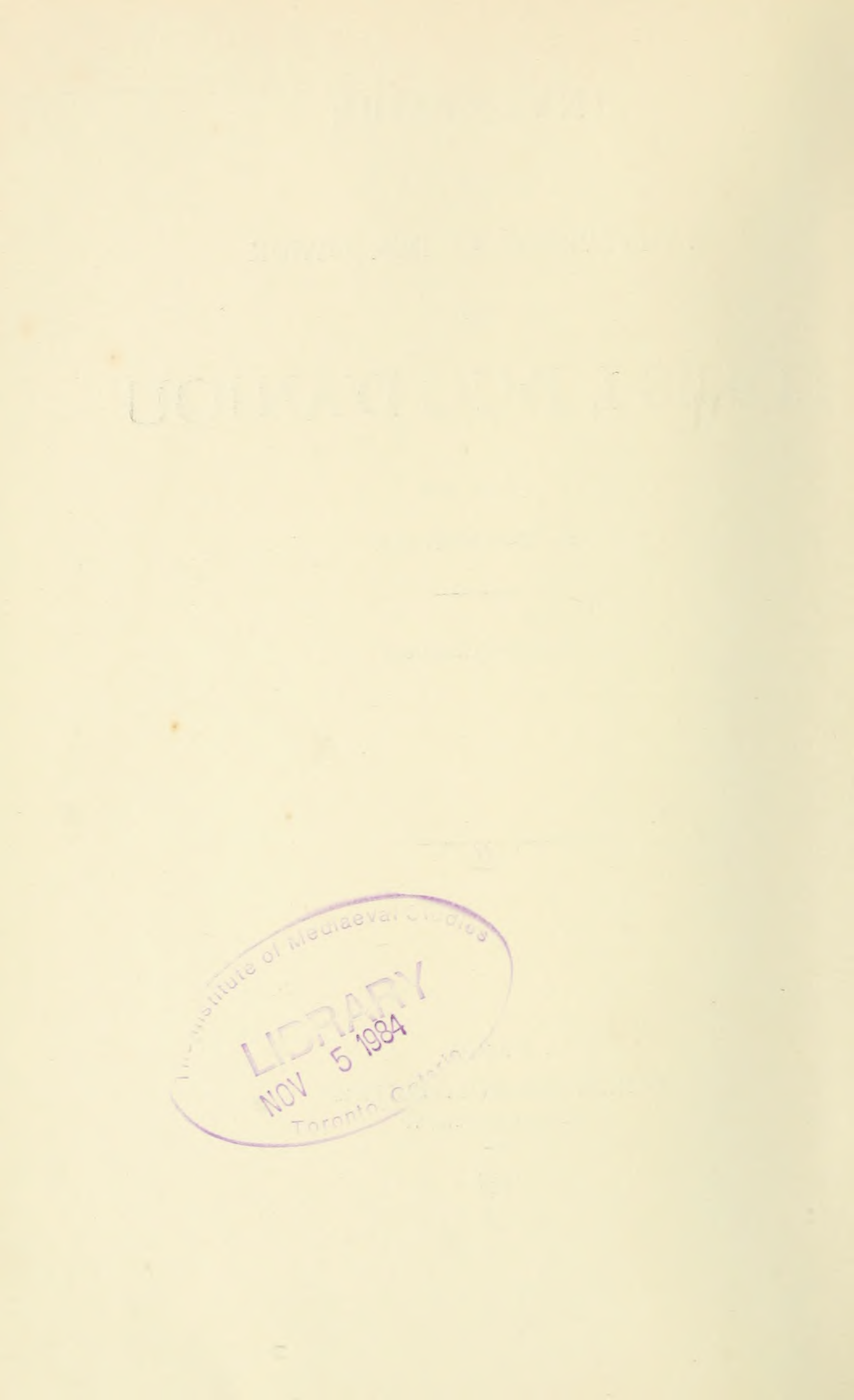
PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI[e]

—

1904


Institute of Mediaeval Studies
LIBRARY
NOV 5 1984
Toronto

335. Un reliquiaire d'argent doré, dont l'entablement est haut, soustenu de six lions et cizellé par les bors à feuillages et diverses bestes ; sur ledit entablement a devant deux petis angres à genoux qui tiennent chascun un chandelier, et derriere yceuls en a deux autres drois plus grans qui tiennent à une main chascun un reliquiaire de cristal lonc, garni d'argent doré ; et est ledit reliquiaire porté d'un piller de belle maçonnerie à fenestrages esmailliez d'azur, à compas et oteaus et à petis pillers à pinacles et autres ouvrages. Et dessus le pinacle du reliquiaire a fenestrages cizellez, et dessus a un couronneys à fenestrages à jour sur lequel sieent comme trois clochiers de maçonnerie, dont les deux des bous sont petis : et en chascun a trois fenestres esmaillées d'azur ; et cellui du millieu est plus grant et se assemble aus deux autres par deux arches à fenestrages à jour et à clochiers dessus ; et ou plus grant clochier a fenestrages esmailliez d'azur, l'un devant, l'autre derriere : et sur le haut a une crois esbochiée en laquelle est Nostre Seigneur ; et sur deux branches aus costez est Nostre Dame et saint Jehan. Et poise en tout XXVII mars une once XII deniers.

336. Un reliquiaire petit d'argent doré, dont le pié est à VI pointes où il a petis rondeaux sur chascune et compas enlevez et enfossez par dedens le pié ; et y a reliques dedens du sepulcre Nostre Dame, de ses vestemens, de saint Jehan Baptiste, de saint Pere et saint Pol apostres. Et du milieu part un piller hachié, et dessus une pommette ronde de cristail creuse où il a des reliques et escripteaux liez de qui y sont. Et dessus la pommette a un haut clochier haichié à fenestraiges, et dessus une croix où est le crucefix. Et poise en tout VI onces XIIII estellins.

337. Un reliquiaire d'argent doré assis sur un entablement bellonc que soustiennent quatre lions, et devant et derriere est esmaillié d'azur à angres jouans de divers instrumens ; et sur les deux bous de l'entablement a deux angres à elles esmailliés, tenans sur leurs bras chascun un reliquiaire de cristal ; et derriere lesdis deux angres a deux pillers qui apuient contre le tabernacle. Ledit reliquiaire est comme d'une porte de cristal dedens laquelle a unes aumoires à XVI arches à mettre reliques, et sur ycelles est Nostre Dame à un lez gisant, et saint Joseph et la cresche où est Nostre Seigneur ; et à l'autre lez est

l'Annunciacion et y a un pot duquel yst un lis; et sur le haut est le couronnement Nostre Dame ; et sont lesdictes aumoires à ymages comme en une porte ouvrant, en laquelle a un arbre, et devant a une double porte de cristal. Ledit reliquiaire est garni autour d'argent doré à pillers et chapiteaux, et sur VI pillers a VI angres jouans de divers instrumens; et sur le haut a une crois garnie de fausse pierrerie et y a saphirs et XVI petites perles ; et ou milieu de ladicte crois a un oteau de cristal, et du pié d'icelle partent deux branches sur lesquelles sont Nostre Dame et saint Jehan. Et poise en tout XXI marc VI onces.

338. Un reliquiaire comme *Agnus Dei*, estant sur un entablement comme bellonc, porté de quatre lions gisans sur leurs piez, et sont les bors à pluseurs souages; et sur ledit entablement a un autre crenellé, et environ ycellui a esmaux asurez esquels a testes de sains, et aus quatre cornez du plus haut entablement sont en estant les quatre Ewangelistes, et sur le plat du bas entablement sont en esmaux lesdis Ewangelistes. Sur le dos de l'*Agnus Dei* a un piller en maniere d'une tour à deux estages et en ycelle tour a pluiseurs pillers et chapiteaux; et a ledit *Agnus Dei* un diademe à une croiz vermeille, et à son pié destre porte un penon à une croiz vermeille. Et sur le bout de ladicte tour est une crois assés large en laquelle est Nostre Seigneur crucifié, et aus deux costez, sur II branches, sont Nostre Dame et saint Jehan. Et es quatre bous de ladicte crois a quatre esmaux asurez, esquels sont les quatre Ewangelistes. Et poise en tout XVIII mars.

339. Un reliquiaire [1] ou sepulcre, ouquel est Nostre Seigneur ressucité, et à destre de lui a un angle et à senestre un autre qui tiennent deux reliquiaires de cristal, et aus piez a trois hommes armez dont l'un tient une mace et les deux autres tiennent deux glaives; et sur le chapitel dudit sepulcre a trois clochiers. Et poise XVII mars II onces.

340. Un reliquiaire d'argent doré et esmaillié [2] en maniere d'une crois, estant sur un pié, semé d'esmaus à demis apostres,

1. C'est le n° 273 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 7 de l'Inventaire de M. de Laborde.

et est fait de maçonnerie ; et par le haut a un gros tuel de cristal roont et sur le bout d'en haut est Nostre Seigneur en la crois, Nostre Dame d'un costé et saint Jehan de l'autre ; et aus deux bous dudit tuel a II esmaux, dont en l'un est saint Pierre et en l'autre saint Pol. Et poise en tout XV mars une once XII deniers.

341. Un autre reliquiaire, fait en maniere d'un tabernacle, sur l'entablement duquel, aus IIII coins, a IIII fleurs blanches de lis sur le bout ; et le piler est porté de deux fleurs dorées de lis couchiées sur ledit entablement, et ledit piler est quarré sur le plat et aus deux costez a deux petites chapelles sur chascune desquelles a un petit clochier : et aus II costez dudit tabernacle sont saint Andrieu à destre et saint Berthelemi à senestre, et porte chascun en une main un reliquiaire de cristal ; et sur le reliquiaire de saint Andrieu a une crois de bihais, et sur cellui de saint Berthelemi a un coutel, et es autres mains tiennent chascun un livre. Ou millieu dudit tabernacle a un reliquiaire de cristal quarré, et audessus a une tournelle roonde de cristal, audessus de laquelle a un petit clochier sur lequel est Nostre Seigneur en la crois ; et au bas, sur II pilliers, sont Nostre Dame d'un costé et saint Jehan de l'autre. Et poise XIII mars VI onces.

342. Un reliquiaire d'une chasse faite en maniere d'un coffre quarré d'argent dorée, portée sur chascun coing de trois buefs ; et environ ladicte chasse sont XII apostres entailliés, et est le couvercle doré et cizellé à vignete et crenellé, et va en montant comme la couverteure d'une maison ; et dessus a une pomme ronde dorée. Et poise en tout XII mars III onces.

343. Un reliquiaire de cristal ront [1], fait en maniere d'une tour, et dessus ycelle a pillers de maçonnerie qui boutent contre un clochier ; et dessus le haut est Nostre Seigneur en la crois. Et siet ledit reliquiaire sur un pié semé de quatre esmaux esquelz est Nostre Seigneur et trois apostres ; et entre le cristal et le pié a fenestrages de maçonnerie où il a ymages entailliez, et est par dedens esmaillié d'azur. Et poise en tout XI mars IIII onces.

344. Un reliquiaire d'argent doré, dont l'entablement, porté de cinq lions, est en maniere de treffle ; et sur ycellui, ou devant, a

1. C'est le nº 24 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

un angle agenoullié d'un genoul, à elles esmailliés de pluseurs couleurs, qui tient devant lui un reliquiaire bellonc de cristal; et sur les bouz dudit entablement a deux angres en estant, à elles esmailliés, lesquelz tiennent à leurs mains comme une coquille d'alebastre portée d'un piller de maçonnerie à fenestrages cizellez; en ladicte coquille est Nostre Seigneur assis en son trosne, qui tient un petit reliquiaire ront de cristal et a son dyademe derriere sa teste, et autour de Nostre Seigneur a vi angles à elles cizellées qui yssent des bors de ladicte coquille par dedens et jouent de pluseurs instrumens. Et dessus a un tres bel chapitel de maçonnerie à fenestrages à jour, sur lequel a trois clochiers. Et poise x mars v onces.

345. Un reliquiaire d'argent doré, dont l'entablement est porté de vi lions, et autour a deux souages grenetez et sur les costez dudit entablement a deux angles drois, à elles esmailliés, qui tiennent chascun devant sa poitrine un reliquiaire de cristal tout garni d'argent; et de dessus le milieu dudit entablement part comme un clochier à fenestrages esmailliés d'azur et à pillers et pinacles de bel ouvrage sur lequel est le reliquiaire de cristal qui est quarré, garni autour d'argent doré et cizellé à fenestrages et autres ouvrages; et dessus est crenellé : et dedens lesdis creneaux part un clochier à quatre fenestrages à jour, apuié aus costez de deux pillers enarchiés : et dessus est Nostre Seigneur en crois et Nostre Dame d'un costé et saint Jehan de l'autre. Et poise x mars une once xii deniers.

346. Un reliquiaire dont le pié est blanc sur le plat et fait en maniere d'une rose ou piller à quatre fenestrages esmailliés d'asur es quels a demis apostres, et le pommel est à quatre costes dorez, et y a oteaus et testes d'apostres; et le reliquiaire est ront, grosset et longuet, et est d'argent blanc aus deux bous et ou milieu de cristal; et aus bous a comme deux pignons d'eglise esmailliés par dehors, es quels a oteaus par le bas; et ou milieu, en deux esmauls, a : c'est assavoir en l'un le Crucifiement Nostre Seigneur et en l'autre Nostre Seigneur qui siet sur son trone; et sur le haut est en l'un l'Annunciacion Nostre Seigneur et en l'autre la Nativité. Et sur ledit reliquiaire a du lonc un chapitel doré à oteaus et tout audessus, en une crois blanche, est Nostre Seigneur crucifié. Et poise ix mars v onces.

347. Un reliquiaire d'argent doré, dont le pié est autour à fenestrages à jour ; et sur le plat est cizellé devant et derriere à deux couronnes et liz entrelaciés par ycelles, et sur les costez a deux compas à quatre fueillages et deux estoilles dedens ; et sur ledit pié a un piller à un tabernacle de maçonnerie comme une tour quarrée à pillers : et dessus a quatre tourelles rondes à creneaus et sur leurs costez a deux pignons et dessus la couverture a sur chascun un pinacle. Et en la porte devant la tour a une ymage de sainte Katherine esmaillié; et derriere a une autre porte pareille en laquelle a un lis ; et comme de dessus une reprise qui est dessus la tour est un reliquiaire de cristal ront et lonc, garni d'argent aus deux bous, ouvré de tres bel et delié ouvrage à fenestrages esmailliez ; et en chascune a une rose de rouge cler. Dessus ledit reliquiaire a un tres bel tabernacle de maçonnerie à pillers et fenestrages, chapiteaus et pinacles, ouquel a une ymage de Nostre Dame toute droite, et sur le bout a une couronne, et au plus haut est Nostre Seigneur en crois et aux costez Nostre Dame et saint Jehan ; et aus deux costez dudit tabernacle a deux chapelles saillans comme arches à fenestrages à jour, pour mettre reliques dedens ; et en deux fenestrages des costez a, devant l'un un homme sauvage, et devant l'autre une damoiselle qui tient une targe et un baston ; et de dessus les couverteures desdictes chapelles part de chascune un piller à tournelles quarrées par dessus, plus longues que larges, et devant et derriere a fenestrages à jour pour mettre reliques, et dessus a quatre petites tournelles rondes ; et la couverteure est esmailliée d'asur et dessus a deux banieres à papegaux esmailliés, et sur la tourelle dudit tabernacle a banieres et pennonceaux. Et poise en tout IX mars XVIII deniers.

348. Un reliquiaire d'argent doré, assis sur un haut entablement quarré soustenu de quatre petis chiens, cizellé sur le plat de fueillages ; et sur les bous d'icelui a deux angres à genous, à elles esmaillées : et tient l'un un reliquiaire de cristal bellonc et l'autre en tient un longuet et quarré ; et de entre eulz part un piller qui soustient un reliquiaire de cristal quarré à chapiteaus d'argent doré, tout autour à oteaus à jour et pignons et couverture comme une chapelle; et sur ladicte couverture a comme un clochier sur lequel a une crois cizellée en laquelle est Nostre

Seigneur, et sur deux branches, aus deux lez, sont Nostre Dame et saint Jehan. Et poise en tout VIII mars II onces XII deniers.

349. Un reliquiaire d'argent doré, fait d'un bras estant sur un entablement quarré cizellé, à bors dorez et cizellez; et est ledit bras vestu d'une manche large semée, devers l'entablement et tout au bout d'un costé, et ou bout de la manche devers la main, de fausse pierrerie; et ou milieu dudit bras a un guischet quarré semé de semblable pierrerie et une crois ou milieu; et ou bout a une main qui donne la beneiçon. Et poise VII mars VI onces.

350. Un reliquiaire de cristal[1], fait en maniere d'une tour dont le pié est à pillers et fenestrages esmailliés[2], et dedens ledit reliquiaire a un croissant d'argent pour mettre Nostre Seigneur. Et poise en tout VII mars.

351. Un reliquiaire d'argent doré, estant sur un bas entablement porté de trois pates plates et y a un longuet piller à trois quarrés à petis pillers et chapiteaus; et en chascune quarré a un esmail où il a un apostre, et dessus a une coupe de cristal dont le couvercle est comme un clochier à doubles creneaux. Et est à six quarrés ycelui clochier; et ou bout a une crois et un crucefix. Et poise en tout III mars une once.

352. Un reliquiaire d'argent doré, assis sur un entablement fait en guise de rose, par maniere d'envalemens lesquels sont d'orbevoies perciés à jour, dont le pié est par dessous de maçonnerie à VI petis pillerés empatez de fueilles de chesne, entre lesquels a doubles fourmes de maçonnerie envoirrez d'asur, de vert et de pourpre. Et dessus ladicte maçonnerie a un gros pommel à VI esmaus d'asur saillans en chascun desquels est la Vironicle, lequel pommel est ouvré dessus et dessous de deliez fenestrages à jour. Et depuis le pommel, en alant contremont, a un pillier de VI quarrés qui porte ledit reliquiaire lequel, est à VI pans garnis de souages; et sur chascun pan a un angle qui a les esles estendues contre ledit souage assis sur demis archez de maçonnerie, soubs lesquels archies a pluseurs fueillages. Et dessus lesdis souages a une montée roonde garnie de souages

1. C'est le n° 272 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Le texte de M. de Laborde ajoute ici les mots : « à fueillages. »

grenetez à petis archez renversez, en quoy est enchacée un vaissel de cristal assés long, garni par amont d'autels souages comme il est par dessous. Dedens lequel vaissel a deux petis angelos à genous qui tiennent en leur main un demi ront à mettre *Corpus Domini*; lequel vaissel est revestu de VI pilliers quarrez, vuidiez et bien netement ouvrez, qui se appuient par petis archez boutans contre le bort d'icellui; et est le couvercle dudit tabernacle de cristal, garni en maniere d'un clochier de XII pilliers de maçonnerie bien ouvrez à petis archez boutans que grans que petis, entre lesquels il a VI ymages d'apostres, dont les uns tiennent en leurs mains leurs livres et les autres roleaus, assis sur petis pillers cours ; et dessus chascun ymage a un chapiteau de maçonnerie, et derriere lesdis ymages a envoirremens d'asur, de vert et de pourpre; et le corps dudit clochier est de VI fenestrages lons de maçonnerie, envoirrez comme les dessusdis; et l'aguile d'icellui est hachée en maniere de pierres de taille à VI quarrés grenetez contremont, sur laquelle aguille il y a un crucefix et Nostre Dame et saint Jehan aus costez. Et poise en tout XX mars VI onces.

353. Un reliquiaire d'argent doré à une grant rondele de cristal, garni de maçonnerie et de archez bouterez en quoi elle est assise; et autour, des deux costez de ladicte rondele a une bordeure à jour faicte en maniere de ondes; et sur le haut de ladicte virole a une maniere de clochier sur quoi est une petite crois de cristal sans crucefix, et aus deux costez dudit clochier a deux petites banieres; et est l'entablement dudit reliquiaire bellonc à VI quarrés, hachié de grans fueilles que quatre pates portent. Et poise III mars V onces.

354. Un reliquiaire d'argent doré, dont l'entablement est quarré sur le lonc, porté de quatre pates, ouquel a tout plain de maçonnerie fais en maniere de fenestrages, dedens lesquels sont esmailliés saint Jehan, saint Pierre, saint Pol et saint Jehan l'Ewangeliste; et entre deux pilliers est un cristal garni de maçonnerie où est un demi croissant pour mettre *Corpus Domini*; et sur le haut de ladicte maçonnerie est une crois de cristal garnie d'argent où est le crucefix, et aus costez, sur deux branches, Nostre Dame et saint Jehan. Et poise III mars IIII onces XV esterlins.

355. Un autre reliquiaire d'argent doré, dont l'entablement est quarré, hachié de rainceaus de lis, porté de quatre lions; sur lequel entablement a deux pillers à deux arches bouterés, entre lesquels a un piller de maçonnerie sur le quarré, à deux salies par les costez, et dedens les fenestrages dudit pié a esmaus d'asur où sont deux rosiers. Et dessus ledit pillier a un cristal bellonc garni de maçonnerie où sont deux tournelles, et sur la couverture desquelles sont deux banieres verdes à roses bleues et yndes. Et sur la fin dudit tabernacle, qui est fait en maniere d'une tour couronnée au costé de laquelle sont deux panons de la devise des banieres, est le crucefix et Nostre Dame et saint Jehan. Et poise v mars v onces xii estellins et obole.

356. Un reliquiaire d'argent doré, dont l'entablement est assés large sur tour comme de rose, soustenu de quatre lions qui sont sur petis entablemens, et autour est garni de pluseurs souages, dont l'un est à flouretes ferues; et sur le plat a en quatre esmaux roons et haus trois escuçons des armes de la duchesse. Et du millieu part un pillier de maçonnerie du tour d'un clochier à pluiseurs pilliers bouterés et à pluseurs chapiteaus de maçonnerie, entre lesquels a pluseurs fenestrages esmailliez, dont les vi plus grans sont les trois à nos armes et les autres trois à la crois de nostre Ordre. Ledit pillier est couronné sur le haut à creneaus, et du dedens d'icellui couronnement partent comme deux demies arches getans dehors, qui sont garnies d'alerons hachiez à un fueillage double chascun; et entre icelles demies arches a d'un lez et d'autre envoirremens à un oteau esmaillié d'une rose de couleur d'une pourpre; et sur lesdictes demies arches siet un reliquiaire de cristal assés grosset, du tour d'un tonnel, garni aus deux bous de deux pingnons comme de chapelle à pilliers et espys de maçonnerie, entre lesquels, sur le bas, a deux esmaus roons assés haus et effaciez, en l'un desquels est Nostre Seigneur assis comme en son throne et en l'autre Nostre Dame qui tient son enfant sur son giron, lequel se puet lever à charnieres pour mettre reliques en cristal qui est garni de pluseurs bendes et souages pour le tenir ferme. Et sur le millieu dudit reliquiaire siet un clochier de maçonnerie à pluseurs pillers bouterés et chapiteaus, entre lesquels a fenestrages esmailliés, et en quatre qui sont sur le bas sont quatre apostres,

et les autres sont plains de vert et d'asur; et est ledit clochier appuié de deux arches qui partent desdis pingnons ouvrez à demis fenestrages à jour renversez, et sur le bout dudit clochier est Nostre Seigneur en crois. Et poise en tout xv mars x estellins.

357. Un autre reliquiaire d'argent doré, dont l'entablement est comme de tour d'un fueillage à quatre fueilles pointues et à quatre petites roondes entre ycelles; et est garni autour de pluseurs souages entre lesquels en a un à croisettes ferues, et sur le plat est hachié vers les bors tout autour à demis fenestrages et à fueilles. Et du millieu part un piller de façon d'un clochier de maçonnerie à pluseurs pillers et chapiteaus entre lesquels a fenestrages esmailliés de vert et d'asur, et dessous a VI oteaus à envoirremens esmailliez pareillement; et d'entre le couronnement dudit piler part une jambe qui soustient le reliquiaire, lequel est du tour d'une fierte à deux pignons de maçonnerie hachiez sur le plat, en l'un desquelz est Nostre Dame assise tenant son enfant sur son giron et un rosier en sa main, et en l'autre est Nostre Seigneur assis sur son throne; et sur le devant et le derriere est ledit tabernacle de cristal enchassié en argent de tous lez et couronné dessus à creneaus; et sur les costez a quatre fenestrages de maçonnerie dedens lesquels sont quatre sains enlevez. Et le dessus qui queuvre ledit tabernacle se monte à quatre pointes, et sur les costez a hautes fueilles enlevées, et sur le plat est hachié, et d'une part est Nostre Seigneur droit en son sepulcre et d'autre part sa Resurreccion, et sur les lez sont deux angles, et sur le bout dudit reliquiaire siet une crois hachiée de quatre croiserons entre lesquels a un cristal roont et plat enchacié en argent pour mettre *Corpus Christi*. Et poise en tout XIII mars II onces.

358. Un autre reliquiaire d'argent doré, dont le pié est de VI fueillages, trois agus et trois petis roons, tourné en maniere de treffle garni autour de pluseurs souages entre lesquels en a un feru à croisettes; et sur le plat est hachié à fenestrages et à aucuns fueillages reploiés et autres. Et du millieu part un pillier de maçonnerie à pluseurs pillers bouterés et chapiteaus et espis, entre lesquels a trois fenestrages esmailliés d'azur, devant lesquels sont trois apostres enlevez; et entre lesdiz fenestrages a

archieres esmailliées de vert, et de dessus part une jambe entre lesdis chapiteaus, estroitte sur le millieu et couronnée à creneaux, laquelle porte le reliquiaire qui est de cristal roont sur façon d'un tonnelet court assis sur le fons, lequel est paré autour de trois beaus fenestrages de maçonnerie à jour saillans sur le dehors à doubles chapiteaus; et a une tournelle dessus couronnée auprès de la couverture, qui est esmailliė de vert et garnie de deux garites levées, laquelle siet en un autre couronnement là où a III tourelles petites roondes. Et dessus est ledit reliquiaire couronné autour d'une orbevoie d'oteaus à jour à fleurons dessus qui font maniere de couronne; et dedens ledit couronnement a comme un clochier à VI fenestrages de maçonnerie enlevez et esmailliés dedens, là où sont les ymages de saint Jehan Baptiste, de saint Pierre, saint Pol, saint Andrieu et II autres apostres. Et autour de la couverture du clochier, qui est à VI quarrés esmaillés d'azur à escailles en orbeur, a un couronnement de creneaus; et sur les costés a VI tournelles saillans couronnées dessus et esmailliées d'asur. Et sur le bout dudit clochier est Nostre Seigneur en crois et aus costez de lui Nostre Dame et saint Jehan. Et poise en tout XII mars V onces X estellins.

359. Un autre reliquiaire d'argent doré, dont le pié est bien paté tourné en maniere de crois et garni autour de pluiseurs souages là où en a un greneté; et sur le plat est hachié à vingnete et à autres divers feuillages assés grans partans du haut; et du millieu part un pillier quarré garni par le bas d'un souaige greneté, ou milieu duquel pillier a un gros pommel à quatre quarrés, sur chascune desquelles a en une losenge un esmail d'azur et dedens un escu des armes des Trousseaus, et sur les pointes dudit pommel a VIII fueilles d'espine, quatre dessus et quatre dessous. Oudit piller, dessuz icellui pommel a une reprinse d'un haut souage dont partent quatre fueilles de chesne qui se lient à l'eslargissement du piller en haut, sur lequel siet une chapelle croisée, soustenue de VIII lionceaus et garnie autour de pluseurs souages des pingnons dehors à aucuns boutons roons; et aus costez d'iceuls pingnons a doubles pillers bouterés de maçonnerie à haus espis et sur le chapitel de chascun a un autre espy, et sont lesdis pingnons à deux fenestrages doubles à

jour en chascun, et a oteaus dessus ; et l'un s'eneuvre à charnieres pour mettre reliques dedens. Et es costez de la nef de la chapelle a de chascune part doubles fenestrages à jour à trois fenestres chascun, et a oteaus dessus; et au bas de la couverture la chapelle est crenellée, et sur le feste a fueilles d'espine enlevées; et sur la crois de ladicte chapelle a un clochier de maçonnerie à pilliers, et a quatre fenestrages à jour chascun de trois fenestres et à oteaus dessus et chapiteaus enlevez sur le haut, et sur le bout du clochier a un espy de IIII fueilles et un bouton dessus. Et poise en tout X mars V onces X esterlins.

360. Un reliquiaire d'argent doré, dont le pié, qui est soustenu de quatre lionceaus gisans sur petis entablemens, est fait au tour de compas et garni autour de pluseurs souages, entre lesquels en a un feru à croisetes; et sur le plat est ledit pié hachié à un compas, ouquel a quatre branches descendans, à fueillages pointus doubles et deux fleur de lis et deux lis sur leur droit. Et du millieu part un piller garni d'un gros souage trenchant, sur lequel sont assis quatre fenestrages à pillers bouterés et chapiteaus de maçonnerie avec leurs espis à jour, lesquels fenestrages sont esmailliés et es esmaus sont saint Pere, saint Pol, saint Jehan l'Ewangeliste et saint Berthelemieu; et dessus lesdis chapiteaus, sur le dedens, a fenestrages d'envoirremens esmailliez de vert et d'asur, qui sont couronnez dessus à creneaus. Et d'entre ledit couronnement partent deux demis archez tournés sur le dehors et parez de demis oteaus saillans dessous ; et sont iceuls arches garnis autour de pluiseurs souages là où en a un feru à croizetes; et entre iceuls, d'un lés et d'autre, a un envoirrement d'un triangle à trois fueilles en maniere d'oteau esmaillié, d'une part d'asur et de l'autre de vert; et entre lesdis arches, sur le haut, est assis un reliquiaire de cristal roont, du tour d'un gobelet, archié, enchacié et garni autour de souaiges ferus à croisetes. Aus bous dudit reliquiaire a comme deux pingnons à pillers et chapiteaus de maçonnerie et à fueilles enlevées dessus, sur le dehors desquels a deux haus esmaus roons garnis de pluseurs souages, et en l'un est Nostre Seigneur assis qui beneit et tient le monde et en l'autre Nostre Dame qui tient son enfant sur son giron et li presente la tetté; et ycellui esmail se euvre à charnieres pour mettre reliques oudit cristal, et dessus icelli cristal du lonc siet

comme un pingnon ouquel a un oteau à jour garni de trois œuvres; et sur les costez dudit pingnon, en montant, a fueilles d'espine reploiées dedens et sur le bout est Nostre Seigneur en crois. Et poise en tout VIII mars II onces V estellins.

361. Un reliquiaire d'argent doré, dont le pié est tourné en façon de compas garnis autour d'un souage feru à fleuretes, et sur ledit pié siet un piller de maçonnerie à pluseurs pillers et chapiteaus, entre lesquels a VI fenestrages esmailliés d'asur à branches d'espines et d'autres arbres avec leurs fueilles de diverses couleurs; et le haut dudit piller qui se estroissist entre le haut desdis chapiteaus est à pillers et à VI fenestrages hachiés dedens, et sur le haut est couronné à creneaus; et dedens icelui couronnement partent deux demis archez tournez sur le dehors, entre lesquels a un oteau de trois fueillages à jour, lesquels demis archies soustiennent le reliquiaire qui est roont et couchié sur le lonc, aus bous duquel a comme deux pingnons de chapelle à pillers et fueillages enlevez, et sur chascun d'iceuls, ou dehors, sont en un haut esmail roont les armes de la duchesse, et l'un des esmaus se lieve à charnieres à mettre reliques ou cristal; et dessus icellui cristal du lonc siet comme le feste d'un pingnon, ouquel a un oteau à jour qui a une rose ou millieu, et est environné de II autres oteaus à triangle et sur les costez dudit pingnon en montant a fueilles d'espine reploiées dedens, et sur bout a un pommel sur lequel siet une crois là où pent Nostre Seigneur. Et poise en tout V mars une once X estellins.

362. Un petit reliquiaire d'argent doré dont, l'entablement est hautelet et lonc, de façon d'un chasselievre et soustenu de quatre lions assis, et autour cisellé à losenges esquelles a roses. Et sur le millieu dudit entablement a sur un petit entablement garni autour, comme un portail d'un tour quarrée à quatre pilliers, qui est crenelée sur le haut à quatre tournelles et la couverture esmailliée d'asur; et la porte, d'une part et d'autre, est esmailliée et en l'une est saint Pierre et en l'autre saint Paul; et ledit portail est apuié aus costez de deux tournelles sur le plus du demi roont crenelées dessus; de dedens desquelles partent deux pilliers à feste et à fenestres orbres qui joingnent audit portail; et ledit portail est dessous une arche faicte de deux pillers de maçonnerie

à pluseurs pilliers bouterés et à fenestrages à jour dessous chapiteaus, et ladicte arche se assemble sur le haut dudit portail ouvrée dessus en maniere de couverture, et sur les costez d'icelle arche a deux pillers quarrez sur lesquels sont deux angles dont l'un joue du psalterion et l'autre de la guiterne. Et dessus ladicte arche siet un couronnement de creneaus enlevez, dedens lequel siet un reliquiaire de cristal comme quarré sur le plat, garni aus costez de quatre pillers bouterez et entour le cristal d'un souage feru à croisetes, et sur le derriere il est clos d'argent hachié à un arbre de quatre branches ploiées; et dessus est couronné à creneaus et à quatre tournelles roondes sur le dehors, et sur icellui couronnement a comme une tour plate garnie aus costez de deux pilliers à feste et à fenestres orbres, et sur le plat est hachiée d'une part et d'autre à une rose, et dessus a trois petis fenestrages esmailliez, et la couverture en est aussi esmailliée d'asur couronnée de creneaus autour; et sur le bout a une crois en laquelle pent Nostre Seigneur, et sur deux branches partans du pié de la crois sont Nostre Dame et saint Jehan. Et poise en tout v mars II onces.

363. Un petit reliquiaire d'argent doré, dont le pié est à VI costes, fait en manere de compas, garni autour d'un souage feru à croisetes. Et du millieu dudit pié part un pillier à VI quarrés, garni dessus et dessous de deux gros souages en maniere de reprinses d'euvre; et ou millieu d'icellui a un pommel à costes, garni autour d'un souage feru à croizetes; et sur ledit pillier siet un reliquiaire de cristal en maniere du haut d'une tour acosté de VI pilliers et garni autour du bas et du haut de souages pareuls des dessusdis. Et le dessus est d'argent doré en aguisant amont comme couvercle, et garni de VI crettes à fueillages montans, et sur le bout a un cristal roont et plat à mettre *Corpus Christi*, qui est garni autour d'argent et de fueillages enlevez; et sur un pommel qui est sur le bout garni de fueillages, et un autre mendre à costes qui siet sur icelli, est Nostre Seigneur en crois. Et poise en tout IIII mars une once X estellins.

364. Un autre petit reliquiaire d'argent doré, dont l'entablement est quarré sur le lonc, soustenu de quatre pates de chien et hachié dessus à fueilles et fenestrages; et de ycellui partent quatre pillers bouterés à deux arches à jour chascun. Et a espis

hauls dessus qui apuient comme un fenestrage qui fait piller esmaillié sur le devant; et en l'esmail est une ymage de sainte Katherine, et sur le derrier a un lis hachié. Et sur ycellui piller siet un reliquiaire de cristal roont sur le devant, et sur le derriere fait comme à une porte, enchassé en argent et paré autour comme d'annelez levez à jour : et sur deux qui sont au haut, plus grans des autres, est Nostre Seigneur en croix. Et poise en tout I marc VI onces XV estellins.

365. Un reliquiaire d'argent doré, fait d'un pot garni de pluseurs souages grenetez par le pié, par le corps, le col, la gueule et le couvercle, dont le corps est sur le roont à VI loyeures montans qui sont comme souages grenetez; et le col est à VI quarrés et ou millieu a un haut souage tuers. Et du bas du col partent comme deux branches quarrées, grenetées sur le dehors et ploiées, qui se façonnent sur les bous comme d'entablemens petis; et sur chascune a deux angles drois qui tendent les mains à la gueule du pot, sur le couvercle duquel a un fretel d'une fleur de lis à V fleurons en crois : et se euvre ledit pot par quartiers du lonc, et ou dedens de chascun quartier a archettes à mettre reliques. Et poise en tout II mars VII onces X estellins.

366. Un reliquiaire [1] d'argent doré, en quoy est saint Pierre et saint Paul, et tient saint Pierre en sa main dextre un reliquiaire sur lequel il a une clef et en l'autre main un livre, et saint Paul tient en la main destre une espée et en l'autre un reliquiaire sur le quarré. Et est l'entablement dudit reliquiaire assez lont et quarré et en estressant par les boutz est vuide; et en sont les souaiges tout entour feruz de croizettes, et est porté ledit entablement de quatre buterneaux. Et entre saint Pierre et saint Paul a un assez grosset piller de maçonnerie à doubles fourmes et chapiteaulz, dedens lesquelles fourmes a envoirremens d'azur et de vert; sur lequel piller est troussé un arc de maçonnerie revestus de deux pillers par les coustez et portent sur ledit entablement; sur lequel arc est une piece de cristal à mettre reliques, garnie aux deux boutz de pinacles de maçonnerie.

1. Cet article est d'une main différente de celle qui a inscrit les autres descriptions.

Et sur ledit cristal a un autre arc qui tient un autre pié de maçonnerie, qui est de tel ouvraige et d'autelx envoirremens comme celui qui est entre saint Pierre et saint Paul. Et sur l'achievement dudit piller est Nostre Seigneur en la croix et Nostre Dame et saint Jehan aux deux costez. Et poise IX mars V onces VII estellins et demi.

YMAGES DE NOSTRE SEIGNEUR D'ARGENT DORÉS.

367. Une ymage de Nostre Seigneur grande, d'argent doré, et est Nostre Seigneur en estant sur un haut et grant entablement de maçonnerie, et est à tout ses plaies, couronné d'une couronne d'espines et tient à une main sa crois et à l'autre un reliquiaire sur lequel a une petite crois; et sont garnis lesdis reliquiaires et crois et son dyademe et les bors de son mantel de doublez rouges, azurez et autres de fausse pierrerie, et de perles d'Escoce oudit reliquiaire, et la couronne de deux faux dyamans. Et entour l'image a deux angres grans, dont l'un tient trois clos et l'esponge et l'autre la lance et l'escourgieux. Et poise en tout LXV mars VI onces II estellins et maille.

368. Une ymage de Nostre Seigneur assis en une chaiere [1] estant sur un entablement esmaillié tout autour à demis apostres, et ou front devant à deux bocetes de cristal pour mettre reliques; et est porté ycelui entablement de quatre [2] lions gisans, et tient Nostre Seigneur un livre en sa main et de l'autre main donne la beneiçon [3] à Nostre Dame qui est emprès lui assise sur un semblable entablement : et sur sa teste a une couronne à fausse pierrerie. Et poise en tout XXIII mars VII onces.

369. Une ymage de Nostre Seigneur [4] estant sur un entablement à six quarrés garni de pluseurs souages; et en

---

1. C'est le n° 9 de l'Inventaire de M. de Laborde.

2. C'est à tort, sans doute, que l'Inventaire de M. de Laborde substitue « III » au mot « quatre ».

3. A partir de ce mot, tout le reste du membre de phrase manque dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. Entre cet article et le précédent, on lit en marge : « Une image de « Nostre Dame doit ici estre escripte. »

chascune quarré a un cristal pour mettre reliques, et est porté de trois lionceaus gisans ; et de sa main destre donne la beneiçon, et la senestre tient une pomme dorée, dessus laquelle a un reliquiaire doré, garni de cristal de deux costez, et a sur sa teste un chapel vert en tuers. Et poise xx mars II onces.

YMAGES DE NOSTRE DAME D'ARGENT DOREZ.

370. Une grant ymage de Nostre Dame d'argent tout doré, lequel est sur un haut entablement à six quarrés, et à chascune quarré a fenestrages où il a pluseurs pillers, et dessus a pluseurs souages à orbevoies et grenetez, et siet sur six lions gisans ; et porte ladicte ymage son enfant en son bras senestre et l'enfant tient à sa main senestre un oyselet ; et en sa destre main tient ladicte ymage un rosier d'argent doré ; et le mantel de ladicte ymage est à une brodeure cizellée et esmaillée à flouretes vermeilles et vers, et a sur sa teste une couronne semée de menue pierrerie et d'esmaus de plitre. Et poise xxxix mars VII onces.

371. Une ymage de Nostre Dame estant sur un entablement fait en maniere d'une rose à pluseurs souages et orbevoies à jour, et est porté de six hauteletes pates ; et environ ledit entablement a six esmaus asurez esquels il a serpentelles, et tient son enfant en son bras senestre, et l'enfant met un de ses dois en sa bouche et en la senestre main tient une pomme dorée ; et ladicte ymage tient en sa main destre un petit tuel, et est emmantelée et sur sa teste, par dessus un cuevrechief, a une couronne à cinq florons haus et cinq petis semez de fausse pierrerie. Et poise xxv mars VII onces.

372. Une ymage de Nostre Dame estant sur un entablement plus lonc que large, cizellé à fueillages dorez, et à quatre cornes est porté de quatre pates ; et environ ledit entablement a esmaus lons et estrois asurez où il a testes de sains et de saintes. Et est ladicte ymage entre quatre pillers qui portent un chapitel qui est sur la teste de ladicte ymage, lequel est ouvré à oteaus et fenestrages entailliez ; et dessous a esmaus asurez, et au dessus dudit chapitel a un reliquiaire ront de cristal, à un des bous

duquel a un pinacle esmaillié où est Nostre Seigneur qui couronne Nostre Dame, et en l'autre pinacle est Nostre Seigneur en la crois, Nostre Dame d'un costé et saint Jehan de l'autre; et au dessus d'icellui cristal a un clochier ouquel a une tournelle de cristal, et au plus haut est Nostre Seigneur en la crois. Et poise xxv mars II onces XII deniers.

373. Une ymage de Nostre Dame [1] seant en une chaiere, laquelle siet sur un entablement à deux bocetes de cristal, et est porté ledit entablement de trois lions gisans; et est Nostre Dame à mains jointes devant Nostre Seigneur, et sur sa teste a une couronne de fausse pierrerie. Et poise en tout XXIII mars II onces.

374. Une ymage de Nostre Dame d'argent doré, estant sur un haut entablement à VIII quarrés; et est le pié à pluseurs souages grenetez; et sur le bort du pié a une litte azurée à rosettes dorées, et au dessus, sur VIII quarrés, a VIII esmaus azurez esquels a sains vestus de vert; et au dessus d'eulz a autres VIII esmaus esquelz a demis apostres, et porte ladicte ymage son enfant en son bras senestre, et en sa main destre tient un rosier doré; et l'enfant tient en sa main senestre une pommete dorée sur laquelle a une crois; et a ladicte ymage sur sa teste un cuevrechief doré. Et poise XXII mars IIII onces.

375. Une ymage de Nostre Dame d'argent doré, estant sur un haut entablement lequel est soustenu de six lions et est à six quarrés cizellez à fueillages; et y a six esmaus en losenges à ymages de saintes : et sur le haut a oteaus esmailliez d'azur. Et ladicte ymage est vestue d'un mantel fermé devant, et tient son enfant en son bras senestre qui tient une pomme agüe dessus sur laquelle a une croisete, et en la main destre tient une branche qui entre en un tuel, et est comme de roziers à deux boutons et une roche dessus et trois pierres. Et ladicte ymage est affublée d'un cuevrechief et par dessus sa teste a une couronne de petites perles et de fausse pierrerie laquelle se puet oster. Et poise en tout XIX mars V onces XII deniers.

376. Une ymage de Nostre Dame d'argent doré [2], estant sur

1. C'est le nº 10 de l'Inventaire de M. de Laborde.
2. C'est le nº 274 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

un entablement semé d'esmaus en maniere de losenges esquels a demis apostres ; et porte son enfant en son bras senestre, et en sa main destre tient un rozier et a sur sa teste une couronne à pierres contrefaictes. Et poise en tout XIX mars II onces XII deniers.

377. Une ymage de Nostre Dame [1] estant sur un entablement à VI quarrés, esquelles a VI esmaus où il a oyselés, et est porté de trois lionceaux gisans, et tient son enfant en son bras senestre qui tient un oyselet en ses deux mains; et ladicte ymage tient en sa main destre un rosier vert, et sur sa teste a une couronne de menues perles et d'autre pierrerie vert, vermeille et inde, et est vestue d'un mantel qui li vient par dessus sa teste. Et poise XVI mars VI onces.

378. Une ymage de Nostre Dame d'argent doré, estant sur un haut entablement à VI quarrés porté de VI lions, et autour dudit entablement a en esmax asurez sains et saintes et angles jouans de pluseurs instrumens; ladicte ymage est affublée d'un mantel et sur son bras senestre porte son enfant qui tient une pomme vermeille, et à la destre son bastonnet sur lequel a comme un pot de cristal, et sur la gueule d'icelui a comme une aguille de clochier esmaillié d'asur, sur le bout de laquelle a une pomme rosée et une petite perle au haut, et sur sa teste a une couronne à fausse pierrerie, en laquelle a deux petites perles. Et poise XVI mars.

379. Une ymage de Nostre Dame [2] estant sur un entablement semé de VI esmaulx esquels a pluseurs besteletes; et porte Nostre Dame son enfant en son bras senestre, lequel enfant tient une pomme vermeillete, et Nostre Dame tient en sa main destre un rainseau à rozes vermeilles et sur sa teste a une couronne gresle à fausse pierrerie. Et poise en tout XV mars III onces.

380. Une ymage de Nostre Dame d'argent doré, estant sur un haut entablement à VI quarrés, que soustiennent quatre lions, et est cizellé, et autour d'icellui a VI angles cizellez. Ladicte ymage est vestue d'un mantel et a un cuevrechief affublé et

---

1. C'est le n° 67 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 18 de l'Inventaire de M. de Laborde.

tient son enfant en son bras senestre, qui tient une pomme vermeille, et à la destre maintient ladicte ymage une verge, sur laquelle a un pot dont le ventre est de cristal et en yst un lis; et est couronnée d'une couronne à double cercle garnie de fausse pierrerie et de petites perles. Et poise XIII mars III onces VI deniers.

381. Une ymage de Nostre Dame d'argent doré, dont l'entablement est lonc, et le soustiennent VI lyons et dessuz est esmaillié à terrace boçué de diverses couleurs à papeillons et à bestes, et sur ladicte terrace a une mule sur laquelle est ladicte ymage assise et tient son enfant en ses bras, et est affublée d'un voille; et devant est saint Joseph qui maine la mule à une corde d'argent blanc tuerce, et sur un baston porte à son col une robe et une bouteille, et est affublé d'un bonnet à quatre pointes contremont le rebours. Et poise en tout X mars III onces VI deniers.

382. Une ymage de Nostre Dame d'argent doré[1], estant sur un entablement esmaillié d'asur, à angres jouans de pluseurs instrumens; et dessous eulz a une terrace vert, et au dessous un souage esmaillié d'asur à flouretes, et est porté de quatre[2] lionceaus gisans. Et porte Nostre Dame en son bras senestre son enfant, et en la destre main tient un tuiau d'argent à mettre une palme ou un rosier[3], et a sur sa teste une couronne de petites perles et autres menues pierres. Et poise en tout IX mars IIII onces.

383. Une ymage de Nostre Dame[4] estant sur un entablement tout plain, et est Nostre Dame en estant, tenant en sa main senestre un livre; et devant elle a un angre agenoullié sur son destre genoul, qui tient en sa main senestre un roleau ouquel a escript de lettres esmailliés : « *Ave Maria gracia....* » Et poise en tout VI mars IIII onces.

384. Une ymage de Nostre Dame[5] estant sur un entablement à VI quarrés et à fenestrages esmailliez de vermeil et d'asur à

1. C'est le n° 38 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. L'inventaire publié par M. de Laborde porte « III » et non « quatre ».
3. Ce mot manque dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.
4. C'est le n° 22 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
5. C'est le n° 64 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

pluseurs souages et est portée de trois petis angres, et entre deux angres à trois petis lionceaus gisans; et est couronnée d'une petite couronne à fausse pierrerie, et en son bras senestre tient son enfant et en sa destre main tient un petit tuel à mettre un rosier. Et poise VI mars III onces XII deniers.

385. Une image de Nostre Dame d'argent doré, estant sur un haut entablement à VI quarrés porté de quatre lions, et sur les bous a en cinq esmaus cinq angles jouans de divers instrumens; et en la quarré devant a un petit reliquiaire de cristal; et laditte ymage est affublée d'un mantel et tient son enfant devant lui à ses deux mains, et son enfant tient la mamelle de l'image, laquelle a une petite couronne sur sa teste. Et poise, v mars v onces.

386. Une ymage de Nostre Dame d'argent doré [1], estant sur un entablement [2] porté de quatre petis lions gisans, et a une couronne sur sa teste à menues pierres et perles, et a affublé sa teste et le corps de son mantel, et son bras senestre tient son enfant et à la destre main tient un rosier à cinq roses dorées. Et poise en tout v mars III onces XII deniers.

387. Une ymage de Nostre Dame d'argent doré, tenant son fils à senestre et en l'autre main un reliquiaire de cristal garni de souages ferus de croizettes sur lequel a un fretel de trois roses, et sur sa teste a une couronne de cinq flourons garnie de perles d'Escoce, de grenez et de loupes de saphirs; et est ladicte ymage assise sur un entablement à VI quarrés que quatre lions portent, environ lequel entablement a VI esmaus d'asur où est la vie sainte Katherine. Et poise VI mars II onces v esterlins.

388. Une ymage de Nostre Dame d'argent doré, estant sur un haut entablement fait à VI quarrés en fourme d'un pillier, lequel est ouvré sur le haut de VI envoirremens, à oteaus ou millieu esmailliés de vert, en trois desquels sont en escuçons les armes de la duchesse et es autres la crois de nostre Ordre toute noire. Ladicte ymage est affublée d'un mantel et tient sur sa main senestre Nostre Seigneur, lequel a un des genous levé

---

1. C'est le n° 58 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Le texte publié par M. de Laborde ajoute ici : « de VI quarrés à fenestrages esmailliez ».

et seigne de sa main dextre. Et en la destre tient une pomme vermeille, et sur sa main senestre tient ledit ymage un reliquiaire de cristal du tour d'une tournelle couronnée à creneaus et hachiée sur le couvercle à trois crois de nostre Ordre; et dessus a un espy de quatre fueilles et d'un bouton, assemblez sur un pommel à quatre costes. Et poise en tout XII mars une once XV estellins.

389. Une ymage de Nostre Dame d'argent doré assez grande, estant sur un haut entablement qui est comme en fourme d'un siege d'un piller à VI pointes, soustenu de VI lyonceaux, et garni autour de ses bors de plusieurs souaiges plains et d'un grant... ......[1] feru comme à fueilles d'espine. Sur l'enarcheure dudit entablement, qui se estroisse dessus, il est cizellé à diverses fueilles et branches, et y sont assiz VI esmaulx en fourme de lozenges plus larges que hautes, garnis autour chascune d'un souaige feru à petites croisettes, et esdiz esmaux sont VI demis apostres; et dessus, autour de l'estroit dudit entablement, a une grande orbevoie d'osteaux esmailliés dedens à divers oiseaux comme en maniere d'envoirremens; et dessous est garnie de plusieurs souaiges plains, et dessus d'un feru comme à fueilles d'espine. Ladicte ymage de Nostre Dame est vestue d'un mantel par dessus sa cote, qui est reploié et haucié sur ses bras et pert sa ceinture dessus et le pendant d'icelle dessous sur le devant; et sur son bras senestre tient son enfant, lequel a cheveux crespés, et est vestu d'une longue large cote et en sa main dextre tient une verge entrant en un tuiau qui a un pommel bas, et est ladicte verge garnie de plusieurs fueilles sur tour de treffle, enlevées en deux lieux là où sont rivées IIII petites perles coquües et deux grains de corail, et sur les hautes fueilles est assis un assez gros bouton esmaillié d'azur à une estoille d'or sur le haut. Ladicte ymaige de Nostre Dame est affublée d'un cueuvrechief sur ses cheveux, et dessus est couronnée d'une couronne, dont le cercle est de VI pieces esmailliés d'azur à oizelés et de VI chastons esquelz a pierres vermeilles de voirre; et sur les fleurons de la couronne, dont les grans sont en tour de fleur de lis, sont XXIIII petites perles, XXIIII petites esmeraudes, VI fausses pierres

1. Il y a un blanc dans le manuscrit.

vermeilles et VI fausses azurées. Et poise en tout XXI marc II onces XV esterlins.

390. Une ymage grant de Nostre Dame d'argent doré[1], tenant son filz en sa main, lequel est vestu d'un surcot à courtes manches, et en l'autre main elle tient un rainceau de rosier, et sur la teste a une couronne à V flourons et en chascun dedens desdis flourons a IIII pierres de cristal vermeilles faites en manieres de cuers et IIII petittes perles ; et en l'un des autres flourons IIII autres pierres vertes en la taille des autres et IIII petites perles ; et en chascun des deux autres flourons n'a que une pierre sur le quarré, dont l'une est vermeille et l'autre verte et VI petittes perles ; et ou chappel de ladicte couronne a X ouvraiges, dont en V d'iceulz a en chascun une pierre de cristal dont les aucunes sont vermeilles et les autres fades ; et en trois des autres ouvraiges a en chascun VII petites perles, et les deux autres ouvraiges sont esmailliés. Et est assis ledit ymage sur un assez hault entablement à VI quarrés que quatre lionceaux portent, et oudit entablement sont VI esmaulx et en chascun a un apostre qui se monstre à moitié ; et dessus les souaiges desdiz esmaulz par amont a tout entour une orbevoie garnie d'envoirremens. Et poise XII mars V onces XVII esterlins et demi.

391. Une autre ymage de Nostre Dame d'argent tres finement dorée, assise en une grant chaiere ouvrée de maçonnerie, et tient son filz a une main sur son genoil tout nu, sinon que il est par le bas envelopé d'un drap ; et a derriere sa teste un diadesme garni : c'est assavoir de trois pierres de cristal azurées mises en crampons et deux troches de perles où il a en chascune IIII petites perles et un grenet. Et en l'autre main elle tient un reliquiaire bellonc garni tout environ de pierrerie : c'est assavoir de VI cristaux azurés et de VI troches de perles et en chascune troche a IIII perles et un grenet ; et dessus le bout dudit reliquiaire a une pierre vermeille de cristal qui a une perle longuette sur la pointe. Et sur la teste de Nostre Dame a une couronne à VI flourons que grans que petis, garnie d'autelle pierrerie comme celle du reliquiaire, et derriere sa teste un grant dyadesme esmaillié

---

1. Cet article et le suivant sont écrits d'une autre encre que les numéros précédents.

de rouge cler, garni tout environ d'autelle et pareille pierrerie comme est ledit reliquiaire et d'autelle assiete. Et est ladicte chayere sur trois pillers quarrez assez bas, ouvrez à fenestraiges, garnis dedens d'une pierre appellé jaspe, et a environ le derriere de ladicte chaiere par amont petis pillers à plusieurs formetes et compas garnis d'envoirremens, et aux costez d'icelle chaiere sont aucuns petits pillers de maçonnerie. Et poise XII mars III onces XV esterlins.

YMAGES D'ANGLES D'ARGENT DORÉS.

392. Une grant ymage de saint Raphael estant sur un grant entablement à six quarrés, et en chascune quarré a quatre fenestres doubles, lesquelles sont esmaillées par dessous d'esmail azuré et vert; et entre deux fenestres a un piller de maçonnerie, et dessus a pluseurs grans souages et orbevoies, dessous lesquelles a esmail azuré. Et est ledit entablement porté de VI lions gisans chascun sur un bas entablement à souages. Dessous les piez saint Raphael est un diable enchaienné et tient les chaiennes à aneaux rons que ledit diable a ou col, es bras et es jambes; et par derriere a ledit diable II elles de serpent semées de pluseurs boutonnez esmailliez. Ledit saint Raphael est vestu d'un mantel qui ferme devant sa poitrine à un esmail ouquel a pluseurs pierres vermeilles et verdes, et tient en sa main destre un glaive ouquel a un pennon et en sa main senestre tient la chaienne dont ledit diable est lié, et par derriere a deux grans elles dorées et cizellées. Et poise VI^{xx}II mars.

393. Une ymage de saint Michiel [1] d'argent doré, tout armé, et dessus ses armes a vestu un mantel, et a ses deux piés sur un serpent qui a elles esmailliés d'asur dehors et dedens, et sont lesdictes elles entre les jambes de saint Michiel; et tient ledit saint Michiel en sa main destre une longue crois d'argent blanche de laquelle il boute le bout en la gueule dudit serpent, et ou bout d'en haut de ladicte crois a un pennon [2] à une crois

1. C'est le nº 5 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. M. de Laborde a imprimé « paon » au lieu de « panon » qu'il y a dans le manuscrit.

vermeille ; et en sa main senestre tient une pomme d'argent dorée sur laquelle a une crois. Et est ledit saint Michiel sur un grant et haut pié à vi quarrés ; et ou plat, par le haut d'icelles quarrés, a esmaus et gens qui chevauchent sur bestes ; et le front de devant est esmaillié à lozenges, et des esmaus, dedens les uns sont azurez à flouretes, et les autres sont de vert à besteletes ; et les bordeures desdictes lozenges sont de gueules. Et est porté ledit pié de vi petis lionceaux gisans ; et a ledit saint Michiel par derriere grans elles dorées et cizellées. Et poise en tout LXXIIII mars.

394. Un angle de tres belle façon[1] estant sur un haut entablement à pluseurs souages, porté de trois pates faictes en maniere de fueilles ; et oudit entablement, qui est à vi quarrés, a vi esmaus azurez dont en l'un a deux escus : un d'or seul à une bende de sinople et dessus a un chapel rouge, et l'autre escu est de gueules à un croissant d'or tenant ses cornes vers la poitrine de l'escu ; et es autres esmaus a angres jouans de pluseurs instrumens. Et tient ledit angle un [chandelier][2] à ses deux mains et est vestu d'un mantel ; et tiennent ses elles ensemble. Et poise xv mars IIII onces.

395. Un angle d'argent doré estant sur un haut entablement porté de vi lions, et est cizellé à fueillages, et y a vi esmaus es vi quarrés en losenge à ymages d'apostres ; et ledit angle est vestu d'une chape et a ses elles cizellées, et porte devant lui, à ses deux mains, un reliquiaire lonc et ront de cristal garni par les bors d'argent doré de menu ouvrage à fausse pierrerie. Et poise XIIII mars V onces XII deniers.

396. Un autre angle d'argent doré, pareil sans difference au dessus et derriere escript, qui poise XIIII mars.

397. Un angle d'argent doré estant sur un haut entablement à vi quarrés porté de trois pates, et sont les bors à pluiseurs souages dont l'un est greneté ; et en chascune desdictes quarrés a un esmail en losenge ouquel a un apostre, et ou bout dudit entablement a oteaus de quatre demis rons tout autour, esmailliés dessous à arbrisseaus vers. Ledit angle est revestu comme

1. C'est le n° 66 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Ce mot est fourni par le texte publié par M. de Laborde.

diacre, et en sa main destre porte un reliquiaire, et sur ses espaules derriere a ses elles qui sont cizellées. Et poise XII mars VI onces.

398. Un autre angle d'argent doré [1], pareil et de celle devise sans difference, qui poise XII mars VI onces.

399. Un angle d'argent doré [2] estant sur un entablement à VI quarrés, esmaillié tout autour d'asur à diverses besteletes ; et porte en sa main un reliquiaire de cristal garni d'argent, fait en maniere d'une tournelle ronde et longuete, et sont ses elles dorées et cizellées. Et poise en tout XII mars une once XII deniers.

400. Un autre angle pareil [3] sanz difference et de semblable devise, qui poise XI mars VII onces.

401. Un angle d'argent doré estant sur un entablement à VI quarrés, es quelles a VI esmauls en maniere de losenge où il a sains et saintes, et est porté de trois lionceaux gisans ; et porte en sa main destre un reliquiaire où il a reliques, et y a escript : « *De sancta Barbara.* » Et aus deux bous dudit reliquiaire a deux esmaus fais en maniere de chapiteaux ; et en l'un des esmauls est saint Pierre et en l'autre est un angre qui, de la main senestre, monstre ledit reliquiaire ; et par derriere, sur ses espaules, a deux elles tres bien ouvrées. Et poise en tout X mars VI onces.

402. Un autre angle d'argent doré, pareil sans difference, excepté qu'il porte son reliquiaire en sa main senestre ; et es esmaus dudit reliquiaire est saint Pierre d'une part et saint Pol de l'autre part, et y a escript : « *De sancto Johanne Crisostomo.* » Et poise IX mars VII onces.

403. Un angle d'argent doré [4] estant sur un entablement à souages et à VI quarrés, et en chascune quarré a quatre compas, dont les uns sont esmailliés d'asur et de more, et les autres de vert et d'azur ; et porte à ses deux mains un reliquiaire de cristal enchassé en argent, fait en maniere du tour, et par derriere a ses deux elles toutes dorées. Et poise IX mars XII deniers.

---

1. Cette pièce et la précédente sont comprises sous le n° 275 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 11 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le n° 12 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. C'est le n° 55 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

404. Un angle estant sur un entablement à VI quarrés porté de trois lionceaux, et sur chascune quarré a un esmail ouquel est la teste d'un saint, et est cizellé ; et à sa main destre porte un reliquiaire de cristal en maniere d'une tour, et au dessus a un clochier tout doré, et ou plus haut une crois dorée, et sur ses deux espaules a ses deux elles. Et poise VII mars VI onces XII deniers.

405. Un autre angle pareil sans difference, excepté que en sa main senestre il porte son reliquiaire. Et poise VII mars V onces.

406. Une ymage de saint Michiel estant sur un entablement porté de quatre lions, et autour garni d'une orbevoie à jour et de pluiseurs souages, et dessus l'orbevoie est garni autour de fausse pierrerie en chaatons, et sur le haut est esmaillié à bestes et à chiens. Sur ledit esmail a un serpent, qui a la teste renversée et a les elles esmaillées, et dessous chascune a comme une pierre de coquille de perle enchastonnée ; et dessus ledit serpent, entre les elles, est saint Michiel qui tient un escu apointé sur la gueule du serpent, et est ledit escu garni de fausse pierrerie. Et en sa main destre tient une crois dont il boute la pointe par la gueule du serpent, et la crois est garnie de fausse pierrerie, et les elles saint Michiel sont esmailliées. Et poise en tout II mars une once XVIII deniers.

407. Un angle d'argent doré assez grant, estant sur un entablement haut qui est comme en fourme d'un siege de piler à VI pointes, soustenues de VI pates de chien assez grandes, et garni autour de ses bors de plusieurs souaiges, entre lesquels en a un grant, feru comme à fueilles d'espine ; sur l'enarcheure dudit entablement qui se estroisse dessus, il est cizellé à diverses fueilles et branches, et y sont assis VI esmaux en fourme de lozenges plus larges que hautes garnies autour chascune d'un souaige feru à petites croisettes ; et esdiz esmaux sont VI demies ceinctes, et en chascune II roses jaunes : et dessus, autour de l'estroit dudit entablement, a une grande orbevoie d'osteaux esmailliés dedens à pluseurs oiseaux comme en maniere d'envoirremens, et dessous est garnie de plusieurs souaiges plains et dessus d'un feru comme à fueilles d'espine. Ledit angle est vestu d'une chappe sur sa cote large, dont le fermail est d'une petite lozenge esmaillié d'azur à une teste de saincte ; et a ledit

angle ses cheveux crespés, et ses eslez sont grandes, dont les plumes sont esmailliés dedens et dehors de vert, de pourpre, de jaune et d'asur. Et à ses deux mains tient ledit angle un petit chandelier, dont le pié est à VI pointes, soustenu de III pates de chien, et haichié sur son plat à VI demis fenestraiges qui font comme un compas, et le piler dudit chandelier est garni sur sa basse reprinse, et dessus et dessous le pommel, de III souaiges grenetez et sur son haut bout d'un feru à croisettes; et dessus et dessous ledit pommel est tout esmaillié à lozenges, dont les unes sont d'azur à croisettes espargniés, et les autres sont parties de vert et de vermeil; et autour du pommel a VI hautes lozenges petites esmailliés d'azur, et en chascune a une rose de pourpre ; et le bacin dudit chandelier est garni sur ses bors autour d'un souaige haut feru à croisettes, et ou fons siet une broche à VI quarrés pour mettre un petit sierge. Et poise en tout XIIII mars III onces X esterlins.

408. Un autre angle d'argent doré tout semblabe, sans aucune difference au dessus escript, tant d'entablement comme de vesteure, d'esles, de chandelier et d'autres choses. Et poise en tout XIIII mars III onces V esterlins.

409. Un grant angelot d'argent doré, tenant en sa main destre un reliquiaire de cristail dont le couvercle est assez lonc, à quarrés, haichié à fourmettes et garni d'un souaige crenellé; et tient son mantel à un fermail d'une lozenge en quoy il a une pierre de cristal azurée. Et est ledit angelot assis sur un entablement à six quarrés que VI lionceaux portent, lequel est haichié à fueillaiges et y a VI esmaux assis en lozenges où sont plusieurs sains qui se monstrent à moitié, et par amont a tout environ orbevoies garnies d'envoirremens. Et poise XI mars V onces XVII esterlins et demi.

410. Un autre autel et pareil angelot d'argent doré, de l'ouvraige, de la façon et de la devise de celui qui est cy devant escript, sans aucune difference, sinon que cestui tient le reliquiaire en la main senestre. Et poise XI mars une once XV esterlins.

---

1. Cet article et le suivant sont écrits d'une autre encre que les numéros précédents.

YMAGES D'APOSTRES ET DE SAINT JEHAN BAPTISTE D'ARGENT DOREZ.

411. Une ymage de saint Jehan Baptiste[1] d'argent doré, vestu d'une cote faicte d'une pel velue par dehors, et sur la cote a vestu un mantel escourcié dessous son bras senestre. Et est sur un entablement à VI costes; et sur chascune coste a un piller qui part de dessus un lioncel dont ledit ymage et entablement sont soustenus; et ou plat desdictes costes a esmaus azurez de sa vie; et ou bas dudit entablement a autres esmaux de vignete azurez, et deux desdis esmaus sont effaciez. Et poise en tout XXV mars VI onces.

412. Une ymage de saint Jehan Baptiste[2] estant sur un entablement esmaillié d'asur, à angres jouans de pluseurs instrumens; et est porté de trois lionceaus. Et tient ladicte ymage en sa main senestre un reliquiaire ront de cristal garni autour d'argent doré; et de sa main destre monstre : « *Ecce Agnus Dei* ». Et poise en tout XI mars une once.

413. Une ymage de saint Jehan Baptiste[3] estant sur un entablement esmaillié d'asur, à angres jouans de pluseurs instrumens. En sa main senestre tient un *Agnus Dei* qu'il monstre de la main destre, et a vestu une cote en maniere de poil et un mantel par dessus; et derriere sa teste a un diademe doré par dehors et esmaillié d'asur par devers la teste. Et poise VI mars II onces VI deniers.

414. Une ymage de saint Jehan Baptiste, vestu d'une haire et d'un mantel par dessus; et a un diademe derriere sa teste, dont la bordeure de dedens est vermeille; et porte en sa main senestre un reliquiaire de cristal ront et dessus a un *Agnus Dei*, et de la destre main le monstre au doit. Et est ladicte ymage sur un entablement à quarrés, et esmaillié d'asur à angres qui jouent de pluseurs instrumens; et dessous yceuls angles a un esmail gresle comme une litte, qui va tout autour dudit pié et y a testes d'apostres et est porté de trois lyons gisans. Et poise IIII mars.

---

1. C'est le n° 56 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 15 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le n° 39 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

415. Une ymage de saint Jehan Baptiste estant sur un entablement porté de quatre lions gisans sur leurs pates; et sur sa main d'estre porte un reliquiaire roont de cristal garni d'argent, au dessus duquel a un *Agnus Dei*, et du premier des quatre dois de la main senestre monstre *Agnus Dei*. Et poise III mars.

416. Une ymage de saint Jehan Baptiste estant sur un entablement porté de trois lions; et tient ladicte ymage en sa main senestre un reliquiaire tout de cristal, sur lequel est l'aignel et la crois; et a ladicte ymage son diademe esmaillié d'asur. Et poise III mars V onces V deniers.

417. Une ymage de saint Jehan Baptiste [1] estant sur un entablement à pluseurs souages porté de trois pates, et est ladicte ymage vestue d'une haire et par dessus d'un mantel; en sa main senestre tient un reliquiaire de cristal enchassé en argent et dessus a une crois en laquelle a un crucefix, et monstre ladicte ymage ledit reliquiaire au doit, et a grant cheveux et grant barbe. Et poise III mars III onces VI deniers.

418. Une ymage de saint Pierre [2] portant sur sa teste son tyaire, ouquel a trois couronnes à menues pierres et perles; et au dessus a une pomme ronde dorée, et dessus ycelle a une crois dorée, et derriere sa teste a un dyademe et est de adornemens de pape; et dessus sa chasuble a un pallion, et en sa main destre tient II clefs dorées, et en la senestre un livre, dont l'une des aiz est de cristal, laquelle est bordée de perles et de menue pierrerie. Et ladicte ymage est en estant sur un haut entablement à souages dessus et dessous et à VI quarrés, et en chascune quarré a esmaus de sa vie, et est porté de VI lions gisans. Et poise XVI mars IIII onces XII deniers.

419. Une ymage de saint Pierre [3] d'argent doré, estant sur un entablement esmaillié de sa vie, porté de VI lions gisans, en sa main destre tient deux clefs et en la senestre un livre. Et poise IX mars IIII onces XVIII deniers.

420. Une autre ymage de saint Pierre estant sur un haut

1. C'est le n° 65 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 57 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le n° 40 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

entablement porté de quatre lions, et tient ladicte ymage en sa main destre un reliquiaire de cristal ront, dessus lequel a une crois, et en sa main senestre tient une clef noire; et a son diademe esmaillié d'azur. Et poise IIII mars une once XV deniers.

421. Une autre ymage de saint Pierre estant sur un entablement porté de IIII lions gisans sur leurs pates, et au dessus est en estant ladicte ymage, qui en sa main destre tient un livre doré, et à la senestre porte un reliquiaire roont de cristal, au dessus duquel a deux clefs dorées. Et poise III mars II onces.

422. Une ymage de saint Pol [1] estant sur un entablement esmaillié de sa vie, et est porté de VI lions gisans; et en sa main destre tient une espée et en la senestre un livre. Et porte (*sic*) en tout IX mars IIII onces.

423. Une ymage de saint Pol estant sur un haut entablement soustenu de quatre lions, et porte en sa main senestre un reliquiaire ront de cristal à une crois dessus, et en sa main destre tient une espée et est son diademe esmaillié d'asur. Et poise IIII mars une once XII deniers.

424. Une ymage de saint Pol d'argent doré, porté de quatre lionceaus gisans sur leurs pates, estant sur un entablement, et tient ladicte ymage à sa main destre une espée par le pommel et à la senestre porte un lonc reliquiaire de cristal garni d'argent. Et poise III mars VII onces IX deniers.

425. Une ymage de saint Andrieu [2] estant sur un entablement à six quarrés, lesquelles sont à compas à jour et dessus est la brodeure (*sic*) dudit entablement esmaillié à pluseurs chiens et connins, et est porté de trois lions gisans; et tient sa crois en sa main destre et en la senestre un livre. Et poise XXIIII mars une once XII deniers.

426. Une ymage de saint Jehan l'Ewangeliste, dont l'entablement est haut soustenu de trois lions et tient en sa main destre une palme vert, et son diademe est esmaillié d'asur. Et poise III mars IIII onces XV deniers.

427. Une autre ymage de saint Jehan l'Ewangeliste [3] estant sur

---

1. C'est le n° 41 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 49 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le n° 21 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

un entablement semé de vi petis esmaus fais en maniere de losenges, et est porté de trois pates; et en sa main destre tient un livre et en la senestre un petit tuyau, et entre les deux espaules par derriere a un pertuys ront. Et poise iii mars ii onces xii deniers.

428. Une autre ymage de saint Jehan l'Ewangeliste.......... [1].

429. Une ymage de saint Jaques d'argent doré [2], estant sur un entablement ouquel a escript à lettres esmailliés : « *Ceste ymage* « *de saint Jaques porte un os de lui mesmes* » ; et en sa main senestre porte un petit reliquiaire de cristal ront garni d'argent doré, et en la destre main tient son bourdon et a son chapel sur sa teste. Et poise viii mars v onces xii deniers.

430. Une ymage de saint Marc [3] d'argent doré et esmaillié estant sur un pié à vi costes doré et esmaillié es quels il a angles [4]; et au pié de l'image a un lion à elles esmailliées; et tient le saint en sa main destre une plume à escrire [5], et en la senestre tient un petit livret qui est escript de lettres esmailliés d'asur; et son diademe est esmaillié d'azur. Et poise en tout xxiii mars une once.

431. Une ymage de saint Jehan l'Ewangeliste d'argent doré, assis sur un assés haut entablement quarré, hachié de fueillages, porté de quatre lionceaus, lequel tient à la main destre un palme et en l'autre main un reliquiaire de cristal à pluiseurs quarrés, garni de souages ferus de croizetes. Et poise ii mars vii onces.

432. Une ymage de saint Jehan Baptiste d'argent doré, assis sur un assés haut entablement entre quarré hachié de fueillages, porté de quatre lionceaus, lequel tient à la main senestre un reliquiaire de cristal quarré garni d'argent doré, sur lequel a un *Agnus Dei*. Et poise iii mars xii esterlins et maille.

433. Une ymage d'un saint estant sur un entablement quarré, porté de iiii lions sur les quatre coins, et est ledit entablement hachié à pluiseurs fueillages; et ladicte ymage tient en sa main destre un tuiau ouquel a une palme dorée, et à la senestre main

---

1. Trois lignes et demi sont en blanc.
2. C'est le n° 17 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le n° 6 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
4. Ici l'Inventaire publié par M. de Laborde ajoute le mot « gisanz ».
5. Le même Inventaire ajoute ici les mots « d'argent blanc ».

porte un reliquiaire lonc de cristal garni d'argent. Et poise II mars VI onces XVIII deniers.

434. Une grant ymage de saint Jehan l'Ewangeliste d'argent doré, tout droit sur un grant et haut entablement fait à VI quarrés, lequel est soustenu de VI lions à queues roondes retournées sur leurs doz; et est ledit entablement tourné comme le siege d'un pillier qui se extent et eslargist sur le bas; et autour est garni de pluseurs soages entre lesquels en a un bas feru à croisetes, un haut comme de creneaus renversez et sur les reprinses dudit entablement quatre grenetez; et sur les costez est ledit entablement apuié comme de pilliers bouterez plas, partans des dessus les doz des lyons; autour dudit entablement bas a une ceinte esmaillié d'asur à arbrisseaus et à chasses de chiens et de connins; et sur le montant dudit entablement qui est encavé et s'en va en estroississant, a autour une ceinte hachiée à branches et fueilles d'espine. Et la haute reprinse dudit entablement est autour esmaillié dedens ses VI quarrés; et en l'une est l'Annunciacion Nostre Seigneur, en l'autre sa Nativité, en l'autre l'Apparucion, en l'autre comment Nostre Dame et sainte Elisabeth se saluerent, en l'autre la Presentacion de Nostre Seigneur au Temple et en l'autre comment Nostre Seigneur fu mené en Egipte. Et l'ymage est vestu d'un habit reploié sur ses bras, et sont pains son visage, son col et ses mains; et à sa main dextre tient une palme d'argent painte de vert, et dedens la senestre un livre d'argent dont la couverture est haichiée d'un leiz et d'autre à une grant losenge là où a un fueillage; et sur les quarrés dehors ladicte losenge a quatre autres fueillages. Et les cheveux dudit ymage sont dorez et recoquillés. Et poise en tout XXII mars II onces.

435. Un petit ymaige de saint Jehan Baptiste d'argent doré, estant sur un haut entablement sostenu de III lyonceaux assis sur petis entablemens; et est ledit entablement à VI quarrés, garni de souaiges haut et bas; et sur le milieu sont ses quarrés haichiées à VI angles jouans de divers instrumens. Ledit ymaige est nus piés, vestu d'un mantel sur sa cote de peau de bouc et a grans cheveux et grant barbe. Et derriere sa teste a un dyademe roont haichié à une grant estoille devers la teste. Et sur son bras senestre couvert de son mantel est un aignel enlevé, et en sa

main dextre tient un reliquiaire de cristal, plat sur le roont, garni autour et derriere d'argent doré ; et y a pié et II charnieres à le ouvrir. Et poise en tout V mars une once XIII esterlins.

437.[1] Un petit ymaige d'argent doré de saint Pierre, estant sur un haut entablement soustenu de III lyonceaux assis sur petis entablemens et est ledit entablement à VI quarrés garni de souaiges haut et bas, et sur le milieu sont ses quarrés haichiés à VI angles jouans de divers instrumens. Ledit ymaige est nus piés, vestu d'un mantel sur sa coste longue et a cheveux et barbe crespés, et grant couronne. Et son dyademe est haichié devers la teste à une estoille grande, et en sa main senestre tient deux clerfs, et sur la dextre un reliquiaire bellonc de cristal garni derriere et aux costés d'argent doré : et y a pié et II charnieres à le ouvrir. Et poise en tout IIII mars V onces XVI esterlins.

438. Un petit ymaige d'argent doré de saint Paul, estant sur un haut entablement soustenu de III lyonceaux assis sur petis entablemens, et est ledit entablement à VI quarrés garni de souaiges haut et bas : et sur le milieu sont ses quarrés haichiées à VI angles jouans de divers instrumens. Ledit ymaige est nus piés, vestu d'un mantel sur sa cote longue, et a grans cheveux et grant barbe, mais est fort pelé ; et son dyademe est haichié devers sa teste à une estoille grande, et sur sa main dextre tient un reliquiaire de cristal sur le tour d'une porte qui a pié d'argent et charnieres à le ouvrir ; et est garni derriere et autour d'argent doré : et à sa main senestre tient une espée blanche toute nue par la croix, dont la pointe est aval. Et poise en tout IIII mars IIII onces XV esterlins.

439. Un tres petit ymaige de saint Pierre d'argent, estant sur un entablement assez haut qui est comme le pié d'un piller à VI quarrés, soustenu de trois serpentelles dorées estans sur petis entablemens plas, et ont leurs testes retournées ; et ledit entablement est garni au bas d'un souaige plat, saillant, doré, et auprès d'icelli souaige et autour du haut dudit entablement en a deux grenetez dorez. Et les deux quarrés du devant d'icelli entablement sont esmailliées à nos armes, et les autres sont

---

1. Par suite d'une erreur dans la numérotation, le nº 436 n'a pas été employé.

blanches toutes plainnes. Et ledit ymaige est nus piez vestu d'une cote doree et couvert d'une chape blanche à chaperon doré et haichié ; et de sa main dextre saingne et de la senestre tient une clerf d'argent blanc et a son visaige paint et ses cheveux dorez assés grans et recoquilliés : et sur sa teste est son tyaire blanc et haichié à trois couronnes dorées. Et poise un marc I esterlin et demi.

440. Un ymage [1] d'argent doré de saint Jehan Baptiste, qui tient en sa main un *Agnus Dei* assis sur un reliquiaire roont de cristal. Et est ledit ymage sur un assez hault entablement à VI quarrés que VI pates portent ; et environ ledit entablement a VI esmaux en maniere de lozenges où sont VI visages d'appostres ; lequel entablement est haichié de fueillaiges et est garni par amont tout autour d'orbevoies esmaillées à pluseurs arbreceaux. Et poise IX mars III onces II estellins et demi.

441. Un ymage de saint Jehan Baptiste d'argent doré, tenant en sa main destre un agnel, lequel est assis sur un entablement à quatre quarrés que quatre lyonceaux portent sur les croppes, et en sont les souaiges ferus à croisettes. Et environ ledit entablement par amont sont quatre esmaulx vers, en quoy il a pluseurs angels qui jouent de divers instrumens. Et poise V mars II onces I estellin et demi.

YMAGES D'AUTRES SAINS D'ARGENT DORÉS.

442. Une grant ymage de saint Charles, estant sur un grant et haut entablement a VI quarrés, dont la premiere devant est esmaillié des armes de France et de l'empereur de Romme, et les autres V quarrés sont esmailliées à compas et oteaus à jour ; et y a pluseurs souages ; et devers le bas a VI esmaux longuez à arbrisseaus et bestes sauvages et rozetes, et est porté de III lions gisans : et en sa main destre tient un septre et la senestre une pomme dorée sur laquelle a une crois, et est vestu d'un mantel qui tient à un fermail de menues perles et d'autre pierrerie vert et vermeille, et a grant barbe dorée, et sur sa teste a sa couronne

---

1. Cet article et le suivant sont écrits d'une encre plus noire.

où il a deux demis cercles en crois; et est ladicte couronne semée de perles et d'autre diverse pierrerie : et sur le bout de ladicte couronne a une grosse pierre azurée agüe, et aus deux costez des oreilles a deux fanons semez de pierrerie. Et poise en tout XXX mars VII onces.

443. Une ymage de saint Denis, estant sur un entablement porté de VI lions gisans et garni de souages; et entre yceuls souages a une lite esmaillié d'azur, semée de pluseurs besteletes, et dessouz ses piés a tout autour oteaus à jour : et ou front devant a une ymage dudit saint esmaillié d'azur, et ladicte ymage tient son chief entre ses mains, lequel chief est mittré. Et l'image est emmantelée d'un mantel aus armes de France toutes plaines. Et poise XXIX mars II onces.

444. Une ymage de saint Martin [1], arcevesque de Tours, estant sur un entablement à VI quarrés à compas à jour, excepté que en la quarré devant a un esmail d'asur ouquel saint Martin est à cheval et trenche son mantel au povre [2]; et la bordeure de dessouz est esmaillié à pluseurs bestes sauvages et est porté de III lionceaus gisans; et a ses mains en ses gans [3], de sa main destre donne la beneiçon et de l'autre tient sa crois qui est à II croisillions, et est revestu de adournemens à chanter messe, et sur sa teste a sa mittre garnie de pierres vermeilles et bleues et les fanons par derriere. Et poise XXVI mars II onces.

445. Une ymage de Saint Loys de Marseille, estant sur un haut entablement à VI quarrés, sur chascune desquelles a un esmail dont le premier devant est vert, et y a un escuçon de nos armes et es autres a angles qui font diverses contenances et y a pluseurs souages et est portée de VI grans pates; et dessus nozdictes armes est escript : « *Saint Loys de Marseille* ». En sa main destre tient une croce, et en la senestre une couronne; et est vestu d'un mantel qui ferme à une couronne en la poitrine; et sur sa teste a sa mittre esmaillié à rosettes vermeilles et blanches,

1. C'est le n° 50 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Le texte de l'Inventaire publié par M. de Laborde, ajoute ici le mot « ribaut ».

3. Le même texte donne au contraire : « Et a ses gans en ses mains »; je crois que c'est à tort.

et par derriere sont les fanons de la mittre, et vestu d'abit de cordelier ceint d'une corde. Et poise XXIII mars II onces.

446. Une ymage de saint Eustace [1] d'argent doré, vestu d'un mantel fendu au costé destre, et d'une cote hardie longue fourrée de menu vair, et chaperon fourré de mesmes; et tient en sa main destre un tuiau d'argent, et la senestre main a ouverte; et fait semblant de homme esbahi; et a chausses rouges et solers dorez tous plains [2]. Et est sur un pié à VI quarrés, et en chascune quarré a un esmail d'azur, et en chascun esmail a une teste d'un saint; et est ledit pié cizellé et est porté de VI lionceaus gisans. Et poise en tout XVI mars VII onces.

447. Une ymage de saint Laurens [3] d'argent doré, qui tient en sa main destre une palme vert et en la senestre un greyl; et est revestu en habit de diacre, cizellé en la poitrine et au dessus [4] des genous. Et est en estant sur un pié à VI quarrés, en chascune desquelles a un esmail vert; et dedens ycelui esmail a un escu d'azur à un sautoir d'or et trois rosetes d'or [5], et est la brodeure (*sic*) dudit escu coponnée d'or et........; et dessus l'escu a un chapel de cardinal dont les las descendent d'une part et d'autre dudit escu. Et au dessous a un souage tout doré et est porté de quatre lionceaus dorez gisans. Et poise en tout XIIII mars V onces.

448. Une ymaige de saint Blaive (*sic*) d'argent doré, estant sur un entablement porté de trois lions gisans; et au dessus des lions a pluseurs souages, et est ledit entablement à VI quarrés, en chascune desquelles a oteaus d'asur semez de petiz poins blans. Et sur ledit entablement a VI esmaus d'azur esquels a VI angles jouans de pluseurs instrumens. En sa main destre tient un lis ouquel a quatre roses de lis blanches, et en la senestre tient un reliquiaire quarré plus lonc que large. Et dessus a une couverture à deux pillers et derriere sa teste a un

1. C'est le nº 47 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Le texte publié par M. de Laborde ajoute ici « sanz decoupeure ».
3. C'est le nº 46 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
4. Il y a « au dessouz » dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.
5. Le texte publié par M. de Laborde ajoute ici : « dont le boutonnet qui « est au milleu de la rozete est vermeil. »

dyademe esmaillié d'asur par dedens et doré par dehors. Et poise IX mars XVIII deniers.

449. Une ymage de saint Nicolas [1], qui a sa mittre sur sa teste et tient sa croce en sa main senestre; et en la destre tient un petit reliquiaire de cristal enchassé en argent, et est ladicte ymage sur un entablement quarré ouquel a une lite tout environ esmailliée, et ou front devant a escript : « *C'est saint Nicolas* ». Et poise en tout VII mars III onces XII deniers.

450. Une ymage de saint [2]......., vestu de aournemens d'evesque estant sur un entablement tout doré ouquel a pluseurs souages; et est porté de trois pates dorées. Et est vestu de chasuble dorée, et a ses mains dedens ses gans [3]; en sa main senestre tient sa croce et de la destre donne la beneiçon, et a sa mittre sur sa teste. Et poise en tout VII mars XII deniers.

451. Une ymage de saint [4]....... vestu de aournemens d'evesque, estant sur un entablement tout doré ouquel a pluseurs souages, et est porté de trois pates dorées. Et est vestu de chasuble toute dorée et a ses mains dedens ses gans; en sa main senestre tient sa croce et de la destre donne la beneiçon et a sa mittre sur sa teste. Et poise VI mars V onces.

452. Une ymage de saint Yves [5], estant sur un entablement tout doré ouquel a pluseurs souages, et est porté de VI pates dorées. Et ladicte ymage est vestue d'une houce longue [6] et a son chaperon dessus. Et en sa main senestre tient un livre. Et poise en tout V mars II onces VI deniers.

453. Une ymage de saint Guilliaume [7], conte de Poitou et duc d'Acquitaine, tout doré et vestu comme un Augustin; et est sur un entablement à souages porté de VI pates dorées. Et en sa main senestre tient un livre, et en la destre un rolet ouquel a

---

1. C'est le nº 19 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 51 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. Le texte publié par M. de Laborde porte : « ses gans en ses mains »; ce qui ne doit pas être exact.
4. C'est le nº 52 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
5. C'est le nº 54 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
6. Le texte publié par M. de Laborde ajoute ici le mot : « d'abit ».
7. C'est le nº 53 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

escript : « *Sanctus Guillermus, comes Pictavie et dux Acquittanie* ». Et poise en tout v mars une once.

454. Une ymage de saint Loys, roy de France [1], estant sur un entablement porté de trois pates; et est couronné, et a ou dos un guischet quarré, et en sa main destre tient une verge et ou bout de laquelle a une main, et en la senestre tient un scepte. Et poise IIII mars IIII onces.

455. Une ymage de saint Wisselau de Gouesme (*sic*) d'argent doré, assis sur un entablement de VI pans, un pou plus long que large, que VI lions portent; et est chascun pan garni de petis pilliers de maçonnerie couchiés sans grant enleveure et souages ferus de croisetes, dont le premier pan est garni d'envoirremens de cristal, dedens lequel a un os de saint autour duquel a un rolet esmaillié où il a escript le nom du saint, et les autres pans sont esmailliés de pluseurs ystoires, excepté que en l'un sont deux escuçons dont l'un est esquartelé des armes de Lucembourc et l'autre est de gueules à un treffle vert. Et ledit ymage tient en la main destre un septre fait de fueillages de chesne qui se avalent, ou bout desquelles a perles, et entre ycelles fueilles a aucuns grains vermeuls; et en l'autre main tient une pomme roonde sur quoy est une croix. Et est vestue ladicte ymage d'un mantel qui tient par devant a une atache faicte d'orfavrerie où il a deux perles et VI grenez bleus et vermeuls; et sur chascun costé dudit mantel où tient ladicte atache, a un fermail sans broche, esmaillié à VI perles tout autour. Et sur sa teste porte une couronne faite en la maniere que l'empereur la porte, garnie de doublez bleus et vermeuls et de troches de perles, et sur chascun des grans flourons a un esmail vert, et a une crois sur le haut de ladicte couronne. Et poise VI mars II onces XVIII deniers.

456. Une ymage de saint Martin d'argent doré, monté sur un cheval dont le hernois de la selle est vermeil, assis sur un entablement que quatre lions portent, lequel est hachié de rosiers; et est sur l'entablement le povre qui est affublé d'une partie du manteau dudit saint Martin qui le trenche à l'espée, lequel povre a une potence en sa main. Et sur le devant dudit

---

1. C'est le n° 20 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

entablement a un reliquiaire bellonc et quarré. Et poise XI mars une once et demie.

457. Une ymaige de saint Clement d'argent [1] et bien finement doré, lequel est assis en une chaiere revestu comme un pape et a le pallion esmaillié par maniere de couponneure, et les costez sont ferus de croisettes, et a sur la teste le thyaire où sont trois couronnes, et sur le bout du thyaire a un bon saphir; et a derriere sa teste un dyadesme haichié de greneteure. Et tient ledit ymaige en sa main senestre une ancre qui est fourchée en trois. Et est assis ledit ymage sur un grant entablement bellonc à VI costes que VI serpentelles à visaiges d'ommes portent. Et par le milleu dudit entablement a plusieurs esmaulx où sont Nostre Seigneur, Nostre Dame, saint Jehan l'Ewangeliste et plusieurs sains et saintes. Et environ ladicte chaiere a trois pillers de maçonnerie. Et poise XXV mars VI onces XV esterlins.

458. Un ymage de saint Martin d'argent et très finement doré, monté sur un cheval et assis sur un entablement bellonc que quatre lyonceaux portent, lequel entablement est tout haichié à roses doubles et à rainceaux de lis. Et y est le povre tout nu à qui saint Martin trenche une partie de son mantel à son espée, dont il se envelope : et tient le povre une potence à quoy il s'apuye. Et saint Martin a sur sa main senestre un reliquiaire ront de cristal, sur lequel est un ymage de sainte Katherine qui tient la roe et une palme. Et poise XI mars V onces.

YMAGES DE SAINTES D'ARGENT DORÉ.

459. Une ymaige de sainte Marguerite, estant sur un haut entablement à pluseurs souages porté de VI pates; et est à VI quarrés, et en chascune quarré a un esmail, et en l'esmail du front devant, qui est tout vert, a escuçon de nos armes, et es autres esmaux qui sont asurez a angles qui font diverses contenances. Et dessus l'esmail où nos armes sont, est escript : « *Sainte Marguerite* ». Ladicte ymage est vestue d'un mantel et

---

1. Cet article et le suivant sont écrits d'une encre plus foncée que les autres.

en sa main destre tient une crois bien longuete et en sa senestre un livre : et sont ses cheveux espars sur ses espaules, et sur sa teste a un chapelet à rosetes dorées. Et poise xx mars III onces XII deniers.

460. Une ymage de sainte Ourse d'argent dorée, emmantelée et eschevelée, et par derriere a ses cheveux dessous son mantel et sur sa teste a une couronne de menue pierrerie ; et tient ladicte ymage en sa main destre un lonc pennon des armes saint George, et à la senestre tient une flesche, et a une plaie en la gorge. Et est sur un entablement porté de VI lionceaux, lequel entablement est esmaillié de sa vie. Et poise XV mars VI onces.

461. Une ymage de la Magdalaine d'argent doré [1], atournée la teste et le visage en maniere de femme vesve, et en une main tient un reliquiaire ront de cristal à couvercle d'argent doré et un bouton dessus ; et en l'autre main tient un livre. Et est sur un pié à VI quarrés esmaillées d'asur, à angres jouans de pluseurs instrumens ; et est portée de VI lionceaus gisans. Et poise en tout VIII mars VI onces XII deniers.

462. Une ymage de sainte Marthe [2], à un diademe esmaillié de vert au milieu et les bors d'asur ; et tient en sa main destre un reliquiaire dont le devant est de cristal, et la senestre tient un livre ; et est atournée à barbete. Et est sur un pié à VI quarrés, ouquel a VI esmaus où il a angles jouans de pluseurs instrumens. Et dessous ledit pié a un autre esmail à serpentelles sus asur et à losenges et flouretes. Et est porté de trois lions gisans. Et poise en tout VII mars.

463. Une ymage de sainte Katheline, dont l'entablement est haut porté de trois lions, et autour dudit entablement a VI angles en VI esmaus jouans de divers instrumens ; et l'image est droite et tient en sa main senestre un reliquiaire ront de cristal. Et dessus a une roe, et en sa main destre tient une palme vert et est couronnée, et a un diademe esmaillié d'asur. Et poise VII mars IIII onces XVII deniers.

464. Une ymage de sainte Katherine, estant sur un haut entablement à VI quarrés, porté de quatre lionceaus, cizellez à

1. C'est le n° 43 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 44 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

fueillages autour et garni d'un souage greneté; et tient en sa main destre une palme et sur sa teste un petit reliquiaire de cristal sur lequel a une roe. Ladicte ymage a grans cheveux et est couronnée d'une couronne à fausse pierrerie. Et poise III mars.

465. Une grant ymage de la Magdalene, estant sur un haut entablement à VIII quarrés, dont les deux des costez sont mendres des autres; et sont les premieres quarrés hachiées à fueillages entrelaciés, et sur l'affinement des trois quarrés devant a escripture en latin, et les secondes quarrés de dessus sont hachiées à fueillages entrelaciez : et au dessus de la reprise a escripture en latin; et les trois quarrés de dessus sont esmailliées, et l'esmail devant est Nostre Seigneur qui dit à la Magdalalene (*sic*) : « *Noli me tangere* », mais il n'y est pas escript; et derriere elle est un evesque à genous; et aus deux autres esmaus a deux escuçons fais d'escuceaus d'or et de sable et une croce du lonc. Et autour de l'entablement, devers le haut a escripture en latin. Et ladicte ymage qui est affublée d'un cuevrechief, est vestue d'un mantel tout doré, qui soustient à sa main senestre un reliquiaire roont de cristal fait comme une boiste roonde sur le lonc, et le couvercle est doré dehors et dessus est escript : « *C'est de la Magdalene* ». Et poise XX mars V onces.

466. Un ymage d'une sainte d'argent doré, estant sur un entablement porté de IIII lions gisans sur leurs pates; et le bas de l'entablement est à souages, dont l'un est greneté et au dessus est cizellé à oteaus de quatre demi roons en VI girons; et au dessus a VI autres girons à fenestrages hachiés. Et ladicte ymage est couronnée d'une haute couronne de V flourons à fausse pierrerie, et en sa main destre tient une palme dorée et en la senestre porte un tonnelet de cristal garni d'argent à VI costes. Et poise IIII mars III onces XV deniers.

467. Une petite ymage de sainte Marguerite d'argent doré, yssant d'un serpent lequel est sur un entablement bellonc à deux pointes es bous, soustenu de quatre lionceaus gisans; et est ledit entablement garni de pluiseurs souaiges dont l'un est greneté et d'une orbevoie d'oteaus à jour. Sur les bors dudit entablement a X perles d'Escoce petites, VIII pierres petites

sur couleur de saphir et VIII autres sur couleur d'amatistes enchastonnées. Et le plat dudit entablement est esmaillié de vert et d'azur à pluiseurs arbrisseaus et besteletes; et le serpent a grosse teste et par sa gueule, qui est ouverte, passe le bout de la robe de l'ymage et a sa queue levée derriere, et dessous ses esles qui sont estendues et esmailliés dedens et dehors a à un des costez un camahieu là où a un cheval blanc, et à l'autre comme une coquille de perlle. Et ledit ymage tient en sa main senestre un reliquiaire de cristal quarré à une crois dessus; et son dyademe est esmaillié d'azur devers la teste et de vert par dehors, et sur le dedens a une estoille enlevée. Et poise en tout II mars V estellins.

468. Une petite ymage d'argent doré de sainte Katherine, estant sur un haut entablement sostenu de III lyonceaux assis sur petis entablemens; et est ledit entablement à VI quarrés, garni de souaiges haut et bas : et sur le milieu sont les quarrés haichiées à VI angles jouans de divers instrumens. Et est ladicte ymaige vestue d'un mantel sur sa cote, et a grans cheveux et sur yceulz une haute couronne à V fleurons de V hautes fueilles d'espine; et son dyademe est haichié devers sa teste à une estoile grande; et tient ladicte ymaige en sa main dextre une palme paincte, et sur sa main senestre un reliquiaire de cristail roont qui a pié et II charnieres à le ouvrir, et est garni derriere et aux bors d'argent doré. Et sur le tour et le devant est la garnison en maniere d'une roue. Et poise en tout IIII mars III onces X esterlins.

469. Un ymage d'argent doré de madame sainte Marthe, dont le pié est porté de VI angelos agenouilliez d'un genouil sur petis entablemens quarrés, et ont leurs esles estendues et leurs mains reversées, portant chascun une des VI quarrés du grant entablement; et dessus leurs espaules partent degrés de maçonnerie et une porte couverte, esmailliée d'un envoirrement : et dessus le haut du degré a en chascun un prophete; entre chascune porte a grans souaiges doubles ou milieu desquelz a esmaulx rons a fueillaiges vers. Du haut souaige part une terrasse esmailliée de vert sur lequel est en estant ledit ymaige, vestue d'une robe large et bien longue, la levant de la main senestre, et de la dextre tient un fil lié entour le col d'un serpent appellé tarasque qui est emprès elle et a la gueule toute ouverte :

et par icelle appert comme les jambes et un pou de la robe d'un homme anglouti; et a unes esles esmailliées comme de couleur de chauvesouris, et a la queue entorse. Et est ladicte ymaige guimplée de blanc en la maniere ancienne, et dessus a par maniere d'un viole (*sic*). Et poise en tout XXII mars II onces et demie.

CHIEFS DE SAINS ET DE SAINTES D'ARGENT DORÉ.

470. Un chief de vierge d'argent doré, garni par le bas dessous les espaules de pluseurs souages et d'une orbevoie à oteaus à jour; et au dessus a une large lite tout autour esmailliée de l'istoire du pape et de sainte Ourse qui passerent oultre mer, sur laquelle lite a une orbevoie crenelée dessus, et la teste a grans cheveux et est affublée d'un voile et couronnée d'une couronne garnie de petites perles et de fausse pierrerie laquelle se met par lui. Et poise en tout XXV mars IIII onces.

471. Un autre chief d'une vierge d'argent doré, semblable en toutes choses à celui devant escript, excepté que cest a le col plus longuet et n'a point de voille sur sa teste, et en sa couronne n'a nulles perles. Et poise en tout XXII mars.

472. Un chief d'une vierge [1] d'argent doré, à grans cheveux lons et sur sa dicte teste a une gresle couronne de fausse pierrerie. Et poise en tout XII mars II onces.

473. Un chief d'un innocent [2], qui a cheveux crespés et est d'argent doré et tient sa main destre à sa poitrine, et est porté de quatre petis lions. Et poise X mars VII onces XII deniers.

474. Un autre chief de vierge d'argent doré, dont l'entablement qui est bellonc fait a VI costés, est soustenu de quatre petites bestes à visages d'omme, qui sont plumetées par les corps et assises sur petis entablemens quarrés. Les bors dudit entablement sont hachiés autour à deux euvres, dont la plus basse est la plus grant et a lettres de Damas et diverses bestes, et la plus haute a fueillages; et sur le plat d'icelui entablement a quatre serpens hachiés, dont les deux ont testes de homme. Et

1. C'est le nº 13 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 14 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

autour du piller qui soustient la teste de vierge a un cercle comme d'un solail hachié; et ledit piller est ront et hachié à lettres sarrasines, et est plus gros dessous que dessus et ou milieu plus menu. Et sur ycellui est la teste de vierge qui fait reliquiaire, laquelle est autour des espaules par le bas crenelée à creneaux enlevez; et autour du colet a comme un orfrois hachié à losenges d'esmail vert et à petis poins vermeuls et asurez; et a ladicte teste lons cheveux, et sur le haut de la cheveleure est l'uisselet à ouvrir la teste pour mettre reliques dedens. Et aus deux costez a deux angles qui sont tous drois sur l'entablement et tiennent à leurs mains ladicte teste par les espaules, et sont lons vestus de robes larges et leurs esles sont cizellées. Et poise en tout XI mars VII onces et demie.

475. Un chief d'une saincte d'argent doré, à tout ses espaules, garnies autour de leur bas d'un souaige haut ou milieu duquel en a un greneté. Et a ledit chief grans cheveux et lons qui se extendent sur ses espaules derriere. Et dessus se euvre ledit chief de charnieres pour mettre reliques dedens. Et poise XI mars IIII onces XII esterlins et demi.

476. Un autre chief d'une saincte d'argent doré, tout pareil de devise sans aucune difference à la dessus escripte, fors tant qu'elle est un pou plus courte. Et poise XI mars IIII onces.

477. Une grande teste de vierge, à tout ses espaules d'argent dorée, dont la fin sur le bas est garnie autour de deux haux souaiges plains; et ou milieu en a un encavé à courbettes, et dessus en a un greneté, sur lequel siet comme un couronnement de demis fenestraiges hauciez et renversés à bouillons roons sur les bous, qui ceinct tout autour les espaules, dos et poitrine de ladicte teste. Et le coleret qui ceinct sur le bas la gorge de ladicte teste est ouvré comme de cizelleure en la fourme d'un orfrois à aucunes fleurettes paintes et à bouillonceaux, et sur le bas a demis fenestraiges tout autour. Et sur les descendanz de ses espaules a deux euvres de ladicte devise, fors qu'elles sont garnies de deux costez de demis fenestraiges. Et la gorge et le visaige de ladicte teste sont pains, et a bien grans cheveux qui descendent derriere et tout contreval ses espaules jusques au bas. Et se lieve le haut de ladicte teste pour mettre reliques dedens. Et poise XIIII mars V onces XVI esterlins.

PIÉS D'ARGENT DE CROIS D'OR MOIENNES ET PETITES.

478. Un grant pié d'argent doré pour nostre crois d'or garnie de pierrerie et de perles, lequel est à VIII quarres, soustenu de VIII lions gisans sur longuez entablemens, et garni sur le bas tout autour d'une grande orbevoie d'osteaus à jour. Et le comble dudit pié est à trois montées comme de degrez tout autour en estroississant sur la montée, et par quartiers est moitié hachié à fleurs de lis et moitié plain. Et le dessus dudit pié est levé comme un couronnement d'une tour à creneaus, et dedens icellui couronnement siet un gros et bel clochier de maçonnerie à pilliers bouterés et à chapiteaus et espis dessus; et autour du bas a VIII fenestrages esmailliés les quatre à nostre Ordre de la Croix et les autres quatre à nos armes. Et dessus, sur le amenuisement dudit clochier, a autour VIII fenestrages petis doubles à envoirremens esmailliés d'asur, et le haut dudit clochier est comme une tournelle à VIII quarrés apuiée sur ses costés de VIII petits pilliers bouterez et couronnée dessus à creneaus : et dedens entre une tige quarrée d'une branche creuse, sur laquelle a devant et derriere deux grans fueilles embouties; et de ladicte tige sur les costez partent deux grans branches getées avant et reploiées, lesquelles sont sur le quarré; et sur les quarrés de dessus et de dessous sont semées de grans fueilles d'espine emboutiées et levées bien espessement; et les bous desdictes branches haut se eslargissent comme une assiete de pillier, et sur le millieu de chascun a une vis pour y asseoir une ymage de Nostre Dame sur la branche dextre, et une ymage de Saint Jehan sur la senestre. Et ledit pié est de trois pieces : c'est assavoir le pié d'une, le clochier d'une autre et les branches avecques leur tige d'une autre; et tout se ferme ou fons du pié à une grosse vis d'argent. Et poise en tout XIX mars II onces V estellins.

TABLEAUX GARNIS D'ARGENT, ESMAILLIÉS ET DORÉS, À PIERRERIE ET PERLES.

479. Uns tableaux de trois pieces de bois assez petites sur le quarré, acouplées à charnieres, lesquelz sont couvers sur leur monstre et sur leurs bors d'argent doré; et tout le champ de leurdicte monstre, tant en bors comme en descendanz et ou dedens des tableaux est esmaillié sur la couverteure d'argent aus armes de Cecile. Et sur les quatre cantons de chascune piece desdis tableaux sont IIII roses armoiés de barres d'argent et de gueules; et dedens la moyenne piece desdis tableaux est Nostre Seigneur à demi corps, droit, paint comme mort sur le sepulcre, lequel a dyademe d'or tout plain, à trois bras de crois haichiez menuement, sur lesquelz a pierrerie et perles : c'est assavoir sur les deux des costez, sur chascun une grosse perle rivée sur sa face, lesquelles sont assez roondes, de bonne eaue et clere et de jaune pel, qui pevent peser chascune, l'une parmi l'autre environ VI caras; et aus costez d'icelles deux perles sont entour chascune II petis rubis d'Alixandre enchastonnez; et sur le croiseron haut qui est le moyen, est assis sur un chaston entre IIII crampons un balay longuet à haute face, lequel est percié du lonc, de couleur sur le violet et de bonne eaue et clere et sur son costé dextre a une fosse, et est glacié dedens à celi endroit, et puet peser environ XV caras; et aus costez dudit balay sont en deux petis chaastons II petites esmeraudes rondes. Et sur le haut dudit dyademe a une espace encavée en laquelle a escript dessus : « *Jhesus Christus* », et dessous a autre escripture bien ancienne de lettres jaunes. Et dedens la premiere piece desdis tableaux qui adextrent la dessus devisiée, est painte Nostre Dame à demi corps afublée d'un manteau noir, qui tient son enfant sur son bras senestre, lequel est vestu bien anciennement. Et sont les dyademes de Nostre Dame et de sondit enfant entretenans tous d'or plain; et autour du dyademe de Nostre Seigneur sont sur le haut une grosse perle rivée sur sa face laquelle est obscure et jaune, et puet peser environ III caras et demi. Et aux deux costez dudit dyademe sont sur

II chaastons deux petites esmeraudes, l'une sur le quarré assez clere, et l'autre longuette obscure. Et sur le tour du dyademe de Nostre Dame a garnison de pierrerie et perles comme il s'ensuit: c'est assavoir sur les deux costez bas, sur chascun d'une esmeraude et de deux petis rubis d'Alixandre tout sur chaastons; et sur lesdis costez haut, sur chascun d'une grosse perle rivée sur sa face lesquelles sont assez roondes, de bonne eaue mais sont jaunes et un pou obscures, extimées peser chascune l'une par l'autre environ IIII caras et demi; et aux costez de chascune desdictes deux perles sont sur deux chaastons II petis rubis d'Alixandre. Et sur le haut dudit dyademe est sur un chaaston entre IIII crampons un lonc balay, droit sur un costé, et sur l'autre à demi roont, à haute face, de couleur sur le vyolet, fort glacié dedens, et puet peser de XVI à XVII caras; et dessus et dessous ycellui sont dedens II chaastons II petites esmeraudes. Et dedens la tierce piece desdis tableaux qui asenestre la moyenne, est paint saint Jehan Baptiste à demi corps de couleur et vesture bien brune, à grans cheveux et à grant barbe, et est son dyademe d'or garni de pierrerie comme il s'ensuit : c'est assavoir sur ses costez bas à dextre d'une petite esmeraude sur le quarré et de deux petis rubis d'Alixandre d'une part et d'autre, tout sur chaastons, et à senestre d'un petit rubis grasset assez cler sur le pale, extimé peser environ III caras, et de II petites esmeraudes à ses costez tout sur chaastons; et sur le haut, de deux costez dudit dyademe, est de chascune part une perle grosse rivée sur sa face, assez sur le roont, et de bonne eaue sur couleur jaunette, qui pevent peser chascune, l'une par l'autre, environ IIII caras et demi : et aus costez de chascune sont deux petites esmeraudes sur chastons. Et sur le dessus d'iceli dyademe a un longuet saphir assis sur un chaaston entre IIII crampons, lequel a haute face et est percié du lonc et est de belle couleur sur le cler azur et de bonne eaue, extimé peser de VII à VIII caras; et dessus et dessouz icelli sont sur II chaastons II tres petis rubis d'Alixandre. Et sur le dehors est le bois desdiz tableaux garni et couvert de drap d'or blanc. Et aus pieces des II costez d'iceulz sur le haut, tiennent deux anelez d'argent dorez à les pendre et ataichier. Et puet peser l'or des dyademes dessus devisez, qui sont en

yceulx tableaux, de VII onces à I marc d'or. Et lesdiz tableaux en tout, tant en pierrerie et perles, comme en or et argent, esmail, painture, drap d'or, bois et autres choses, poisent IX mars V onces XVIII esterlins et demi.

TABLEAUX GARNIS D'ARGENT À YMAIGES EMBOUTIEES.

480. Un grant tableau de bois sur le quarré, garni d'argent doré autour et sur le haut, comme il s'ensuit après. Et est sur le milieu dudit tableau paincte une ymaige de Nostre Dame à demi corps, qui tient son enfant sur son bras senestre. Les bors dudit tableau sur le devant sont hauciez tout autour et couvers de plates pieces d'argent doré, toutes ferues en estampe et ouvrées par quartiers à lettres anciennes dedens encavées et à ymaiges emboutis, dont les quartiers sont garnis de souaiges en tuers tout autour; et sur les descendans devers le tableau y a viez fueillaiges emboutis, et sur le dehors des bors dudit tableau sont lesdictes pieces d'argent rivées à cloues d'argent doré et y sont toutes plainnes et finent comme sur le milieu d'iceulz bors. Et les ymaiges de dessus yceulz bors sont en nombre XV : c'est assavoir sur le bort d'amont quarre (*sic*)[1] et sur le bas V comme apostres à demis corps, et sur les bors des costez en a VI, trois de chascune part, qui sont tous entiers. Et sur le haut est l'Annunciacion Nostre Seigneur, sur les milieux sont deux roix sains, et sur le bas deux apostres. Et sur le milieu du haut bort droit, dessus la teste Nostre Dame est comme un autel à un orillier couvert d'un drap, sur lequel est une croix de tres ancienne façon et lettres d'un costé et d'autre. Tout le plat dudit tableau est sur le haut, à l'environ des testes et espaules de Nostre Seigneur et de Nostre Dame, couvert d'argent qui est tout ouvré à cercles et branches et divers fueillaiges emboutis de bien ancienne façon; et sur les deux parties hautes sont en deux osteaus deux demis angles haut emboutis, dessous lesquelz a deux petis osteaux à diverses lettres; et dessous chascun d'iceulz a une voye de lettres très

1. Lire *quatre*.

anciennes. Les dyademes de Nostre Seigneur et de Nostre Dame sont hauciez sur le roont, tous garnis et couvers d'argent doré ouvré à branches entrelaciées et à divers fueillaiges, qui est tout de tres ancienne euvre et fait à jour. Et est à savoir que toute ladicte garnison d'argent d'icelli tableau y est clouée dessus à clous d'argent doré dont les testes parent. Sur les dyademes de Nostre Seigneur et de Nostre Dame sont sur chascun, entre IIII crampons et enchastonnez, trois balais, trois cabuçons, de pale couleur et tous glaciés, et les aucuns persiez et fort diffamez, dont ceulz du dyademe Nostre Dame sont les plus grans et pevent peser chascun, l'un par l'autre, VI caras; et ceulz du dyademe de Nostre Seigneur, qui sont les plus petis, pevent peser chascun, l'un par l'autre, environ VI caras. Et à l'environ de chascun des dessusdiz VI balays sont rivées et atachiées sur leurs faces IIII grosses pelles de assez bonne pel et de clere eaue, dont les aucunes sont assez roondes; et ainsy y en a par tout XXIIII, mais celles du dyademe de Nostre Dame sont les meillieurs et plus grosses, et y en a de plus grosses les unes que les autres : et pevent peser chascune, l'un par l'autre, environ II caras et demi; et celles du dyademe de Nostre Seigneur, qui sont mendres et les mains roondes, pevent peser chascune, l'une par l'autre, environ II caras. Sur le bout dudit tableau tient un annel d'argent assez grant qui est tourné et façonné comme un compas autour; et par ledit anel se ataiche ledit tableau à un clou là où on le vueilt mettre. Et puet avoir d'argent oudit tableau environ IIII mars. Et le dehors d'iceli tableau est couvert de satanin vermeil brodé à cercles roons esquelz a croix, et a compas entre yceulz et y a oultre aucunes lettres anciennes; et sur le milieu est une grande croix à trois bras de trois grandeurs, tout de fil d'or; et sur le haut sont en deux osteaux brodés de fil d'or et de soie deux demis angles. Et poise en tout ledit tableau, tant en argent comme en autre garnison avec le boiz, XIX mars III onces VII esterlins et demi. Et se met ledit tableau en un estuy de cuir garni de deux anses, d'une haute serrure et de trois loyeures comme bendes, tout d'argent blanc, qui pevent peser ensamble.......

MITTRES D'ARGENT DONT LE CHAMP EST DE PERLES ET PAR DESSUS GARNIES D'ORFAVERIE ET DE PIERRERIE.

481. Une mittre dont le champ est tout de perles, et est le cercle de entour la mittre d'orfaverie d'argent doré, garnie de saphirs, grenas et perles et semblable est le cercle qui va au lonc contre le bout de ladicte mittre devant et derriere. Et ou front devant, et semblablement derriere, a deux grans esmaus de plitre et autres petis esmaus garnis de petis saphirs, grenas et perles. Et parmi le champ de ladicte mittre sont semez pluseurs petis esmaus fais en maniere de treffle, esquels il a petis saphirs et grenas. Et sur les deux bous de la mittre en haut a deux saphirs. Et les deux fanons de derriere ont le champ de perles et sont semez de petis esmaus comme la mittre, et a ses perpendicles toutes plaines.

482. Une autre mittre legiere pour prelat, de camocas blanc brodée à ymages. Et sur le devant est Nostre Dame en estant et saint Pierre d'un costé et saint Pol de l'autre, et sur le bort a v demis apostres, et sur le haut est Nostre Seigneur crucefié et Nostre Dame et saint Jehan auprès de lui : et sont leurs dyademes et les bors des nues ouvrez à perles menues. Et sur le derriere est l'Ancienne Loy, Moyses à genous d'un costé et Abraham de l'autre, et sur le haut est Nostre Seigneur en un arbre. Et sur le bout de la pointe a deux cristaux asurez. Et sur l'un des fanons est Nostre Dame en estant, et sur l'autre est un evesque à genous; et a chascun v perpendicles.

CROCES D'ARGENT ESMAILLÉES ET DORÉES.

483. Une croce d'argent dorée et esmailliée, sur le dos du croçon de laquelle a XVIII fueilles; sur le plat, d'un costé a VII pieces semées de saphirs et de grenas et VI esmaus de plitre, et est l'autre costé pareil. Ou bout du croçon est le couronnement Nostre Dame, et y sont Nostre Seigneur et Nostre Dame assis l'un emprès l'autre, et dessous les soustient

un angre à deux mains; et dessous a un chastel de tres grant maçonnerie a VIII clochiers à grans fenestrages, et ou bas dudit chastel a quatre sains en estant qui tiennent chascun un livre en la main ; et entre lesdis sains a fenestrages dont les uns sont murez et les autres creus; et siet ledit chastel sur un pié de fueillages entailliés à VI quarrés, et est semé d'esmaus asurez et vers à pluseurs besteletes et oyseaus sauvages. Le baston de ladicte croce est ront et tout d'argent doré et esmaillié d'azur, de vert et de vermeil, et le darrenier baston est à VI quarrés et un petit pommelet ou milieu; et le bout de dessous est pointu. Et poise XXI marcs.

484. Une croce d'argent dorée, ou pli du croçon de laquelle est Nostre Dame assise sur un siege quarré et tient son enfant en son bras senestre; et devant lui est un evesque à genous qui a sa croce entre ses bras. Et est ledit croçon semé de pierrerie en VII lieux d'une part et d'autre, d'un costé à XV saphirs et XIIII grenaz et de l'autre à XV grenas et XIIII saphirs, et II saphirs en ont esté levez. Et oudit croçon a un angle qui à ses deux mains soustient le bout où Nostre Dame siet; et dessous ledit croçon a un chastel de maçonnerie à pluseurs pillers menuement ouvrez, et dessous a fueillages enlevez. Et le baston de ladicte croce est de quatre pieces, toutes d'argent dorées et esmaillées par quartiers, et entrent lesdictes pieces à vis l'une dedens l'autre : et ou bout du derrain baston a un piquot de fer. Et poise en tout XX mars IIII onces XVIII deniers.

CALICES D'ARGENT ESMAILLÉS.

485. Un grant calice d'argent tout esmaillié [1], la coupe, le pommel et le pié, et la platene à pluseurs sains qui ne sont que demis et sont en oteaus. Et ou pommel dudit calice a testes esmaillées d'asur, semé de rozetes d'or. Et la platene est de celle devise, et ou milieu est Nostre Seigneur en crois, Nostre Dame d'un costé et saint Jehan d'autre. Et l'esmail est d'azur semé de rozetes d'or. Et poise en tout VI mars VI onces.

---

1. C'est le n° 48 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

486. Un autre calice d'argent doré et esmaillié [1], pié, coupe, pommel et platene. Et dehors, ladicte coupe est esmaillée à apostres, et sur le pié a angles et autres sains; et sur la platene est le couronnement Nostre Dame, et li met un angle une couronne sur la teste. Et poise en tout IIII mars VII onces.

CALICES D'ARGENT SEMEZ D'ESMAUX.

487. Un calice d'argent doré [2], dont le pié et le pommel sont semez d'esmaus esquels sont les quatre Ewangelistes, et en aucuns a sains, et es autres a bestes et oyseaus; et en la platene a un esmail d'asur où Nostre Seigneur est lié en l'estache et deux tirans qui le batent. Et poise en tout III mars V onces XII deniers.

488. Un calice d'argent doré, de trois pieces, garni de souages par le pié et le piler; et sur le plat du pié a un esmail longuet ouquel est Nostre Seigneur en la crois, Nostre Dame d'un costé et saint Jehan de l'autre; et le piler est couvert de quatre esmaus d'asur; et le pommel est hachié à fueille de vingne et y a VI oteaus rons esmailliés à testes d'apostres. Et ou fons de la coupe par dehors, qui est bien parfonde, a une rose à VI fueilles rondes esmaillées d'asur, en chascune desquelles a une rosete d'esmail violé. Et ou milieu de la platene est en un esmail ront Nostre Seigneur assis sur son trosne. Et poise en tout III mars V onces VI deniers.

489. Un calice d'argent doré, dont la pate est emboutie de fueillages de chesne et de aubespine et sur laquelle a VI esmaus d'asur assis en oteaus, dont ou premier est Nostre Seigneur en la crois, ou second Nostre Dame, ou tiers saint Jehan l'Ewangeliste, et es autres sont saint Pere, saint Pol et sainte Agnès. Et le pommel dudit calice est sur le ront embouti de fueillages, ouquel sont VI esmaus rons sortans où pluiseurs sains sont esmailliés; et la jambe d'icellui, au dessus et au dessous dudit pommel, est esmailliée, garnie de souages grenetez. Et l'assiete de la coupe dudit calice est esmailliée à pluseurs

---

1. C'est le n° 276 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 32 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

oyseaus et besteletes. Et la pate dudit calice est toute plaine, sinom que ou milieu d'icelle a un grant esmail ront d'asur semé de roses dorées, ouquel est Nostre Seigneur assis, vestu de vert et afublé d'un mantel de violet. Et poise v mars II onces VI deniers.

CALICES D'ARGENT DOREZ HACHIEZ.

490. Un grant calice d'argent doré et cizellé à lettres de Dammas, le pié, la coupe et la platene. Et en est le pié ront et le piller aussi, assés grosset ; et ou pommel en a VIII losenges VIII testes d'apostres esmaillées et entre deux fenestrages à jour. Et sur le milieu de la platene est Nostre Seigneur assis et hachié. Et poise tout IIII mars IIII onces VI deniers.

CALICES D'ARGENT DORÉS PLAINS.

491. Un calice d'argent doré tout plain, sur la pate duquel est Nostre Seigneur en crois. Et entre le pié et la coupe a un gros pommel. Et ou milieu de la platene dudit calice a une main qui tient une crois, et est la brodeure (*sic*) d'icelle platene d'un gresle souage greneté. Et se dessemble ledit calice en trois pieces, c'est assavoir la coupe d'une part, le pommel d'autre et le pié d'autre part. Et poise III mars VI onces.

492. Un calice d'argent doré et n'y a nul esmail [1]; mais ou milieu de la platene est hachée la main Nostre Seigneur qui saigne. Et poise en tout II mars IIII onces VI deniers.

493. Un calice d'argent doré, dont la pate est toute plaine et roonde, sur laquelle est un esmail d'asur bellonc où est Nostre Seigneur en la crois, et de l'une partie de lui est la lance, et de l'autre l'esponge. Et ou pommel a VI esmaus rons d'asur où sont pluseurs sainz et saintes qui se monstrent des les espaules, et est ledit pommel ouvré à fourmes perciés à jour. Et la platene dudit calice est toute plaine, dedens laquelle a un grant esmail ront d'asur où est Nostre Seigneur en sa mageste, affublé d'un

---

1. C'est le n° 60 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

mantel de pourpre fourré de vert. Et poise III mars une once XVIII deniers.

494. Un calice d'argent doré, dont le pié est à VIII carrés garnis de plains souages, sur lequel a une crois hachiée. Et en la pommete a VIII losenges esmailliés de pluseurs armes; et ou milieu de la platene est une main hachiée qui donne la beneiçon. Et poise II mars II onces et demie.

495. Un calice d'argent doré de la façon de Thoulouse, à pate roonde garnie autour sur le bas d'un souage greneté; et sur le plat devant est Nostre Seigneur taillié, sur la crois. Et le pommel est roont garni autour d'un souage feru à croizetes; et la coupe est assés petite et la platesne est garnie sur le bort autour d'un souage greneté. Et en la fosse du millieu a une main tailliée partant d'une nue et sur une crois comme de trois lis, laquelle saigne. Et poise en tout I marc VII onces V estellins.

496. Un calice d'argent doré, à pate roonde et de beau tour, sur le devant de laquelle est Nostre Seigneur haichié en la crois. Et le piller est embouté comme à losenges à fleuretes; et le pommel a cinq grans roses. Et la coupe est toute plainne, petite et assez parfonde. Et sur le millieu de la platene est en un oteau haichié une main partant d'une nue sur une croix, qui saigne. Et poise en tout I marc V onces X estellins.

BUIRETTES D'ARGENT ESMAILLÉS.

497. Une buirette d'argent dorée et esmailliée à six quarrés; et en chascune quarré a un apostre. Et poise I marc une once.

498. Une autre buirette d'argent esmailliée [1], pareille, sans aucune difference, qui poise I marc XVIII deniers.

499-500. Deux buirettes d'argent dorées et esmailliées par dehors, dont les piez sont à VI costes bordez de souages grenetez; et les esmaus sont d'asur, de vert et de vermeil, fais comme petis oteaus; et y a pluseurs oiseaux. Et en l'esmail du couvercle de l'une a escript : *Vinum*, et sur l'autre : *Aqua*. Et les martellez

---

1. Cette pièce et la précédente forment le n° 277 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

sont chascun de deux glaons, et les freteaus chascun d'un petit boutonnet. Et poisent I marc IIII onces.

BUIRETTES DE CRISTAL GARNIES D'ARGENT DORÉ.

BUIRETTES DARGENT DORÉES, CIZELLÉES ET HACHÉES.

501. Une buirette d'une aigle d'argent doré assise sur une pomme, qui est sur un petit entablement dont les souages sont perciés à jour; et pent au col de l'aigle un escuçon de l'Ordre de la Crois, et ladicte aigle est couronnée et dessus a une fleur de liz de quatre flourons sur sa teste. Et poise I marc XV deniers.

502. Une autre buirette d'argent dorée toute semblable, qui poise I marc IX deniers.

BUIRETTES D'ARGENT DORÉES PLAINES.

503. Une buirette d'argent dorée [1], ronde, sans anse, sur le couvercle de laquelle a un petit boutonnet ront et doré. Et poise I marc V onces.

504. Une autre buirette d'argent dorée pareille, sanz aucune difference. Et poise I marc IIII onces XII deniers.

505-506. Deux buirettes d'argent dorées, et entour le pié de chascune a deux petis souages grenetez; et dessus le couvercle de l'une a un *A* et en l'autre a un *V*. Et poisent les deux VII onces XII deniers.

507-508. Deux buirettes d'argent dorées bien haultes, à un petit souage par le pié greneté, et ont le col bien lonc et gresle, à un souage tout plain par le milieu. Et dessus les couvercles a esmaus d'asur dont en l'un a un *A* et en l'autre un *V* dorez. Et poisent les deux II mars I once.

509-510. Deux buirettes d'argent dorées, dont les piés sont de deux petits souages grenetez, et les couvercles et les gueulles

1. Cet article et le suivant sont compris sous le nº 33 dans l'inventaire publié par M. de Laborde.

d'icelles d'autels souages. Et sur leurs charnieres a en chascune deux petis glandaz; et sur leurs couvercles en a chascun un assés haut fretel de quatre fueilles, où est une petite poire esmaillié, et celle qui a biberon est de la teste d'un chien. Et poisent I marc VII onces III deniers.

511-512. Deux autres buirettes d'argent dorées, petites, courtes et assés grossetes par le ventre, garnies par le pié, la gueule et le couvercle chascune de trois souages ferus à croisetes. Et le biberon en passe par la teste et gorge d'une serpent à longues oreilles; et l'anse est plaine et le martelet de deux boutons entez comme glaons. Et sur le couvercle de chascune a un fretel hautelet de trois fueilles et entre ycelles un bouton esmaillié; et dedens ledit couvercle de chascune, un petit esmail roont et hautelet d'asur a un escu d'or, un arbre vert et un baston de gueules; et dessus l'un des escus un *V* et dessus l'autre un *A*; et aussi sur le couvercle de l'une des buiretes a un *V* et sur l'autre un *A* haichié. Et poisent ensemble I marc VII onces V estellins.

BUIRETTES D'ARGENT BLANCHES.

513-514. Deux buirettes d'argent blanches, dont les souages sont dorez, qui ont sur les couvercles un esmail ront des armes de la duchesse. Et poisent I marc demie once.

515-516. Deux autres buirettes d'argent, blanches, à lonc col, garnies autour du pié, du ventre, dessus la gueule et du couvercle de souages plains. Et le fretel est comme d'une fueille longuete et plaine, reploié en haut sur le dehors. Et sur les couvercles, qui sont plas, a en l'une un *V* et en l'autre un *A* haichiez. Et poisent ensemble I marc XV estellins.

517-518. Deux buirettes d'argent, blanches [1], à gros ventres et bas sur le roont et à lons cols, garnies par les piés, la gueule et le couvercle, chascune de trois souages grenetez; et sur le bors du col de chascune a un gros souage qui ceint ledit col et deux grenetez, l'un dessus et l'autre dessous; et sont tous les souages

1. C'est le nº 278 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.



dorez, fors trois qui sont en celle à mettre le vin. Et sur le couvercle de l'une est hachié un *A* et sur l'autre un *V* dorez. Et poisent ensemble II mars une once x estellins.

519-520. Deux autres petites buirettes, de façon d'aiguieres, courtes, d'argent, blanches, dont les piés sont assés larges et hautelés, garnis autour par le bas de pluseurs souages plains dorez, et les ventres en sont sur le roont, et les cols sont cours garnis haut et bas tout autour de souages dorez; et le biberon de chascune est d'un tuiau doré roont, qui passe par une piece dorée, saillant du ventre de l'aiguiere. Et les anses sont dorées sur le plat et les martellez, de deux fueilles chascun, dorez et reploiés. Et les couvercles sont garnis autour de souages plains dorez, et sur chascune a un fretel d'un petit glaon doré : et sur le couvercle de l'une a un *V* et sur l'autre un *A* hachiés et dorez. Et poisent ensemble II mars III estellins.

ENCENSIERS D'ARGENT DORÉS.

521. Un encensier [1] d'argent doré à un pié à VI quarrés portant le fons de l'encensier; et le dessus est à pillers, à fenestrages et chapiteaus; et dessus lesdis fenestrages a comme une tour à VI quarrés à oteaus de quatre demis rons, et au plus haut a un clochier à fenestrages et chapiteaus et pillers, et une aguille dessus. Et y a quatre chaiennes blanches, et dessus a une pongniée à un pommel roont, et sur le pommel a un anel ront, et ou bout de l'une des chaiennes a un anel roont. Et poise V mars II onces.

522. Un encensier d'argent doré, fait de tres grant et bel ouvrage de maçonnerie, de pillers, de chapiteaus et de fenestrages et de fueillages enlevez, dont le couvercle est agu en maniere d'un clochier. Et le dessus, là où tiennent les chaiennes, est de tres belle maçonnerie à trois chapiteaus, entre lesquels a trois clers, qui ont chascun un letrin devant lui et font semblant de lire, les deux, roles, et l'autre en un livre; et

1. Sans doute c'est le nº 31 de l'Inventaire de M. de Laborde; mais cette description là est informe. Le poids seul permet l'identification.

au dessus a comme un clochier à trois costés, à oteaus et fenestrages à jour. Et au plus haut a un anel à pendre ledit encensier, et les chaiennes sont doubles. Et poise IIII mars VI onces XVIII deniers.

523. Un encensier d'argent doré, d'ancienne façon, porté d'un pié à six quarrés et le fons est hachié par dehors à visages de hommes enchaperronez et testes de lions, et le dessus est de trois fenestrages et de trois pillers, et au haut a une orbevoie autour; et ou feste a trois chapiteaus à fenestrages, et y a quatre chaiennes blanches et ou bout des chaiennes a comme une fueille d'arable et deux anelez rons, dont l'un tient à une des chaiennes. Et poise trois mars VII onces.

524. Un encensier d'argent doré, dont le pié est à VI costés; et ou fons de l'encensier, par dehors, a VI esmaus à demi ront autour, es quels a ymages de Dieu, de quatre Apostres et de sainte Katherine. Et le couvercle de l'encensier est fait en maniere d'un clochier de maçonnerie à tourelles quarrées, à fenestrages et oteaus à jour, et à chapiteaux dessus et dessouz et à creneaux; et s'en monte en aguisant. Et se tient le couvercle à quatre chaiennes menues de double fil, dont il en y a une qui lieve ledit couvercle, lesquelles tiennent à un paveillon fait en maniere d'une fleur qui se assiet sur la pointe de l'encensier; et dessus ycellui a un grant anel ront. Et poise en tout V mars.

525. Un encensier d'argent blanc, cizellé à vingnette, dont le pié est à VI pointes, garni autour d'un souaige doré greneté. Et la coupe de l'encensier est garnie autour d'un autre souaige greneté doré. Et le couvercle est comme un clochier à VI chapiteaus d'osteaus à jour, garnis autour d'un souaige greneté et d'un espy, dorez sur le bout de chascun. Et entre iceuls chapiteaus a VI pillers creus sur le quarré et sur le haut, haichiés à fenestrages dorez; et d'iceuls yssent les chaiennes; et entre lesdis chapiteaus et pilliers est la pointe du clochier à VI oteaus à jour, garnis dessous d'un souage greneté doré et dessus d'un couronnement à creneaus dorez. Et la couverture est haichiée à VI quarrés, et dessus a un pommel doré à costes, auquel tient un anelet; et y a quatre chaiennes blanches qui tiennent dessus à un couvercle de V fueilles dorées et cisellées sur le haut à fueillages descendans; et par un pertruis qui y est passe l'une

des chaiennes, qui tient au haut à un anel roont. Et sur la coupe haut a un pommel roont, là où tient un autre anel roont à pendre l'encensier. Et poise en tout IIII mars II onces III estellins.

NAVETES D'ARGENT SEMÉES D'ESMAUS, DORÉES ET BLANCHES.

526. Une navete d'argent dorée [1] à mettre encens, seant sur un pié de sa façon; et sur le couvercle a deux esmaus fais en maniere de treffle esquels a besteletes et arbrisseaus; et si a dedens ladicte navete une cuiller d'argent [2] à prendre l'encens. Et poise en tout II mars IIII onces.

527. Une navete d'argent blanche à mettre encens, et se euvre par dessus la moitié; et y a une petite cuillier d'argent. Et poise en tout I marc une once.

BACINS D'ARGENT DORÉS À LAVER POUR CHAPELLE.

528. Un bacin d'argent [3] doré pour chapelle, à un esmail ou fons, fait en maniere d'une rose, et es fueilles a hommes qui ont corps de bestes sauvages; et en l'esmail du milieu de la rose a une femme qui joue du salterion, et sont les bors cizellez. Et poise III mars III onces XVIII deniers.

529. Un autre bacin pareil, sans aucune difference, excepté que en l'esmail du fons du bacin a une femme qui joue de la vielle. Et poise III mars III onces XVIII deniers.

BACINS D'ARGENT BLANS POUR CHAPELLE.

530. Un bacin d'argent blanc [4] pour chapelle, dont les bors

---

1. C'est le nº 35 de l'Inventaire de M. de Laborde.
2. L'Inventaire publié par M. de Laborde ajoute ici le mot « blanc ».
3. Cet article et le suivant portent le nº 27 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.
4. Ce nº et le suivant portent le nº 2 dans l'Inventaire de M. de Laborde.

sont dorez et hachiés à fueillages, et ou fons a un grant esmail [1] de nos armes; et entour a un grant compas doré et hachié à serpens; et y a une teste dont il yst un biberon. Et poise v mars vi deniers.

531. Un autre bacin d'argent pareil, sans aucune difference, excepté qu'il n'a point de biberon. Et poise iiii mars vi onces xii deniers.

532. Un bacin d'argent blanc pour chapelle, petit et parfont, encavé sur le roont, dont les bors sont estrois, dorez dessus et cizellez à fleuretes de quatre fueilles tout autour. Et ou millieu du fons du bacin a un compas doré et enlevé à un chapelet garni de fueillages de treffle, dedens lequel a un escuçon d'or à trois cheverons de gueules et à cinq lambeaus de sable sur le chief. Et le biberon est d'un tuiau blanc, qui passe par la gueule d'une diverse beste dorée à une grande gorge pelue. Et poise i marc iiii onces.

533. Un autre bacin tout pareil, sans difference au dessus escript, fors qu'il n'a point de biberon. Et poise i marc iiii onces.

CLOCHETES D'ARGENT DORÉES ET BLANCHES.

534. Une clochete d'argent dorée, hachée dessus de trois ceintes, celle du milieu à fueillages et les deux autres à lettres, là où il a escript : « *Sanctus Deus*, *sanctus fortis*, *sanctus* « *immortalis*, *miserere nobis* ». Et sur le haut a une rose ensizée. Et le bout par où l'en la tient est comme d'une fueille de treffle à jour. Et poise i marc vii onces xii deniers.

535. Une clochete d'argent [2] à sonner quant on lieve Nostre Seigneur; et la tient on par le bout qui est comme un oteau. Et poise.....

536. Une clochete d'argent blanche, sans ouvrage, dont la teneure est perciée à jour de trois demis compas; et poise sans le batail, qui est de fer, iii onces et demie.

537. Une clochete d'argent toute plainne, sans ouvraige, à un

---

1. L'Inventaire de M. de Laborde ajoute ici le mot « ront ».

2. Il n'est pas sûr que ce soit la même clochette que celle qui est décrite dans l'Inventaire de M. de Laborde sous le nº 59.

guerfil tout entour. Et en est la prise perciée à jour en maniere d'un osteau assez plain, et en est le batail de fer. Et poise sans le batail.....

538. Une autre clochette d'argent, un pou mendre que celle cy devant escripte, laquelle est d'autelle et pareille façon comme la devantdicte cloche. Et poise sans le batail.....

BOESTES D'ARGENT POUR HOSTIES, ESMAILLÉES ET SEMÉES D'ESMAULZ.

539. Une boeste à mettre pain à chanter, d'argent dorée et esmaillée, seant sur un trepié doré fait dessus, sur le plat à comme un oteau de trois fenestrages, auquel pendent VI esmaux d'asur à bestes sauvages. Et le fons de la boeste de dehors est doré ; et sont la dicte boeste et le couvercle par dehors toute fretée, à losenges dorées et grenetées, sur lesquelles a en losenges testes de marmous. Et es esmaus de la boeste a apostres et demis angles, et en ceuls du couvercle a angles jouans de pluseurs instrumens, et sur le fretel, qui est de quatre fueilles entre une petite crois. Et le fons de ladicte boeste dedens est tout esmaillié d'un tres bel esmail d'asur, de vert et de vermeil, fait en maniere d'un oteau, ou milieu duquel est Nostre Seigneur assis en son trone. Et tout autour a angles à mains jointes et autour a escript : « *Ave*, *Jhesu Christe*, *Verbum Patris*, *Filius Virginis*, *Agnus Dei*, *Salus mundi*, *Hostia sacra*, *vera Caro*, *Fons pietatis* ». Et ou fons du couvercle est en un petit esmail enlevé la Veronique. Et poise en tout III mars VI onces XVIII deniers.

BOESTES DE CRISTAL GARNIES D'ARGENT DORÉ.

540. Une boeste de cristal[1] à mettre pain à chanter, dont le fons est esmaillié d'asur, ouquel est Nostre Seigneur en sa mageste, et aus deux costez a deux angles, dont l'un tient une couronne d'espines et l'autre les clos et la lanse ; et est la bordeure d'un souage doré endenté, et dessous est garni d'une orbevoie assise

1. C'est le n° 45 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

sur trois lions. Et le couvercle de ladicte boeste est de cristal garni par les bors d'une orbevoie à creneaus; et dessus a une petite terrace à creneaus, où il a un lion seant. Et poise en tout III mars VI onces.

BOISTES D'ARGENT DORÉES, HACHÉES, PLAINES ET BLANCHES.

541. Une boiste d'argent dorée en façon d'escrinet quarré, plus lonc que large, et est tout hachié par dehors à escuçons de noz armes et à angles, aigles et lions qui les tiennent. Et le couvercle ferme à un loquet tournant; et dessus a une anse à porter ledit escrinet. Et poise II mars.

542. Une boiste d'argent, dorée par dehors et blanche dedens, et est à deux petis souages grenetez. Et dessus le couvercle a un petit pommel, où l'en assiet une petite croiz d'argent; et ou bout d'icelle a trois petites fleurs de lis, et Nostre Seigneur est en la crois tout enlevé. Et poise VI onces.

543. Une boiste ronde d'argent[1] dorée, sur le couvercle de laquelle il a un petit anelet. Et poise III onces.

544. Une boiste d'argent dorée et hachée à lettres de Dammas, laquelle est garnie par le pié et le couvercle de souages grenetez. Et le couvercle se ferme à charnieres, et sur le milieu a une main hachiée qui fait crois. Et poise en tout I marc V onces.

545. Une boiste d'argent dorée, laquelle est assez grande et est hachiée par le corps à deux ceintes esquelles a escript YEUK, et y a oultre mains entrelaciés et aigles à testes de femmes. Et le couvercle est garni sur les bors haut autour d'un souaige feru à croisettes; et sur le plat a une ceinte hachiée de la devise de la boiste. Et le fretel est d'un pommel roont, ouquel sont haichiés les quatre lettres dessus escriptes. Et poise en tout II mars V onces.

PAIS D'ARGENT ESMAILLÉES ET DORÉES.

546. Une pais d'argent dorée et esmaillée, et sur l'esmail est

1. C'est le n° 34 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

Nostre Seigneur en la crois, Nostre [Dame] d'un costé et saint Jehan de l'autre, et sont entailliés; et environ sont les quatre Euvangelistes, et sont les bors à pluseurs souages grenetez. Et par derriere ferme à quatre chevilles d'argent; et y a une anse à quoy on le tient. Et poise en tout III mars IIII onces.

547. Une pais [1], faite en maniere d'une fleur de lis d'argent, dorée et esmailliée à noz armes, et en l'esmail d'icelle est Nostre Seigneur en la crois, et Nostre Dame est d'un costé et saint Jehan de l'autre. Et poise III mars une once.

548. Une pais, qui siet par derriere sur une fueille de trois fueilles, qui font la queue de l'anse par quoy on la tient; et sur le devant est hachée autour et y a escript: « *Agnus Dei, qui* « *tollis peccata mundi, miserere nobis* », et dedens est esmaillié d'asur, et en l'esmail est Nostre Seigneur d'argent doré et enlevé, en crois, et Nostre Dame d'une part et saint Jehan de l'autre. Et dessus la pais a comme deux fueilles renversées et un boutonnet entre deux. Et poise VII onces XV estellins.

549. Une pais d'argent dorée, qui fait la queue d'une anse par là où l'en la porte, et devant est garnie autour d'un souage greneté d'un ront et d'une cordelle. Et dedens est esmaillié de vert à fueillages, et d'azur à testes de lions à maniere de losenges; et en l'esmail est Nostre Seigneur en crois, et Nostre Dame et saint Jehan aus costez. Et poise VI onces VII estellins et obole.

550. Une pais d'argent dorée, faite en maniere d'un ront fenestrage, et est garnie autour d'un souage cordelé, et auprès est hachié autour à rosetes; et dedens est esmaillié d'asur, et y a en l'esmail Nostre Seigneur en crois, et Nostre Dame et saint Jehan aus costez. Et poise II onces XII deniers.

551. Une pais d'argent toute dedens esmaillié d'azur, en laquelle est Nostre Seigneur en la crois et à ses deux costez Nostre Dame et saint Jehan, garnie de souages dorez ferus de croizetes. Et poise II onces et demie.

552. Une pais d'argent dorée, tournée sur le quarré plus lonc que large, garnie autour de pluseurs souaiges dont les bors se avalent sur le dedens. Et y a escript de lettre haichié : « *Agnus* « *Dei, qui tollis peccata mundi, miserere*.... » Et le dedens de la

---

1. C'est le n° 3 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

paix est esmaillié d'azur, et y est Nostre Seigneur en crois et Nostre Dame et saint Jehan à ses costez ; et dessus sont la lune et le soleil. Et le dehors de ladicte paix est blanc, auquel tient une anse tournée à jour à demi roont et reploiée dessous à une potence qui apuie ladicte paix. Et poise VI onces V estellins.

553. Une autre paix d'argent dorée, tournée sur la façon d'un pingnon de chapelle, apuié aus deux costez de deux pilliers bouterez à archieres à jour. Et les bors de ladicte paix sont descendans sur le dedens et hachiés à endenteures garnis sur le dehors tout autour d'un menu souage, endenté comme à grains. Et sur les deux avalemens du haut du pingnon a fueillages enlevez, et sur le bout une fueille comme d'espine. Et le dedens de ladicte paix est esmaillié d'asur à une crois d'or, sur laquelle est Nostre Seigneur enlevé et à ses costez Nostre Dame et saint Jehan enlevez sur l'esmail dessus petis entablemens agus ; dessous et sur le bas a une terrace vert et longuete sur le roont, goutée de blanc et de vermeil. Et le derrier de la paix est blanc, là où tient une anse dorée dehors et reploiée, au bout de laquelle sur le bas a une fueille d'espine comme en treffle, qui fait pate à soustenir droite ladicte paix. Et poise I marc X estellins.

554. Une autre paix d'argent dorée et esmailliée, tournée sur le quarré plus lonc que large et garnie sur les bors du dedens, qui sont encavez, d'un souage feru à croisetes. Et le dedens est tout esmaillié d'asur à losenges fleuretées en orbeur. Et a trois demis fenestrages sur le haut, dont les entredeux sont vers. Et sur le mileu dudit esmail est Nostre Seigneur en crois et à ses costez Nostre Dame et saint Jehan. Et le dehors de ladicte paix est chanfreté de vert, pommeté d'or à losenges où sont esmailliées diverses bestes. Et l'anse est à jour, tournée sur le quarré, tenant à la paix à II fueilles d'espine. Et sur le dehors est garnie d'un costé est d'autre d'un haut soage de II autres ferus à croisetes. Poise I marc.

555. Une autre paix d'une fleur de lis d'argent dorée, garnie tout autour de pluiseurs souages et esmailliée d'asur sur le devant, dedens les fleurons qui sont ouvrez sur le dessus comme à demis fenestrages d'argent enlevez. Et dedens l'esmail du haut fleuron est Nostre Seigneur en crois ; et dedens les deux des costez sont assis sur terrace vert Nostre Dame et saint Jehan,

faisans chieres desconfortées. Et se tient et apuie ladicte paix sur le bas derriere à deux jambes qui ont pates de chien. Et l'ance par laquelle se porte ladicte paix est grosse et quarrée. Et poise ladicte paix I marc VII onces.

BENOISTIERS ET ASPERGÉS D'ARGENT DORÉS SEMÉS D'ESMAULS.

BENOISTIERS ET ASPERGÉS D'ARGENT DORÉS HACHIÉS.

556. Un benoistier d'argent doré pour chambre, dont le pié est bordé de deux souages grenetez et porté de trois pates de chien et le corps est court et gros et ront comme un pot de cuisine, et ouvré comme d'escailles; et entour le col est bordé d'une hacheure endentée dessous, laquelle a fueillages. Et la gueule est bordée d'un souage greneté, et le bort du couvercle d'un autre pareil souage; et ledit couvercle est ouvré à escailles comme le benoistier, et dessus a un fretel ouquel a un pommel à VI costes et dessus une crois double. Et oudit benoistier a quatre chaiennes doubles tenant à une platene dessus. Et y a un aspergés d'argent doré à un pommel ront au bout, loié en deux lieux par le milieu de deux pommelles costez, et à l'autre bout est agu. Et poise I marc VI onces XVII deniers.

557. Un benoistier d'argent doré et hachié à lettres de Dammas à fueillages et autres choses, lequel est à VI quarrés; et par le pié et la gueule est garni de souages grenetez, et est assés large par la gueule. Et l'anse est faite en maniere d'un fenestrage et se tient l'anelet dessus à un fueillage massie : parmi laquelle anse passe. Et l'aspergiés est hachié par quartiers et fueillages, et est à un bout de la façon d'une poire, et à l'autre de la façon d'un fer de masse. Et poise tout III mars III onces VI deniers.

BENOISTIERS ET ASPERGÉS D'ARGENT DORÉS ET BLANS.

558. Un benoistier [1] d'argent doré tout plain, gresle par le

1. C'est le nº 30 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

bas et large par la gueule. Et est ceint par le milieu d'une euvre faite en maniere d'un souage ; et a l'anse, sur le milieu d'en haut, un anel à touret. Et a un aspergéz quarré à trois neuz. Et poise en tout v mars une once xii deniers.

559. Un benoistier d'argent doré, fait en façon de flascon, dont le pié est quarré garni autour d'un souage à croisetes par le bas, et sur le haut du pié d'un greneté. Et sur le plat et le ventre dudit flascon a deux esmaus rons à nos armes, garnis autour de souages. Et sur les bors a autour par le milieu une haute loyeure garnie de deux souages à croizetes. Et y a comme deux serpentelles depuis les espaules en amont toutes enlevées à elles de chauves-souris tenans leurs pates sur petis entablemens. Et autour du tuel, qui est ront, a par le bas un souage à croisetes, et a deux pareuls souages à l'estoupail aussi, lequel ferme à viz et est cavé dedens. Et au fretel d'en haut tient à une chaienne qui tient à un anelet au col d'une desdictes serpentelles. Et poise en tout iiii mars ii onces.

560. Un benoistier [1] d'argent tout blanc, lié de trois souages dorez ; et sur les bors, aus deux bous de l'anse, a deux testes de homme : et en l'anse a une petite chaiennete, et ou bout a un anelet ront. Et a un aspergéz d'argent blanc. Et poise en tout v mars.

561. Un benoistier [2] d'argent tout blanc, de tres ancienne façon et a ou pié un souage d'argent doré et un dessus, et y a un anelet. Et poise iiii mars.

562. Un benoistier d'argent blanc, plat derriere et fait devant et sur les costez à six quarrés, et est loyé de souages dorez par le pié, le ventre et la gueule ; et sur lesdictes quarrés et sur le couvercle qui est plat, a losenges dorées hachées à nos armes, et rolez dorez esquielx a escript en hacheure : « *Je le doy* ». Et sur le devant dudit couvercle a un petit lion assis qui est doré. Et l'anse est endentée sur le plat de dens blans et de dorez et de hachés ; et y a en hacheure dorée escript ledit mot. Et poise iii mars.

563. Un benoistier d'argent doré, fait en maniere d'une

---

1. C'est le nº 4 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 279 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

coquille dont la gueule est d'un petit souage greneté; et se tient à une chaienne où il a un annel ront. Et poise II mars une once.

564. Un benoistier d'argent blanc a VIII costes dont les souages sont dorés; et en est l'anse soudée en VI lieux, tournant par deux testes de loup; et y a un anel ront pour le pendre. Et poise avecques l'aspergés V mars II onces.

565. Un benoistier pour chambre d'argent doré, à VI costes, estroit par dessous et large par dessus, dont les souages sont tous plains. Et en est l'anse faite en maniere d'un compas tournant par deux testes de chien. Et l'aspergés pour donner l'eaue est quarré à une pommete ou bout et deux neuz en la verge sur le quarré. Et poise III mars II onces.

566. Un benoistier d'argent blanc, plat sur le derriere et à quarrés sur les costez et le devant, dont les deux quarrés devant font comme une coste saillant. Et est ledit benoistier garni autour du pié, du millieu et du haut, de trois grans soages dorez es quels en a quatre grenetez: et le couvercle se lieve à charnieres, lesquelles charnieres sont garnies du lonc de deux souages dorez ferus à croizetes. Et l'anse est comme d'une arche sur le quarré qui se tient sur les deux costés du haut du benoistier à tournans dorez. Et sur le haut tient un anelet roont à un crampon passant par l'anse. Et poise I marc VII onces VIII estellins. Et le aspergéz est d'argent blanc à VI quarrés, garni de deux souages dorez entre les deux bocetes des bous et la verge; et la premiere bocete est à VI costes sur le roont et y tient dessus un anelet; l'autre bocette, là où tiennent les soies à donner l'eaue benoite, est à costes, longuet sur le tour du bout d'un bouson. Et poise II onces XIII estellins.

CHANDELIERS D'ARGENT DOREZ À ESMAUX.

567. Un chandelier [1] doré, sur la pate duquel a six esmauls, dont les trois sont esmailliés d'asur à besteletes et les autres sont

1. Ce n° et le suivant portent le n° I dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

dorez tous plains ; et sont en maniere d'escuçons et a un gros pommel entour lequel a six petis esmax fais en maniere d'une rozete. Et poise IIII mars VII onces.

568. Un autre chandelier d'argent doré, pareil sans difference, pesant IIII mars VI onces.

CHANDELIERS D'ARGENT DORÉS ET HACHÉS.

569-574. Six chandeliers d'argent dorés et hachiés à lettres de Dammas et à fenestrages dessus le pié, qui est fait en maniere d'une tasse adentée, et autour est garni de souages grenetez; et la broche est creuse, longue et agüe et dedens cavée. Et se mettent l'un dedens l'autre. Et poisent tous ensemble XIII mars XII deniers.

575-580. Six autres chandeliers pareulz, fors tant que la coupe qui fait pié est plus ronde et agüe dessus et de plus petit tour; et est hachié à couronnes et à lis. Et poise tous ensemble XII mars VII onces VI deniers.

CHANDELIERS D'ARGENT DORÉS TOUS PLAINS.

581. Un chandelier [1] d'argent doré, ou pommel duquel a petis esmaus fais en losenge, et dedens yceuls a petites rosetes ; et le soustiennent quatre [2] pates faictes comme trois fueilles de chesne. Et poise IIII mars III onces.

582. Un autre chandelier d'argent doré, pareil sanz difference. Et poise IIII mars une once XVIII deniers.

583. Un chandelier d'argent doré, porté de trois pates; et ou milieu du piller d'icelui a un pommel à VI petis esmaus ; et ou milieu du bacin a une broche à mettre un cierge. Et poise IIII mars II onces XII deniers.

584. Un autre chandelier, pareil sans aucune difference, qui poise IIII mars une once.

---

1. Ce n° et le suivant portent le n° 28 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. L'Inventaire de M. de Laborde écrit « III » et non « quatre ».

585. Un chandelier [1] court et bien fourni, tout doré, et a un gros pommel à losenges esmaillié à petite rosetes. Et est porté de trois gresles jambes. Et poise III mars V onces.

586. Un autre chandelier d'argent doré, pareil sans difference qui poise III mars V onces.

TRES GRANS CHANDELIERS D'ARGENT BLANS, LES SOUAGES DORÉS.

CHANDELIERS BLANS À ESMAUS ET LES SOUAGES DOREZ.

587-588. Deux chandeliers d'argent blans pour chapelle, pareuls tous d'une façon, dont les pates sont quarrées garnis de souaiges ferus de croizetes que trois piés de chien portent. Les souages sont dorez et ou pommel d'iceuls a VI losenges esmailliées où sont roses de pluseurs couleurs ; et en sont les bacins à VI quarrés à telz souages comme ceulz des pates. Et poisent VII mars II onces VI deniers.

589-590. Deux chandeliers d'argent blans pour chapelle, sur le roont que trois pates de chien portent, lesquelles et aussi les souages sont dorez. Et sont les pommeaux roons et dorez. Et poisent III mars II onces.

591. Un chandelier d'argent blanc pour chapelle, dont le pié est à VI costes sur tour de compas, soustenu de trois pates de lion dorées, et garni autour d'un souage grenetté doré. Et le verge du chandelier est à VI quarrés sur le tour d'un pillier; et ou milieu a un gros pommel doré à VI losenges là où il a VI oiseaus qui furent esmailliées. Et le bacin est sur le tour du pié garni autour sur ses bors dedens euvre d'un souage greneté; et du milieu d'icellui bacin qui est encavé, part une broche à VI quarrés, agüe dessus, et garnie par le bas d'un souage greneté et doré. Et poise II mars VII onces X estellins.

592. Un autre chandelier, tout pareil sans aucune difference au dessus escript, qui poise II mars VII onces X estellins.

---

1. Ce n° et le suivant portent le n° 29 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

CHANDELIERS BLANS ET PLAINS.

593. Un chandelier d'argent blanc tout plain; et ou millieu du pillier a un pommel ouquel a trois esmaus de nos armes. Et poise VI mars V onces XII deniers.

594. Un autre chandelier d'argent tout plain, sans difference, qui poise VI mars V onces [1].

595. Un chandelier d'argent tout blanc porté de trois pates, à souages grenetez. Et ou millieu du pommel a VI quarrés; et les bors du bacin sont à souages grenetez. Et ou millieu a une broche à mettre un cierge. Et poise V mars une once XVIII deniers.

596. Un autre chandelier d'argent, pareil sans aucune difference, qui poise V mars une once.

597. Un chandelier d'argent tout blanc, porté de trois pates à souages grenetés; et ou millieu du pommel a six quarrés. Et les bors du bacin sont à souages grenetez; et ou millieu a une broche à mettre un cierge. Et poise V mars XII deniers.

598. Un autre chandelier d'argent tout blanc sans aucune difference, qui poise V mars.

599. Un chandelier d'argent blanc à un pommel ou millieu du pillier, ouquel a VI petis esmaus, esquels a rosetes jaunes. Et ou bacin dessus a une broche à mettre un cierge. Et poise IIII mars V onces.

600. Un autre chandelier d'argent blanc, sans aucune difference, qui poise IIII mars IIII onces XII deniers.

601. Un chandelier d'argent blanc, porté de trois pates de lion, et sont le pié, le piller, le pommel et le bacin et la broche à VI quarrés; et le pié et le bacin sont garnis par les bors de souages grenetés. Et poise IIII mars II onces.

602. Un autre chandelier d'argent, pareil sans difference, poise IIII mars.

603. Un chandelier d'argent, porté de trois pates dorées et les bors du pié du bacin sont dorez à souages grenetez. Et ou milieu

1. Cet article et le précédent forment le n° 280 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

du piller a un pommel ouquel a vi bocetes quarrées esmaillées. Et poise iiii mars une once xii deniers.

604. Un autre chandelier, pareil sans aucune difference, qui poise iiii mars une once.

605. Un chandelier d'argent blanc, dont le pié est ront et ou milieu du piller a un pommel à quatre esmaus rons, dont les deux sont aus armes de Cecile et les deux autres aus armes de Maillorgues. Et sur le bacin a une broche à mettre un cierge. Et poise ii mars vi onces vi deniers.

606. Un autre chandelier, pareil sans difference, et poise ii mars v onces.

607. Un chandelier d'argent tout blanc, porté de trois pates; et les bors sont à souages grenetez, et est bas et court. Et ou milieu du piller a un pommel à vi quarrés; et ou bacin a une broche agüe à mettre un cierge. Et poise ii mars v onces.

608. Un autre chandelier, pareil sans difference au darrenier escript, et poise ii mars iiii onces xviii deniers.

609. Un chandelier d'argent blanc, dont le pié est à vi costes, assis sur trois pates de chien. Et le bort du pié est doré à oteaus à jour autour. Ou bas du piler a vi fenestrages, et ou milieu a un pommel doré à vi oteaus esmailliés, en chascun desquelz a une fleur de liz blanche enlevée; et entre les oteaux a fueillages enlevez et glaons. Et le bacin dessus est doré autour du bort par dehors et semé de rosetes enlevées; et dedens a une broche à mettre un cierge. Et poise iiii mars vi onces xii estellins et maille.

610. Un autre chandelier, pareil sans aucune difference à celui dessus escript, et poise iiii mars vi onces xii deniers.

611-614. Quatre chandeliers tous rons comme tasses, et sont un pou plas dessus, et ou milieu a une grosse broche ronde et bien longue, et se puet lever de dessus le pié et ferme comme le pié d'un drageoir. Et entre le pié et la broche a un petit souage greneté et doré. Et sont de l'argent de Tholose. Et poisent les quatre ensemble viii mars iii onces.

615-618. Quatre autres chandeliers, pareuls sans aucune difference des quatre dessus escrips, et poisent viii mars ii onces xii deniers.

619-622. Quatre autres chandeliers, pareuls sans aucune

difference aus VIII dessus escrips, et poisent IX mars une once.

623-624. Deux chandeliers d'argent blans enlevez sur le ront et à un souage à VI quarrés greneté que trois pates de lion soustiennent; et en sont les pommeaus à VI losenges à fueilletes, et les bacins de la devise du pié qui est enlevé; et sont les souages desdis chandeliers dorez. Et poisent VI mars III onces XXVIII deniers.

625-626. Deux autres chandeliers d'argent blans, dont les pates sont enlevées sur le ront à VI quarrés garnis de souages grenetez; et en sont les pommeauls à VI esmaus d'asur roons, en chascun desquels il a un escuçon esquartellé de vermeil et de vert à une crois dorée. Et sont les bacins de la devise de la pate. Et poisent IIII mars XXI denier.

627-628. Deux autres chandeliers d'argent blans, dont les pates sont enlevées sur le roont à VI quarrés garnis à souages de croizettes sur trois pates de chien; et en sont les pommeauls de VI losenges esmailliés d'azur à fueilletes parmi; et en sont les bacins de la devise de la pate. Et poisent III mars VII onces XXIIII deniers.

629. Un chandelier d'argent blanc, de la façon d'Avignon, dont la coupe sur laquelle est la broche, est comme sur le tour d'une tasse adentée à trois tours dont cellui du millieu est encavé. Et la broche est assés longue, agüe dessus, garnie sur le bas de doubles souages, l'un sur la coupe du pié et l'autre un pou plus haut, là où la broche se amenuise. Et poise I marc VII onces II estellins.

630. Un autre chandelier, tout pareil sans difference au dessus escript, qui poise I marc IIII onces X estellins.

631. Un autre chandelier tout semblable, qui poise I marc III onces.

632. Un autre chandelier, pareil des trois dessus escrips, qui poise I marc II onces.

633. Un chandelier d'argent blanc, de la façon de Thoulouse, dont la coupe sur quoy est la broche est comme sur le tour d'une tasse adentée à trois tours, dont cellui du milieu est encavé; et la broche est toute plaine, hautelette et agüe dessus. Et poise VII onces XVIII estellins.

634. Un autre chandelier, tout pareil sanz difference au dessus escript, qui poise VII onces XII estellins.

BACINS D'ARGENT PENDUS À CHAYENNES À ESMAUS POUR TENIR TORCHES EN CHAPELLE.

635. Un grant bacin d'argent tout blanc, à quatre longues chayennes, et ou bout des chaiennes a un chapitel et dehors une pomme roonde et un anel ront; et ou fons dudit bacin a une toyere à mettre une toise; et ou dehors dudit bacin a un grant esmail ront de nos armes. Et poise en tout XV mars.

636. Un autre grant bacin d'argent blanc, pàreil sans difference, et poise XIIII mars VII onces.

637. Un autre grant bacin d'argent tout blanc, pareil et semblable sanz difference, qui poise XIIII mars VII onces.

638. Un autre grant bacin pareil et de celle devise, qui poise XIIII mars VII onces.

639. Un autre bacin, pareil sans difference, qui poise XIIII mars VI onces XII deniers.

640. Un autre bacin, pareil et de semblable façon et devise, qui poise XIIII mars VI onces.

641. Un autre grant bacin, pareil et de celle devise et façon, et poise XIIII mars VI onces.

642. Un autre grand bacin, pareil et de semblable façon et devise, et poise XIIII mars V onces XII deniers.

AUTELS BENOISTS GARNIS D'ARGENT DORÉS ET BLANS.

643. Un autel benoist de marbre garni d'argent[1], dont les bors sont dorez à pluseurs souages et la piece de dessous est d'argent toute blanche et la pierre est de diverses couleurs; et aus quatre costez a quatre escuçons des armes Pierre d'Avoir. Et poise l'argent environ IIII mars.

---

1. C'est le n° 61 de l'Inventaire publié par M. de Laborde; mais deux mots importants manquent dans la version de M. Laborde.

644. Un autel benoist de marbre, garni par les bors d'argent doré et hachié et d'argent plain par le plat dehors tout couvert; et sur les bors d'en haut sont aus quatre quarrés les quatre Ewangelistes. Et autour de l'autel a escript : « *Benedictus qui* « *venit in nomine Domini. Amen* ». Et sur les costez a escript : « *Agnus Dei qui tollis* »..., *et cetera*, quatre fois. Et poise l'argent environ v mars.

AUTRES JOYAUS ET VAISSELLE D'ARGENT.

645. Premierement une tres grant et tres noble fontaine d'argent dorée, dont le pié et l'entablement sont à vi costes; et ledit entablement est par le milieu ceint autour de losenges hachées à quatre fueilles en crois; et dessous et dessus a pluseurs souages, et au haut est crenellé en maniere d'unes brayes d'un chastel tout autour. Dessus ledit entablement siet comme un grant bacin à vi quarrés, et au bas d'icelui autour a fueillages enlevez; et en trois costez dudit bacin, là où sont petis pillers, a trois serpens qui giettent eaue par leurs gueules, sur lesquelles a comme chiens emmantelez : et en chascune quarré dudit bacin a comme une fenestre qui est de cristal, et à chascun lez a deux escus de nos armes. Le fons dudit bacin est à terrace par dedens et ou milieu a comme une mote roonde et plate à terrace; et sur la basse terrace a vi jeunes hommes en estant qui font semblant de servir trois hommes qui sont assis sur ladicte mote, desquels les piez sont sur la basse terrace : et desdis vi hommes en y a deux qui font semblant de ferir de glaives deux serpens qui gisent sur ladicte terrace, par lesquels passe l'eaue qui giette dehors. Et a l'un desdis deux hommes une targe, et deux autres ont bazelaires; et deux autres en y a : un s'encline devant les trois hommes qui se siéent, et l'autre est comme un messagier et li presente une lettre. Sur le bas de la petite terrace a trois petis chiens blans couchiés, et entre les pillers qui y sont et ladicte mote a trois connins. De dessus ladicte terrace partent trois grans arbres esmondez d'aucunes branches, et autres branches y a à fueilles comme d'espine blanche, et la branche d'en haut est toute droite fueillée autour.

Et sur ladicte mote a entre lesdis trois hommes trois cerfs noirs à cornes dorées. De ladicte mote partent trois pillers tuers et un gros ront ou milieu qui soustient un bacin doré dedens et dehors, fait comme à treffle de trois demis rons; et du fons dudit bacin yssent par dehors comme trois tuiaus qui entrent es pillers en tuers par lesquels passe l'eaue ; et entre yceuls a trois clefs tournans getans eaue, Et dessous le fons dudit bacin a comme un cercle ront par lequel coule l'eaue, et passe par lesdictes clefs et entre es dis pillers tuers; et ou fons dudit bacin a trois cignes sur haus entablemens. Et du milieu part comme un chastelet qui fait griffon, dont le pié est d'argent doré et le cors est de quatre pillers rons de cristal dont celui du milieu est plus gros que les autres ; et par le milieu sont liez d'une bende d'argent dorée : sur lesdis pillers a couronneis crenellé, garni autour par dehors de fueillages enlevez, et y a trois angelos qui tiennent chascun un pot dont la gueule pent aval et giete eaue; et sur ledit couronneis a quatre tourelles, et celle du milieu est la plus grande, et y a guarites et fenestres saillans : et sur lesdictes tournelles a quatre pennonceaus de nos armes, dont l'une est comme barriere. Du bas entablement et pié de ladicte fontaine partent, d'oultre les creneaus qui y sont, trois granz pillers de maçonnerie a fenestrages et en chascun, sur le devant, a sur un petit piler une ymage dont l'une est de saint Pierre, l'autre de saint Pol et l'autre de saint Andrieu; et dessus leurs testes a tabernacles saillans, et petis pillers à jour aus costez : et dessus lesdis tabernacles a gargoules en maniere de serpens, et au dessus sont les pinacles des pillers; et desdis pillers partent trois appuies qui aboutissent contre le grant tabernacle de la fontaine; et sur le haut desdis pilers a comme une tournelle ronde crenellée, dessus chascune desquelles part une reprinse comme un haut entablement : et sur l'une a une ymage de Nostre Dame vestue d'un mantel et couronnée, et porte son enfant sur son bras senestre et en la destre tient un lis; sur l'autre reprinse est saint Agnés qui porte une palme et sur la senestre un agnel doré; et sur la tierce est sainte Katherine couronnée qui tient sa roe a la main destre et à la senestre une palme. Du fons de la basse terrace dessusdicte partent trois rondes coulompnes par lesquelles monte et avale

l'eaue et auprés du petit bacin doré en yssent trois tuiaus qui se apuient aus clez qui sont dessous ledit bacin : et n'avale point l'eaue plus bas desdictes coulompnes; et le pinacle d'icelles coulompnes est fait au haut à fueillages enlevez comme une reprinse d'euvre, et entre ycelles a trois autres reprinses pareilles qui ne sont point soustenues ; et descendent du grant tabernacle, qui dessus lesdit bacins au dedens est fait comme d'une vote a VI arches, et au haut s'assemblent à un esmail ront fait comme d'un soleil. Par dehors ledit tabernacle a pluseurs grans ouvrages de maçonnerie, de chapiteaus enlevés à oteaus à jour et à fenestrages esmailliés à jour, et entre deux a VI petis pillers de maçonnerie à pluseurs pinacles. Sur lesdis chapiteaus d'entre lesdis pillers a VI prophetes vestus à la guise ancienne, et tiennent chascun un rolet escript à prophecies : et entre yceuls a pillers à pinacles et fenestrages esmailliés ; et dessus lesdis prophetes est ledit grant tabernacle couronné autour à oteaus à jour et à autres ouvrages, et d'entre ledit couronnement par le haut dudit tabernacle qui se apuie ausdis pillers et est fait à pillers et à doubles fenestrages esmailliés et à chapiteaus garnis autour de fueillages et dessous de grans fueillages enclinans dehors, et dedens d'aucuns compas esmailliés ; et au haut a autres petis fenestrages esmailliés d'asur à petis chapiteaus à VI gargoules de testes de serpens ; et dessus ycelles a une orbevoie à jour tout autour, sur laquelle a une haute terrace enlevée et dessus un serpent volant sur lequel est saint Michiel à pié : et est vestu court et estroit et a grans elles, et en sa main destre tient une lance dont il fiert ledit serpent parmi la gueule, et à sa main senestre tient un escu de nos armes ; sur la teste dudit saint Michiel a une crois vermeille tenant à un cercle qu'il a entour sa teste, et ou bout de sa lance a un pennon au bout duquel pent une sonnete, et a oudit pennon, d'un lez et d'autre, un escu croisié en crois de vermeille couleur. Et ladicte fontaine se deffait en pluseurs pieces. Et poise en tout III^c XL mars.

AUTRES FONTAINES D'ARGENT MENDRES.

646. Une fontaine, que XII petis hommes portent sur leurs espaules[1], et dessus l'entablement du pié sont VI hommes armez qui assaillent un chastel qui porte ladicte fontaine; et y a VI pillers a arcz bouteréz qui sont apuiez contre le siege qui porte le hennap. Et ledit chastel est comme une grosse tour ronde à pluseurs tournelles, et est assis sur une haute mote vert. Et sur trois portes dudit chastel, a trois menestrelz à trompettes, et au bas, au dehors de ladicte mote a braies crenellées; et aus creneaus du chastel, par en haut, a dames qui tiennent bastons et escus et deffendent le chastel. Et ou bout plus haut dudit chastel a un siege crenellé pour asseoir un hanap; et le fons dudit siege est d'une terrace vert boullonnée, et ou milieu a un treillis dessus un pertuis à recevoir eaue. Sur ledit siege a un hennap esmaillié dehors et dedens par quartiers, dont les uns sont dorez et grenetez et les autres sont d'azur à arbrisseaus vers et bestes sauvages; et ou fons dudit hennap a un grant esmail ouquel a un chevalier et une dame dedens un paveillon asuré : et tient le chevalier un cuer en sa main destre et la dame tient un chaiennet. Et le couvercle dudit hennap est d'autelle devise comme ledit hanap; et en l'esmail d'icelui couvercle a un esmail asuré ouquel a un chevalier qui tient un cueur : et font semblant de parler ensemble, lui et une dame qui est emprés lui. Et poise en tout LI marc V onces.

647. Une fontaine, assise sur un haut entablement porté de soy mesmes[2], ouquel entablement, sur les costez, a pluseurs compas dessous lesquels a cristal blanc et autre cristal en maniere de pierre de jaspe vermeille; et dessus est ledit entablement semé de semblables compas, et en quatre parties a quatre couronnes d'asur entre deux ancolies d'asur; en quatre parties dudit entablement a quatre pillers qui boutent contre une chapelle qui

---

1. C'est le nº 188 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le nº 185[6] du *Fragment de l'Inventaire des joyaux de Louis Ier, duc d'Anjou*, publié par M. Ledos, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L, 1889, p. 178.

est portée de VI pillers quarrez : et dessoubs ladicte chapelle a un lion tout doré qui se siet. La couverture de ladicte chapelle est d'une terrace vert, et sur ycelle a une aigle dorée estant sur ses piés, qui tient à son bec une chayennete dorée à laquelle pent une rose de noz armes. Et sur le dos de l'aigle, entre ses deux elles, a une couronne bassete sur laquelle siet un grant hennap esmaillié à ancolies et à lis : et dessus les ancolies a couronnes azurées. Et semblablemeent est le couvercle dudit hanap esmaillié par dehors ; et dedens ledit hanap a un compas ront de nos armes et ou couvercle un semblable. Et sur ledit couvercle a un chapelet ouquel a escript : « *Je le doy* » ; et d'icelui yst un fretel qui est à fueillages entailliés duquel yst un bouton esmaillié d'azur. Et poise en tout XXXVII mars.

648. Une fontaine d'argent dorée, dont le pié est porté de VI lions gisans sur leurs pates [1]. Et les bors dudit pié sont à pluseurs souages et orbevoies ; et dessus lesdis souages est le bort semé tout autour de chastons de quatre perles et un petit grenat ou milieu, et d'autres chastons es quels a grenas et saphirs. Et sur le plat dudit pié a une grant terrace vert sur laquelle a deux bergiers, dont l'un joue d'une fleute de saus et l'autre d'un cornet sarrasinois, et y a une femme qui file et si y a trois chiens et IX brebis : et sont les bergiers, la femme et les chiens dorez et les brebis sont blanches ; et a encore sur ladicte terrace connins entrans et yssans en terriers. Ou milieu de ladicte terrace est assis un tres grant piller esmaillié d'asur, et autour d'icelui a trois autres pillers de maçonnerie de tres grant ouvrage : et en chascun piller a deux hommes, l'un armé, l'autre desarmé ; et entre les pillers a trois bergiers, dont chascun a sur sa teste un chapel esmaillié d'asur, et jouent les deux de la cornemuse et l'autre du tabour et de la fleute : et sur la teste de chascun bergier a un grant chapitel de maçonnerie. Et sur le bout dudit gros piller a le siege d'un grant hennap ; et est ledit siege crenellé à souages et orbevoies, et le fons est esmaillié d'asur, et y a un homme et une femme seans sur une terrace vert et donne la femme un anel a le homme et entre euls deux a un arbre vert. Et le hennap qui est sur ledit siege est par le pié d'un souage

1. C'est le n° 428 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

à orbevoies, et ou ventre par dehors a VIII esmaus asurez, et en chascun esmail a deux chevaliers armez tenans leurs espées et leurs escus armoiez de leurs armes, et sont de ceuls qui furent au pas Salhadin; et y a IIII autres chevaliers et les lyures des esmaus sont semez de pluseurs chastons, les uns à quatre petites perles et les autres de saphirs et grenas. Et autour du bort dudit hennap par dehors a escript : « *Loyaument veuil estre demenez,* « *Car de loyauté est on honnorez. Qui loyaus est toute sa vie,* « *Honnorez est sans villenie.* » Et ou fons dudit hennap a un esmail d'asur ouquel est Salhadin à cheval et pluseurs Sarrasins derriere lui. Et est ledit hennap cizellé par dedens a fueillages enlevez. Et le couvercle par dehors est à VIII esmaus d'asur, et en chascun esmail a un des IX preus, et est chascun d'euls assis sur une terrace vert : et la lieure desdis esmaus est semée de chastons comme le hennap sans difference, et le bort est à souages crenellez et orbevoies, et le fretel dudit couvercle est à fueillages entre lesquelles a perles d'Escoce : et desdis fueillages yst un bouton esmaillié d'asur à petis connins, et dessus ledit bouton est une chaiere en laquelle siet l'empereur Charlemaine qui est le IXe desdis preuz, et en sa main destre tient une espée et en la senestre un escu et dessous ses piés a un lioncel gisant. Et oudit couvercle a un grant esmail d'asur au dedens, ouquel sont les XII banieres de ceuls qui furent au pas Salhadin. Et est ledit couvercle cizellé par dedens à fueillages enlevés. Et poise en tout XXXII mars une once.

649. Une fontaine d'argent dorée, estant sur un bas entablement porté de VI lions gisans [1] sur lequel entablement a deux hommes sauvages portans chascun une baniere de nos armes; et ou milieu a une terrace vert ou milieu de laquelle est assis un chastel qui fait le piler qui porte ladicte fontaine : et ou bout dudit piller est assise une nef semée par dehors de VI esmaus esquels a angles jouans de pluseurs instrumens, et aus deux bous de ladicte nef a deux chasteaux sur lesquels a deux banieres de nos armes, et dedens la nef a deux chevaliers et deux dames

1. C'est le no 1857 du *Fragment de l'Inventaire des joyaux de Louis Ier, duc d'Anjou*, publié par M. Ledos dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L, 1889, p. 178.

faisans semblant de parler ensemble. De l'entablement de bas partent vi grans pillers qui boutent contre un gros piller qui est ou milieu de ladicte nef, ou bout duquel piller est le siege d'un hennap esmaillié à ondes de mer, et est crenellé ; et y a quatre fueillages, et dessous chascune fueille pent une fleur de lis esmaillée de nos armes. Le hennap qui siet oudit siege est par le ventre semé de vi esmaus es quels a chevaliers et dames faisans diverses contenances, et sont le hennap et le couvercle cizellés par dehors; ou fons du hennap a un compas ront ouquel a une dame qui tient un faucon sur son poing et un chevalier qui li veult mettre le chaperon. Et le couvercle du hennap a semblables esmax et devise ; et en l'esmail dudit couvercle par dedens a une dame qui fait semblant de soy tirer arriere d'un chevalier. Par dehors a un fretel ront à creneaus sur lequel a une baniere de nos armes. Et poise en tout xxxi mars ii onces.

650. Une fontaine d'argent dorée, dont le pié est fait en maniere d'une rose garni autour de souages grenetez, croisiés et rons, et est soustenus de trois lions. Et sur le plat du pié a pluseurs grenas et saphirs enchastonnez, et y a petites perles; et entre yceuls a vi papegaus vers couchiés ; et de dessuz ledit pié partent trois pillers qui apuient contre la fontaine à une descendue, et en chascune a une gargoule à touret, et dessus chascun a un roy dessus un chapitel ; et le bout des pillers sont à fenestrages à jour comme en maniere de clochier. Et le corps de la fontaine est assés gros et y a trois montées de degrez esmailliés et sur iceuls a trois sergens d'armes devant trois portes qui sont à tournelles et à chapiteaux, et entre ycelles portes a fenestrages doubles esmailliés à diverses ymages et creneaux dessus, sur lesquels a vi petis ymages qui regardent aval : et d'entre ycelles portes et creneaus contremont est le corps de ladicte fontaine de cristal à quarrés, et dedens le cristal a un clochier petit à fenestrages à jour. Et dessus le cristal est le siege d'un hennap garni dessus et dessous d'une orbevoie à jour, et la basse est à creneaux et y a ymages petis qui regardent bas ; et le fons dudit siege est esmaillié à arbrisseaus et à bestes; et y a trois hommes qui soustiennent la haute orbevoie. Et du milieu dudit siege part comme un bout de clochier à vi fenestres esmaillées d'asur ; et le dessus est aussi esmaillé. Et le hennap et le couvercle sont par dehors garnis de

pluseurs grenas, saphirs et perles en chastons, et y a papegaux vers et papeillons, et dedens sont cisellez à vingnete et à roisins enlevez. Et ou fons du hennap a un ront esmail ouquel a un roy et trois hommes dont celui du milieu est nu; et ou fons du couvercle en a un plus petit ouquel a un homme armé à cheval qui rescout une dame d'un homme sauvage qui l'amenoit; et le fretel est d'un homme haut assis qui joue de la vielle. Et poisent fontaine et hanap XXX mars VII onces XII deniers.

651. Une fontaine d'argent dorée [1], estant sur un entablement porté de trois lyons gisans, fait en maniere de triangle, sur lequel a une terrace vert ou milieu de laquelle a un chastel à trois portes; et devant chascune porte a un homme sauvage qui tient un baston. Et ledit chastel porte une fontaine ronde semée de pluseurs esmaus asurez, et ou ventre de ladicte fontaine a trois clefs à geter eaue; et sur ycelle fontaine a une terrace vert ou milieu de laquelle a un piller à trois quarrés, et en chascune quarré a un chevalier et une dame. Du bas du pié partent trois gros pillers à trois ars bouterés. Ou bout du grant piller siet un bacin, esmaillié de vert dehors et dedens, à geter eaue de la fontaine; et entour, sur les bors, a trois fueilles, dessous chascune desquelles pent un compas esmaillié de vert : et ou milieu a un escuçon de nos armes. Et fait ledit bacin siege d'un hennap, et le hennap et le couvercle sont chascun semez de VI esmaux esquels a chevaliers et dames faisans diverses contenances; et dedens sont cizellés. Ou fons du hennap a un compas ront ouquel a un esmail d'asur et un chevalier et une dame qui jouent aus eschez : et en l'esmail du couvercle a un chevalier et une dame qui tient la cornete du chaperon du chevalier; les bors dudit couvercle sont à souages et orbevoies, et dessus a un fretel crenellé duquel yst un boutonnet vert : et dessus ledit boutonnet a un cinge qui tient une bourse. Et poise en tout XXVI mars VI onces.

---

1. M. de Laborde a donné sous le n° 185 de l'Inventaire qu'il a publié, seulement les dernières lignes du présent article. Ce qui manquait dans le texte de M. de Laborde, a été imprimé sous le n° 185[8] dans le *Fragment de l'Inventaire des joyaux de Louis Ier duc d'Anjou,* édité par M. Ledos dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L, 1889, p. 179.

652. Une fontaine d'argent dorée [1], portée de trois hommes dorez, qui à leurs mains senestres soustiennent leurs joes et ont le couste sur le genoul senestre. Et le pié est comme un triangle à trois demis rons et à pluseurs souages sur les bors; et dessus a une terrace vert boullonnée, sur laquelle a trois arbalestiers devant les trois portes du chastel. Et aus trois quarrés dudit triangle a trois pillers à ars bouterés partans de ladicte terrace, en chascun desquels a une clef de fontaine faite d'un lion : et boutent lesdis ars contre un grant chastel environ lequel a creneaux tout autour, et y a VI tournelles dessus esmaillées d'asur. Et sur les alées du chastel a trois hommes armez tenans pavaulz, et derriere chascun d'euls a un oteau deliément ouvré, et dessoubs a esmail d'asur. Et sur ledit chastel a une reprinse d'une grosse tour à VI quarrés, et dessus a orbevoies à jour, et sur ycelle a un gros piller à fueillages enlevez sur lequel est assis le bacin de ladicte fontaine qui est ront et a souages et orbevoies à jour ; et a sur les bors trois serpentelles ; et le fons dudit bacin est autour esmaillié de vert et gouté de blanc, et le fons est comme ondes de mer. Et le hennap et le couvercle sont esmailliés à grans oteaus rons, dedens lesquels a VI petis oteaus d'asur goutez de blanc et de rouge : et ou milieu a un rondel d'or à une estoile de gueules et on milieu des VI petis oteaus a un papeillon, et au dessous du fretel a VIII faucons ; et le fretel est de fueillages, et dessus a un bouton esmaillié de vert et d'asur : et les esmaus de dedens sont de la devise de ceuls de dehors. Et sont lesdis hennap et couvercle par dedens dorez et cizellés à vignete. Et poise XXII mars.

653. Une fontaine d'argent dorée d'une seraine, estant sur un lonc entablement porté de quatre lions [2], et est esmaillié de vert à flouretes et besteletes; et sur l'un des bous de l'entablement est ladicte seraine portée d'un arbre doré à fueillages vers et glaons, et le corps de ladicte seraine tout nu par devant et sur ses espaules porte un mantel parti de vert et d'asur et joue de la cornemuse, et sur sa teste a un chapel de feustre esmaillié d'azur ; et au devant de ladicte seraine a sur l'autre bout de

---

1. C'est le n° 335 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 338 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

l'entablement une danse d'un homme coiffé, vestu d'une houce [1], et de trois femmes : et sur les branches d'un arbre qui est devant euls, est le siege d'un gobelet qui est à souages et orbevoies par les bors et ou fons est esmaillié de vert et fueillages dessous l'esmail. Et le gobelet est bien ancien et tout esmaillié à gens qui font pluseurs contenances, et dessus euls a comme chapiteaus et escripture en montant et en avalant; et le couvercle est à creneaus et esmaillié de pluseurs devises, et escript tout autour en ront : et dessus a un petit fretel. Et en l'esmail du fons du gobelet est saint Martin à cheval. Et poise en tout XX mars IIII onces.

654. Une fontaine d'argent dorée, faite en maniere d'un grant godet, dont le pié est soustenu de VI lions qui ont elles de chauvesoris, et dessus, autour dudit pié a un couronneis à VI pillers de maçonnerie apuians, entre lesquels a oteaus autour esmailliés de vert et d'asur à rosetes d'or ; et par le haut dudit couronneis a petis oteaus à jour, et en icelui couronneis, qui est à VI costes, a une terrace vert sur laquelle a autour pluseurs arbrisseaus dorez et entailliés grans et petis, et y a aussi quatre dames et un homme ; et autour du siege du godet a une ceinte à creneaus dorée, et le godet est par dehors d'une terrace vert semée de pluseurs fleurs et bocée en pluseurs lieux en laquelle a pluseurs petis arbrisseaus dorez et enlevez, et entre yceuls pluseurs et diverses bestes, les unes seans à table, les autres dansans et les autres chantans messe et faisans autres esbas. Et le bort dudit godet est doré par dehors, et dedens est ledit godet tout doré, et est ront et bien parfont ; et le couvercle est de tres belle façon à grant ouvrage, et est garni par le bas de deux souages cordelez sur lesquels pendent fueillages enlevez ; et au dessus a un cercle d'oteaus à jour dedens lequel a comme une muraille de jardin crenellée, en laquelle a trois portes faictes comme clochiers de tres belle maçonnerie à fenestrages et chapiteaus à jour et à petites tournelles agües esmailliées dessus d'azur : et y a à chascune porte un huis et un sergent d'armes devant, et entre ycelle a autour XII tournelles dont les pointes sont esmaillées d'asur, et entre ycelles a petis arbrisseaus

---

1. Le texte de M. de Laborde ajoute ici : « tenanz ses ganz en sa main ».

yssans de terraces. Et dedens a comme un jardin de terrace vert semée de pluseurs fleurs, de dessus laquelle yssent trois arbrisseaus dorez à branches estendues et VI autres à branches montans. Et au droit desdictes portes a alées sur lesquelles a hommes et femmes faisans pluseurs contenances. Autour de ladicte terrace a sieges sur lesquels sont assis pluseurs hommes et femmes apuiez contre une petite muraille à creneaux, dedens laquelle a comme la fontaine de Jouvent où se baig[n]ent un homme et deux femmes : et comme ou milieu a un clochier haut de bel ouvrage dont yssent pluseurs serpentelles getans eaue. Et y a pluseurs piilers, oteaus, chapiteaus et fenestrages, les uns esmailliés et les autres à jour ; et au dessus a fenestrages esmailliez d'asur et de vert, devant lesquels a hommes et femmes sur alées dorées : et a dessus euls chapiteaus enlevez ; et tout au haut est la couverture à aucuns fenestrages à jour. Et ledit clochier est fait pour fretel, et sur le haut d'icelui a entre fueilles un bouton asuré, et dedens le couvercle a un esmail ront d'asur haut assis, ouquel a branches et fueilles enlevées : et se desassemble ledit couvercle par pieces. Et poise en tout XIX mars VII onces XII deniers.

655. Une fontaine d'argent dorée, dont l'entablement est bellonc à VIII quarrés, et est porté de quatre lions ; et ledit entablement est esmaillié dessus de terrace vert à pluseurs flouretes. Sur ladicte terrace siet une royne emmantelée qui porte sus son poing un oisel noir, et d'autre part a un oiseleur à chauces vermeilles et solers decopez et a affublé un haut chapel esmaillié d'asur : et ou milieu a en estant une damoiselle qui a un chapel affublé, et tient une main sur les oiseaux que ledit oyseleur prent à un brey. Sur ladicte terrace a trois arbres dorez à fueilles esmailliées de vert et d'asur, et sur l'arbre du milieu a un cok à elles esmaillées dedens et dehors, lequel besse en bas sa teste, et par son bec passe un tuyau dont yst l'eaue, sur lequel a une clef à la detenir, et ledit coc a sa queue sur le dos et entre ycelle, au haut, siet le siege d'un hennap qui est crenellé et dedens esmaillié comme d'eaue ; et ledit hanap est par le fons dehors cizellé à fueillages, et par le corps et sus le couvercle par dehors. Et aussi ou fons du hennap et du couvercle dedens a comme treilleys de losenges azurées, entre lesquelles a en

chascun deux papegaux vers l'un devant l'autre : et dedens sont lesdis hennap et couvercle cizellés à fueillages et à autres choses. Et le fretel est de fueilles montans et avalans, sur lesquelles a un bouton quarré esmaillié de vert et d'asur. Et poise en tout XVI mars III onces VI deniers.

656. Une fontaine d'argent dorée [1], faite en maniere d'une nef dont le fons est de cristal et les bors sont esmailliés par dehors [2] et devers le dedens à creneaus et souages et semez d'esmaus, et aus deux bous de ladicte nef a deux tournelles et en chascune a un sergent d'armes et derriere chascun a un aigle assis sur une fueille; et sur les bors de ladicte nef a deux hommes sauvages à genous devant deux femmes, dont l'une fille et l'autre desvide. Et est portée ladicte nef d'un piler entaillié et esmaillié d'asur, et ledit piler est assis sur une terrace vert, et en chascun coing de ladicte terrace a un homme armé tenant un escu en une main et une mace en l'autre, et aus deux bous de ladicte terrace a deux arbrisseaus dont les fueilles sont vers et a papeillons dessus, et est ladicte terrace portée de VI petis lionceaus. Et poise en tout XIIII mars IIII onces.

657. Une fontaine estant en une broete d'argent doré [3], laquelle broete est sur un pié à fueillages de vingne cizellées porté de trois lionceaus [4]; et est ledit pié pointu devant et derriere. Et y a un homme qui maine ladicte brouete, qui a les pans à la ceinture et son chaperon enfourmé et la cornette de son chaperon vient sur le front. Et devant a une femme qui à sa main destre tient la brouete, et en la senestre tient une hache danoise et a un chaperon de vieille. Sur ladicte brouete a un tonnel lié de pluseurs cercles et les deux fons sont esmailliés de vert et d'asur à pluseurs besteletes, et le fons de la brouete est esmaillié d'esmail pareil; et de semblable esmail est esmaillié le siege d'un gobelet qui est assis sur le boudonnail dudit tonnel, et est crenellé, et y a quatre fueilles plus hautes que les creneaus : et le gobelet qui siet sur ledit siege est, et le couvercle aussi,

1. C'est le nº 293 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Cette description fait double emploi avec le nº 788 *bis ;* c'est-à-dire que cette même pièce est décrite deux fois dans cet inventaire ci.

3. C'est le nº 76 de l'Inventaire de M. de Laborde.

4. Le texte publié par M. de Laborde mentionne « IIII lyonceaus. »

esmaillié comme le fons du tonnel en l'un desquelz a une clef comme d'une fontaine; et sur le couvercle a un fretel esmaillié de ce meismes esmail. Et poise en tout [1] XII mars une once.

658. Une fontaine d'argent dorée, seant sur un haut entablement soustenu de deux chiens à oreilles pendans et de deux leups; et ledit entablement est garni par le bas de pluseurs souages et de une orbevoie à jour, desseur laquelle il est hachié à fueillages à diverses bestes et à autres ouvrages, et sur le haut est crenellé et a pertuis rons autour. Et sur le milieu dudit entablement est le siege de la fontaine à quatre degrez de mont tout autour. Et la fontaine est comme un petit bacin fait de tour de rose, dedens lequel a un petit chastel de maçonnerie, et sur deux rochiers qui sont aus deux lez a deux lions dreciés sur les piés derriere qui soustiennent aus piés de devant un bel tabernacle ouvré de maçonnerie à pluseurs tournelles couronnées, portes, creneaus et fenestrages à jour : et en la grande porte a deux hommes sauvages blans qui tiennent chascun une lance. Et du haut dudit tabernacle partent deux branches ouvrées à fueillages enlevez, sur lesquelles a deux sieges, l'une d'une aiguiere et l'autre d'un gobelet : et ou milieu a une dame couronnée qui a elles hautes et droites, et l'aiguiere et le gobelet sont assez petis, dorez et hachiés à liz, à lettres moresques et à autres ouvrages, et en sont les couvercles couronnez. Et sur le fretel de l'aiguiere a une terrace vert, goutée de vermeil et de blanc, sur laquelle a une beste à esle qui a visage de damoiselle; et sur la terrace du fretel du gobelet a une biche à visage de homme. Et poise tout XIII mars V onces XXIII deniers.

659. Une fontaine de une brouete d'argent doré, que un homme mainne et une femme la tire devant, en laquelle a un tonnelet loyé de VI couples de cerceaus, apuyé de deux lionceaus : et à l'un des fons a une broche qui ferme à viz, qui est d'une ymage; et

---

1. Le détail du poids de chaque pièce composant cet ensemble est donné en ces termes par le texte publié par M. de Laborde : « Et poise le pié, « l'omme et la feme IIII mars I once; et la brouete, le tonnel et le siege dudit « gobelet IIII mars V onces et demie; et le gobelet et le couvercle poisent « III mars II onces. Poisent tout XII mars I once. »

dessus le bouclier du tonnelet a un entonnoir garni de fueillages raportez par dehors. Et la bordeure dudit entonnoir est d'un souage à jour et crenellé dessus, sur lequel siet un gobelet couvert hachié à pos dont il part lis : et ou milieu a un souage greneté aus deux leiz, et ou fons a un angle esmaillié qui joue des orgues. Et environ le couvercle a un souaige de losenges à jour crenellé tout autour. Et sur le fretel a une petite terrace ronde verde, semée de marguerites. Et ladicte brouete siet sur entablement crenellé autour dessus, et garni dessous de pluseurs souages ; et est ledit entablement à vi quarrés bellonc, et se porte sur vi lionceaux seans sur petis entablemens. Et poise la brouete en tout xv mars iiii onces, et le gobelet et son couvercle ii mars une once vi deniers. Poise en tout xvii mars v onces vi deniers.

660. Une fontaine d'argent dorée, faite en maniere d'une brouete, dont l'entablement est bellonc à vi pans que vi fueilles de chesne avecques leurs tiges portent. Et a autour dudit entablement un souage percié à ront, lequel entablement est hachié de lettres moresques; et dessus ycellui a une voye de creneaus, hachiée à rainceaus de lis; dedens laquelle a une brouete que un homme boute et une femme la tyre devant à une sengle que elle a par devant la poitrine, dedens laquelle brouete a un tonnel appuié de deux lions, lyé en maniere de une queue de Biaune, barré par les bous : sur le vertail duquel tonnel a un colet garny de fueillages, dont le bort est crenellé, en quoy se assiet un gobelet hachié à rainceaus de lis, par le milieu duquel a un souage greneté aus deux costez. Et en est le couvercle hachié de la devise devant dicte et crenellé tout autour. Et sur le fretel a une terrace vert sur quoy est assis un lion; et dedens le couvercle dudit gobelet a un oyselet vert avironné de petis rainceaus d'esmail. Et poise xvii mars vii onces.

661. Une fontaine d'argent dorée, que quatre pates de lions et quatre aigles portent, dont les souages d'icelle sont garnis tout autour de vert vermeil et en couleur de toute passe, sur l'entablement de laquelle a une terrace, faite en maniere d'un rochier semée de flouretes, sur laquelle sont assis trois hommes sauvages en triangle, dont chascun tient en une main un baston, et en y a les deux qui tiennent chascun un miroer en l'autre main ; et derriere chascun desdis hommes sauvages a une

femme qui le pingne et li fait sa greve. Et sur le haut de ladicte terrace a une virole de cristal sur le ront, garnie de chapiteaus de maçonnerie à fourmes et oteaus et revestue de trois pillers à archiez bouterés ; et le plain de la garnison de ladicte virole est hachié à fourmes et à oteaus. Et ou commencement de l'un desdis pilers a un conduit à geter l'eaue, qui est d'un cinge à vis. Et le colet de ladicte fontaine où se assiet le hanap est d'une terrace vert semée de flouretes, garnie d'un souage à orbevoies percié à jour, autour desquels a trois chauves-souris estendues pour soustenir ledit hanap : lequel hanap est esmaillié de dornoiemens, sur lequel esmail a fourmes d'orfaverie enlevées perciées d'envalemens ; et le dedens dudit hanap est cizellé d'une vingneteure et y a un haut esmail bleu où il a personnages qui jouent aus eschez. Et le couvercle dudit hanap est esmaillié de celle mesmes devise. Et sur le fretel a un espy de fueilles reversées où est une pomme à VI quarrés esmailliée. Et poise XIII mars IIII onces et demie.

662. Une fontaine d'argent dorée, assise sur un entablement quarré qui se avale sus le large, que quatre lions portent ; entre lesquels lions a tout autour un grant et large souage fait de grans archiez et de fourmes de maçonnerie perciés à jour ; sur lequel entablement, lequel est hachié de fueillages d'espine, a quatre esmaus lons atachiés à cinq clos rons lesquelz sont plus longs la moitié par dessous que par dessus, tailliés en maniere d'escoince, esmailliés d'asur à fueillages dorez : et ou milieu a un escu d'asur à une tour d'argent assise sur un pont d'argent à archiez, par dessous lequel passe une riviere. Et est le corps de ladicte fontaine tout ouvré de maçonnerie : c'est assavoir aus quatre cornez a quatre assés gros pilliers qui vont jusques au milieu du corps de ladicte fontaine, sur le bout desquelz a tournelles quarrées couvertes à fenestrages de maçonnerie garnis d'envoirremens d'asur et couvertes à clochiers quarrez esmailliés de vert et une petite pommete ronde sus le bout dorée : environ laquelle couverture a creneaux fais de maçonnerie ; et entre lesdis pilliers a grans portes ouvrées de maçonnerie a grans envoirremens d'asur où il a un homme armé qui tient en la main destre une mace et en l'autre un escu esmaillié de vert. Et au dessus desdictes portes a trois arbalestrieres pour regarder

parmi, et tout le plain d'environ lesdictes portes est tracié en maniere de pierre de taille. Et dessus la maçonnerie où sont lesdictes arbalestrieres a une autre maniere de maçonnerie de tres delié ouvrage, c'est assavoir de chapiteaus enlevez à petis pilliers, à orbevoies et fourmes perciés à jour, et petis archies : lesquelx chapiteaus sont couvers d'esmail en couleur de pourpre à petis creneaus tout autour; et en chascun desdis chapiteaus a un roy couronné qui se monstre à moitié, derriere lequel a un envoirrement d'asur. Et dehors lesdis chapiteaux a aus deux costez de chascun une dame dedens petis fenestrages ouvrez à doubles fourmes, à oteaus et à petis chapiteaus de deliée maçonnerie envoirrez d'asur. Et depuis la fin desdis chapiteaus, en alant contremont, a autres manieres de fenestrages deliés à doubles formes et à tres grant quantité d'estranges oteaus de maçonnerie, dedens lesquelles fourmes a pluseurs ymages esmailliées de vert et de pourpre sur champ d'asur à fueilles vers, qui font pluseurs contenances. Et les plus grans oteaus sont envoirrez d'asur, et les mendres qui sont audessus le sont de vert; et est le haut de cest estage crenellé tout autour et garni de petis pilliers. Et est le corps de ladicte fontaine revestu de quatre grans pillers quarrez garnis de petis pillerez à pluseurs fourmes vuidées, ou milieu desquels pilliers a en chascun un cinge assis qui fait gargoulle pour geter l'eaue : au droit desquels cinges a entre lesdis pilliers et le corps de ladicte fontaine pons qui sont couvers d'esmail de pourpre crenellez tout autour à deux archez doublés par dessous pour entrer es estages où sont lesdis sergans d'armes. Et pour tenir plus ferme lesdis quatre grans pilliers a en chascun un arc bouteret à demi compas de maçonnerie fais sur le plat. Et sur la pointe de chascun desdis grans pilliers a un espy fait de quatre fueilles de chesne qui tiennent une pommete quarrée esmailliée de vert. Et est le bacin de ladicte fontaine quarré et hachié à fueillages d'espine, à quatre grans esmaus fais en maniere de fillatieres esmaillées d'asur à fueillages dorez et à telles armes comme sont celles qui sont sur ledit entablement; ou milieu duquel bacin a assis une tour quarrée couverte à doubles fourmes de maçonnerie envoirrées d'asur, crenellée tout autour ; et a quatre serpentelles sur les quarrés. Et en est le couvercle

de autelz esmaus et hacheure comme est ledit bacin sans difference ; sur les quarrés desquels il a souages de maçonnerie en alant contremont. Et dessus a un grant espy de quatre fueilles de chesne qui tiennent une pomme quarrée et esmailliée d'asur. Et poise en tout CII mars et demie once.

663. Une fontaine d'argent, dorée et esmailliée, dont le pié, qui est haut et fait comme en maniere de tour de rose à trois fueillages sur le demi ront et trois comme quarrez, est soustenu de VI bestes à visages de hommes enchaperonnez d'aumuces rebourcées et hautes et agües devant sur le haut. Autour dudit pié a pluseurs souages grenetez et autres haut et bas, entre lesquels a une ceinte esmailliée de pluseurs couleurs et devises qui environne ledit pié. Le haut d'icellui pié est tout esmaillié d'une terrace vert goutée de blanc et de vermeil ; et sur le plat dudit pié siet un pillier de tres belle maçonnerie, fait comme en maniere de clochier à pluseurs pilers et pinacles et fenestrages esmailliés, là où il a hommes et femmes es pluseurs : et de dessus ledit pié partent trois pillers de maçonnerie dorez qui appuient ledit lochier comme à arches d'eglise ; et entre les dessus dis pilers a trois cos drois qui ont longues queues roondes et recoquillées comme queue de pourcel, et leurs esles sont comme de serpent esmailliées de diverses couleurs, qui s'estendent devers ledit clochier sur le haut de trois petis pillers de façon de clochier qui sont oudit clochier et dont le bout est reployé par dehors, et est d'une fueille d'espine à trois aigles qui soustiennent le siege du hannap de ladicte fontaine, lequel est ront : et ou fons par dehors y a VI fueilles enlevées qui ont leurs branches à jour. Et le fons de dedens, là où siet le hannap est tout esmaillié d'un bois ouquel a un homme à cheval qui chace un cerf et li lance son espée ; et est ledit fons couronné d'un couronnement roont enlevé, garni autour par le bas d'un souage greneté et par le haut d'une orbevoie à jour. Et d'icellui siege partent par dehors trois grans fueilles d'espine saillans par dehors. Et le hannap est de belle façon comme de tour de lampe, duquel le pié est haut garni autour d'une orbevoie de courbetes à jour ; et est le fons dudit hennap par dehors fait comme par trois sailliées et devisié par huit quartiers, et par maniere de quartiers est tout esmaillié et cizellé ledit hannap par dehors :

c'est assavoir la moité des quartiers à diverses bestes, et la moitié cizellée de pluseurs devises. Et ledit hannap est cizellé dedens de deux ceintes à diverses bestes, l'une haut et l'autre bas : et ou fons a un haut esmail d'un oteau à VI serpentelles et ou milieu un homme assis sur une beste à visaige d'omme et joue du psalterion. Et le couvercle dudit hennap est cizellé dedens de la devise du hennap; et y a un pareil esmail ou fons, fors tant que il est plus petit et que ou milieu a une beste sauvage vestue; ledit couvercle est couronné, et le couronnement est garni par le bas d'une orbevoie de courbetes à jour, et sur le haut est creté comme à vergetes reploiées; et par dehors est ledit couvercle tout de la façon et devise du dehors du hannap, fors que sur le haut a en un oteau, garny d'un souage greneté autour, un esmail à quatre fenestrages là où il a diverses bestes. Et le fretel est d'une terrace vert goutée de blanc et de vermeil, et couronnée autour d'une orbevoie de courbetes à jour : et sur ladicte terrace a un aigle à esles estendues. Et poise en tout XXVIII mars VII onces et demie.

AUTRES FONTAINES D'ARGENT PETITES.

664. Une fontaine d'argent dorée et esmailliée, dont le pié, qui est porté de trois serpentelles dorées, est fait en maniere de compas garni autour de souages et de petis oteaus à jour; et les esmaus de dessus le pié sont d'asur à oteaus vers, esquels a testes de hommes de more et autour a arbrisseaus à fueilles vers, jaunes et morées; et de dessus ledit pié partent trois pillers aboutans à un piller de maçonnerie qui soustient le hennap, ouquel piller a trois fenestrages par le bas esmailliés d'asur. Et devant chascun a un homme armé en estant, et dessus, sur trois chapiteaus de maçonnerie saillans, a creneaux à trois autres hommes armez qui font semblant de regarder aval : et tient l'un une espée, l'autre une arbalestre et l'autre a un chapel de fer affublé. Et dessus est le siege du hennap fait autour à oteaus à jour et y a trois chauvesoris enlevées, et dedens a une terrace de vert à pluseurs connins, chiens et autres bestes et fleuretes de pluseurs couleurs ; et le hennap et le couvercle sont esmailliés

par dehors comme le pié de la fontaine ; et autour du couvercle a oteaus à jour et dedens sont cizellés à fueillages. Et ou fons du hanap a un esmail ront d'asur ouquel sont Tristan et Yseust, et sur un arbre qui est entre euls est le roy Marc duquel la teste part en la fontaine. Et ou fons du couvercle a un petit esmail ront d'asur ouquel a un petit arbrissel et deux connins. Et le fretel est de VI fueilles, trois avalans et trois montans ; et y a deux boutons rons pendans, et le bouton haut est à costes esmaillié. Et poise tout XI mars V onces XII deniers.

665. Une fontaine d'argent dorée, portée de trois serpentelles gisans sur leurs piés [1], et l'entablement est de trois demis rons et trois quarrés, et dessus tout autour a une terrace vert menuement goutée de blanc et de vermeil, et sur ycelle terrace, devant les trois portes du chastel, a III arbalestiers, et si a trois grans pillers à ars bouterés et en chascun a une clef à geter eaue. Et sur ladicte terrace a un chastel à trois portes crenelées dessus, et au dessus des creneaux a comme une reprinse d'un gros piller à trois quarrés à oteaus esmailliez de vert et d'asur ; et autour d'icelui a VI tournelles esmaillées d'asur. Et ou bout dudit piller siet le bacin qui fait le siege d'un hennap, et est ledit bacin ront et doré et les bors en sont à orbevoies à jour, et sur yceuls a trois serpentelles, et le fons dudit bacin est ondoié de vert : et n'y a point de hanap. Et poise X mars IIII onces.

666. Une fontaine d'argent dorée et esmaillée, portée de quatre lionceaux gisans [2], et en ladicte fontaine a trois portes, et devant chascune porte a un homme qui la garde ; et est faite en maniere d'un chastel de maçonnerie à tournelles, et sur le bout dudit chastel est la fontaine assise qui est de cristal, et ou milieu a un cigne et sur ladicte fontaine siet un gobelet esmaillié à couvercle et un fretel dessus. Et es esmaus a chevaliers et dames seans sur terraces vers. Et poise en tout IX mars IIII onces XVIII deniers.

667. Une fontaine d'argent dorée, portée de quatre femmes à genous [3] ; et y a une terrace vert sur laquelle a un arbre sur lequel

1. C'est le n° 393 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 336 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le n° 337 de l'Inventaire de M. de Laborde.

a un pellican qui a ses fans dessous soy et se pique de son bec en sa poitrine. Et sur l'eschine dudit pellican est le siege d'un gobelet, et le gobelet qui y siet et aussi le couvercle sont esmailliez à papegaus et à diverses flouretes en losenges; et dessus le couvercle a un fretel. Et au pié dudit arbre a une dame enchapelée qui tient un homme sauvage enchaienné par les mains. Et poise en tout IX mars II onces.

668. Une fontaine d'argent dorée, d'un serpent volant emmantelé [1] et est sur une terrace esmaillée à besteletes. Et sur l'eschine dudit serpent a le siege d'un hennap et ledit hennap et le couvercle sont esmailliez par dehors, et es esmaus a ymages qui jouent à pluseurs jeux. Et ou fons du hanap par dedens a un grant esmail ouquel a un homme à cheval qui corne aprés un cerf et a un chien avec lui. Et poise en tout IX mars une once.

669. Une fontaine d'argent dorée, d'un griffon estant sur une terrace vert [2] toute esmaillée et tres bien ouvrée ; et les elles dudit griffon sont esmaillées dehors et dedens et retourne sa queue entre ses deux oreilles : et ou bout de ladicte queue a aussi comme une rose en laquelle a un pertuis ou milieu, à geter eaue dedens. Et ou bec dudit griffon a un biberon à geter eaue dehors. Et poise VIII mars VII onces.

670. Une fontaine d'argent dorée, portée de quatre pates [3] et dessus a une terrace esmaillée de vert et y a poissons de diverses couleurs [4]; et ou milieu de ladicte terrace a un arbre où il a un serpent volant, et sur la teste d'icelui a une clef comme de fontaine à geter eaue dehors; et en un des bous de ladicte terrace a un petit arbre sur lequel a un cinge vestu de cote et de surcot [5], et a un chapel sur sa teste dont la fourreure est de violet gouté de blanc, et le dehors est d'asur gouté de blanc et de rouge; et sur le bout a une perle. Et tient ledit cinge en sa main senestre un pennier à mettre poisson et en la destre une lingne dont il a prins un barbel. Et en l'autre bout de ladicte terrace a un autre cinge en estant, vestu et enchapelé comme

1. C'est le n° 339 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 91 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le n° 89 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
4. « Violez et jaunes » d'après le texte imprimé par M. de Laborde.
5. Ici le texte de M. de Laborde ajoute les mots : « bien larges ».

l'autre ; et de sa main destre tient le haut tuyau de la fontaine et y boit. Et est le bacin d'en haut de ladicte fontaine esmaillié de vert, à connins et chiens ; et ledit bacin est soustenu de quatre branches dont les fueilles sont esmaillées de vert, d'asur et de jaune ; et ledit bacin fait siege d'un gobelet : et ledit gobelet et le couvercle sont esmailliés par dehors à hommes et femmes faisans diverses contenances [1], et y a enfans qui chacent aus papeillons ; et est l'esmail de dedens le gobelet et du couvercle esmailliés semblablement. Et sur ledit couvercle a un fretel esmaillié d'azur. Et poise en tout VIII mars II onces.

671. Une fontaine d'argent dorée, d'un mallart de riviere tout esmaillié [2] et a le col vert, et en son bec a un poisson par la gueule duquel yst l'eaue ; et ou bout de la queue dudit mallart a une fueille longue en laquelle a pertuis par lesquels on gete l'eaue dedens le ventre du mallart ; et est ycellui mallart en une fontaine de cristal enchassée en argent. Et dessous ledit cristal a un grant bacin parfont et bellonc et est ledit bacin ondoyé de vert et d'or à pluseurs herbages et bestes sauvages. Et poise en tout VII mars V onces.

672. Une fontaine d'argent dorée, d'un renart estant sur une terrace [3] esmaillié de vert, et à ses deux pates tient une crois, et sur sa teste a une aumuce vairiée, et est vestu d'un mantel esmaillié. Et de ladicte terrace part un arbre qui passe par entre les jambes dudit renart, ou bout duquel a le siege d'un gobelet. Et ledit gobelet et le couvercle sont esmailliés de pareil esmail du mantel dudit renart. Et poise en tout VI mars IIII onces.

673. Une fontaine d'argent dorée, d'un griffon [4] estant sur une terrace à souages et orbevoies par les bors, et portée de quatre lions gisans. Et dessus le dos dudit griffon, entre ses elles, a une royne emmantelée qui tient par les [esles] [5] une serpentelle qui fait biberon à geter eaue. Et derriere le dos de ladicte royne

1. C'est ce que le texte imprimé par M. de Laborde exprime par les mots : « Esmaillé par dehors de vert et d'azur à donaiemenz ».

2. C'est le nº 101 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. C'est le nº 340 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. C'est le nº 186 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

5. Le mot a été sauté par le copiste et est fourni par le texte imprimé par M. de Laborde.

est le siege d'un gobelet à souages et orbevoies et est le fons dudit siege esmaillié à pepegaus et papeillons : et ledit gobelet et le couvercle par dehors sont de celle mesmes devise et les esmaus de dedens aussi. Et sur ledit couvercle a un fretel à fueillages desquelles yst un bouton esmaillié de vert et d'azur. Et poise en tout VI mars une once XII deniers.

674. Une fontaine d'argent dorée, d'une dame qui est moitié femme et moitié beste sauvage [1], et a ses deux piés sur une terrace esmaillée d'azur à petis arbres et à cerfs et levriers : et sur les bors a souages, et ou giron de ladicte dame a une teste de buef dont elle tient les cornes à deux mains, et en ladicte teste a un biberon ; et aus oreilles de ladicte teste, aus coutes de ladicte dame et ou bout de ses girons pendent escuçons des armes de l'arcevesque de Rouen et de Margny. Et a ladicte dame vestu un petit mantel fendu aus deux costez, et a un chaperon lonc sur sa teste, et sont esmailliés tout d'un. Et derriere ladicte dame, sur le dos de ladicte beste, est le siege d'un gobelet fait à orbevoies, et le gobelet est de cristal enchassié en un pié d'argent esmaillié et à souages et orbevoies [2]. Et le fretel est à fueilles de vingne, et d'icelui yst un bouton [3] esmaillié d'asur et de vert. Et poise V mars VII onces XII deniers.

675. Une fontaine d'argent dorée, portée de trois petis lions gisans sur haus entablemens [4] et dessus a une terrace vert ou milieu de laquelle a un piler de cristal environ lequel a quatre pillers d'argent en maniere de tournelles et ou bout dudit piler est assise la fontaine, et la clef d'icelle est d'un petit cinge assis sur le visage d'une mangdegloire ; et les bors de ladicte fontaine sont à souages et orbevoies, et dessus est ondoié de esmail vert, et dedens a poissons noans. Du milieu de ladicte fontaine part un arbre ouquel a quatre branches à fueillages azurez et vers, et à l'une des branches a pendu un balay et à l'autre une topasse ; et

1. C'est le n° 78 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Le texte publié par M. de Laborde ajoute ici les mots suivants : « Et environ le cristal a IIII chauvessorie, et le couvercle est de cristal bordé d'argent à souages et orbevoies ».

3. Le texte imprimé par M. de Laborde ajoute à cet endroit les mots suivants : « A trois costes ».

4. C'est le n° 429 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

entre lesdictes branches est le siege d'un gobelet crenelé, et le fons est boullonné et esmaillié de vert, de jaune et d'asur; et ou milieu, à un greil pardessus lequel descent l'eaue en la fontaine, a un homme qui tient un cinge enchaienné, et à senestre a une femme qui joue de la vielle; et sur ledit siege siet un gobelet d'argent doré esmaillié ou fons à nos armes, et le couvercle est crenellé, et dessus a un fretel à fueillages et y a trois grenas perciés pendans à chaiennes et trois perles d'Escoce : et le bouton est à VI quarrés esmaillié d'asur. Et poise en tout V mars VII onces.

676. Une fontaine d'argent dorée, d'une royne emmantelée d'un mantel fendu devant [1] esmaillié à petis compas d'azur, de vert et de vermeil, et est à chevauchons sur le dos d'une beste sauvage qui a teste et mains de homme et a deux piés et queue de serpent : et dessus le dos dudit serpent a deux elles esmaillées d'azur et de vert. Et tient ladicte royne à sa main destre un fouet, et sa senestre maintient la teste de l'omme qui a sur sa dicte teste un chapel lont de feustre, du bout duquel yst l'eaue que l'en met en la fontaine. Et est sur une terrace esmailliée d'asur à orbevoies et besteletes et à pluseurs souages. Et poise en tout V mars II onces XII deniers.

677. Une fontaine d'argent dorée, portée de quatre petis lyons gisans [2], et dessus a un lonc entablement doré et enlevé à boullons rons et sur ledit entablement a une femme emmantellée, laquelle femme a par dessous corps de griffon et tient à deux mains une serpentelle par les elles : et est son mantel esmaillié. Et le siege du gobelet est esmaillié en losenges d'esmaus azurez et vers à besteletes, et les fretes sont vermeilles semées de rozetes d'or, et ledit gobelet et le couvercle sont dorez tout plain, excepté que ou dedens du couvercle a un esmail vert ouquel a un escu à un lion rampant qui a une estoille en la poitrine; et est ledit couvercle à souages et crenellé sur les bors. Et poise en tout V mars II onces.

678. Une fontaine d'argent dorée, d'un homme estant sur un entablement [3] esmaillié d'azur à gens à cheval et à pié qui chacent

1. C'est le n° 90 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 562 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le n° 187 de l'Inventaire de M. de Laborde.

aus cerfs, et est ledit homme vestu d'un mantel esmaillié et a bouté son bras destre en son chaperon, duquel la cornette qui est endroit le coute fait biberon à geter eaue, et a sa main senestre apoiée sur son costé : et sur sa teste, qui ferme à vis, a un chapelet à VI rosetes. Et poise IIII mars une once.

679. Une fontaine d'argent dorée, en laquelle a un cinge [1] estant sur une terrace vert, et y a un chesne d'argent doré à fueillages vers et vermeilles, et au plus haut dudit chesne a un cercle crenellé qui fait le siege d'un gobelet. Et a ledit cinge une mittre d'evesque sur sa teste et sur les deux haus bous de ladicte mittre a deux boutonnez d'argent azurez, et derriere sont les fanons pendans : et a ledit cinge un tuiau doré en la bouche, et à sa main senestre tient une croce, et a un fanon ou bras, et de la destre main donne la beneiçon et est vestu d'une chasuble dont l'orfrois de entour le col est esmaillié d'azur. Et poise en tout [2] III mars VII onces.

680. Une petite fontaine d'argent dorée, portée de trois petites serpentelles à testes de homme [3] et dessus chascune teste a un piller de maçonnerie, et es bous desdis pillers a serpentelles. Et au dessus du corps de ladicte fontaine, par le haut, a trois biberons et yssent de la gueule d'une serpentelle. Les bors de ladicte fontaine sont crenellez à orbevoies à jour, et ou fons dedens a un esmail d'asur enlevé esquels a connins jaunes et arbrisseaus vers ; et le fons par dehors est cizellé, et ou milieu a une rose à fueillages : et le bouton est d'une petite pierre de cristal vermeille ; et ou dedens du couvercle de ladicte fontaine a un petit esmail azuré ouquel a un oysel qui a son bec entre ses elles retourné par dessus son col ; et par dehors a un fretel à quatre fueilles entre lesquelles, au plus haut, est assise une perle d'Orient et dessus ladicte perle a une petite esmeraude. Et poise en tout un marc VI onces XII deniers.

681. Une fontaine d'argent dorée et esmailliée, dont le pié est en maniere de rose assise sur trois bestes dont les visages sont

---

1. C'est le nº 77 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Le détail du poids est ainsi donné dans le texte qu'a publié M. de Laborde : « Et poise la terrace et l'arbre I marc VII onces, et le singe et sa « croce poise II mars. »

3. C'est le nº 486 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

de hommes à longues barbes et assés lons cheveux toquez sur le devant. Lequel pié est garni tout entour de grans souages, dont les aucuns sont ferus de croizettes grenetées et les autres à orbevoies non perciées à jour; et sur lequel pié a une terrace verde semée de pluseurs flouretes, et y a trois arbalestiers armez de plates et de capelines garnies de camauls, dont les deux tendent leurs arbalestes et l'autre a la sienne tendue là où il met un vireton. Laquelle fontaine est garnie de trois pilers dont la masonnerie est assés plaine, et en chascun pillier a deux gargoulles pour geter eaue : et entre lesdis trois pilliers a un chastel garni de vi petites tournelles roondes dont les couvertures sont esmailliées d'asur, et entre lesdictes tournelles sont maisons à fenestres croizées dont les couvertures sont à deux pingnons esmailliés d'asur, à creneaus tout entour. Et oudit chastel sont quatre portes garnies de hommes et plaines d'envoirremens d'asur, et y a trois archez qui se ferment aus pilliers dessusdis; et a iii autres petis pilliers sur quoi se porte le bacin de ladicte fontaine lequel est roont, garni d'orbevoies à jour et tout esmaillié de vert par dessous et dedens en maniere d'une riviere où il a pluseurs poissons, et dedens lequel bacin sont vi rozes doubles d'orfaverie; et dessus ledit bacin a trois serpentelles à esles. Et le hennap de ladicte fontaine est par dedens hachié à fueillages, et ou fons a un grant esmail vert où sont vi testes de lion et pluseurs lievres et connins : et ou milieu dudit esmail est un autre esmail d'asur en maniere de losenge où est une estoille d'or sur champ vermeil; et par dehors est ledit hennap tout esmaillié de pluseurs devises, c'est assavoir à testes de lion, angelos et estoilles pareilles à celle qui est ou fons dudit hennap : et le couvercle d'icellui est pareillement esmaillié et en est le souage à orbevoies à jour; et sur le fretel, qui est de fueilles d'aube-espine, a un bouton à vi costes esmaillié de vert et d'asur. Et poise en tout xxxi mars [1].

682. Une fontaine d'argent dorée, d'un olephant estant sur un grant et lonc entablement fait à vi costes du tour d'un chasselievre, lequel entablement est soustenu de quatre petis olephans estans sur plas entablemens tous plains du tour dessus

1. Le chiffre seul a été écrit par une autre main très courante.

devisié ; et ledit entablement est garni autour vers le bas d'un gros souage roont. Et sur ses VI costes a VI longues fueilles enlevées montans, et entre lesdictes fueilles et costes sont les quarrés dudit entablement encavées et toutes esmailliées à nos armes ; et sur le haut autour est garni de gros souaiges plains et d'un couronnement dessus à creneaus enlevés. Et le dessus dudit entablement est à terrace bocée et toute dorée ; et sur les deux costez de la pointe de devant sont en estant un homme et une femme sauvaiges qui ont deux chapeaus vers sur leurs testes, et sur leurs espaules dextres tiennent chascun un gros baston esbochié paint de vert, et à leurs mains senestres tiennent deux chaiennes blanches assés grosses qui tiennent à un anel d'un colier d'une chaienne blanche pareille qui a entour le col ledit olephant ; et ledit olephant est assés grant et a gros bouel et lonc partant de sa gueule lequel est bien ouvert devant, et sur le dehors est comme à escailles ; et des costez de la gueule d'icellui olephant partent deux lons dens blans comme de deux broches agües, et ses yex sont de deux pierres de voirre vermeilles, et a ses oreilles pendans de la façon d'esles de chauves-souris, et sa queue est assés courte pendant tout droit ; et sur son dos a comme une piece enlevée, copponnée autour à demis roons, laquelle se lie à une sengle qui va autour du ventre à une autre qui fait poitras et à une autre qui fait culliere dudit olephant et qui se acouplent à charnieres. Et sur ladicte piece, ou millieu du dos dudit olephant siet un chastel à quatre quarrés et à quatre petites tournelles aus costez, à chascune desquelles pent au bas à un anel une losenge esmailliée à noz armes : et sur la pointe de chascune d'icelles tournelles a aussi un pennonceau esmaillié à nos armes. En chascune des quatre quarrés dudit chastel a une porte coulisse à envoirrement d'asur dedens acostée de deux petites tourelles et à chapiteaus de maçonnerie dessus ; et dedens chascune d'icelles portes a un homme enlevé et armé qui ont leur visieres levées, dont les deux ont targes et les autres deux taloches blanches ; et l'un tient une pique à platene, l'autre une hache à martel, l'autre une hache à grant alumelle et l'autre un fauchon : et sur chascune desdictes quarrés, aus costez de la porte, a deux garites levées ; et ledit chastel est couronné de creneaus autour, portez de pieces enlevées et boutans. Et dedens

icellui chastel siet une grosse tour roonde couronnée dessus de la devise du chastel, en laquelle tour a deux portes à chapiteaus et pillers de maçonnerie envoirrées dedens d'asur, esquelles a deux hommes armez et enlevez qui tiennent chascun une lanse, et l'un une taloche et l'autre une targe blanches. Et aussi a en ladicte tour deux garites levées, et du couronnement d'icelle tour yssent sur les costez deux hautes tournelles roondes couronnées de la devise de la grosse tour, et sur le dehors de chascune a une garite levée; et du couronnement de chascune d'icelles tournelles part une autre plus menue tourelle roonde couronnée au haut de creneaus : et sur chascune a un menestrel dont l'un joue de la cornemuse et l'autre de la trompe, et à leurs instrumens a deux pennonceaus esmailliés à nos armes; et sur les autres costez de ladicte grosse tour a deux femmes à demis corps qui ont les visages pains et tournez dehors de ladicte grosse tour et ont chascune deux grandes esles et lons cheveus et sont couronnées de couronnes plainnes, et les pendans de leurs menches sont larges et lons, retournez un tour sur leurs bras : et sur leurs mains tiennent chascune un siege pour mettre un gobelet et une aiguiere, lesquels sieges sont de tour et de façon du comble renversé d'une tour, et sur le bas au bout y a en chascun un visage d'omme à grant barbe; et au couronnement de chascun, qui est fait de pertruis à jour roons, pendent VI fueilles à longues tiges qui se loient au comble. Et poise en tout ladicte fontaine XXVIII mars VII onces X estellins. — Et le gobelet qui se met sur l'un desdis sieges est couvert et petit, d'argent doré, garni par le pié d'un souaige de pertruis roons à jour, et tout au lonc est embouti et tourné à tour de rose, ét sur les embouteures est hachié à divers fueillages, et ou fons a un roont esmail de nos armes garni autour d'un souage feru à croisettes; et le couvercle est à tour de rose, couronné d'une orbevoie de pertruis roons à jour, et dessus les embouteures hachié à divers fueillages, et dedens a un petit esmail roont de nos armes : et sur le fretel a une rose esmaillié à nos armes. Et poise en tout I marc une once. — Et l'aiguiere qui se met sur l'autre siege est petite, toute emboutiée sur le pié, par le ventre et sur le couvercle à fueillages de rose et hachié à lettres de Damas, à fueillages divers et à lis. Et le biberon part d'une teste emboutie

ou ventre de l'aiguiere et passe par la teste d'une serpent sur le haut. Et y a un archet qui se se tient audit biberon et au col de l'aiguiere. Et l'anse est grossete à une coste sur le plat : et le martelet est de deux petites fueilles retournées. Et dedens le couvercle a un petit esmail roont de nos armes, enlevé sur souages dorez ; et le fretel est d'une rose esmaillié à nos armes. Et poise I marc II onces XV estellins.

UNE TRES GRANT NEF ESMAILLÉE.

683. Une grande nef d'argent dorée, faite en maniere d'un vaissel de mer qni se appelle quarregue, assise sur quatre roes ; et en sont les aissieuls de quatre angles qui la portent, et sont les roes des deux costez esmailliés à fueillages d'azur et les raix des roes en maniere de pillers, et le tour des dites roes greneté ; et est le corps de ladicte nef esmaillié de pluseurs histoires dont les esmaus sont en quatre assietes du bout, à grans et haus souages entre deux qui vont aussi du bout, fais en maniere de creneaux. Et ou bout de la nef devant, a une grant creste qui descent d'amont jusques sur les espaules des deux angelos des roes de devant, laquelle est esmaillée devant d'azur à fueillages vers et les costes en sont d'orfaverie à petites fourmes et à creneaus ; et sur ledit bout devant a une saillie qui se porte sur quatre arches laquelle est esmaillée par les costez à donoiemens : et sont les esmaux enchassiés en demis compas d'orfaverie. Et est couronnée ladicte saillie à machecos et dessus à creneaus fais en maniere de roes ; et est la terrace de ladicte saillie toute hachée à fueillages et à lettres moresques, et sur ycelle a cinq arbalestiers tenans leurs arbalestres : et ou bout derriere de ladicte nef a un peautre pour la gouverner, lequel est esmaillié d'une part et d'autre de pluseurs histoires ; et dessus celui bout qui se appelle la poupe, a une grant saillie esmaillée en deux estages, dont celui de dessous est de pluseurs chasses, et l'autre estage est ou devant des IX preuz et par les costez de donoiemens assis en fenestrages de maçonnerie dont les pillers sont tuers ; et dessus les bors de ladicte saillie a creneaux fais en maniere de roes, audedens desquels creneaus il a trois trompeurs, un

joueur de naquaires, le patron de la nef et quatre autres ymages fais en maniere de servans : et est le fons de ladicte saillie haché de lettres moresques et de fueillages. Et ou milieu de ladicte nef a un mast à un grant voille tendu, freté par dehors de souages en maniere de eschiquier. Et sur chascune quarré a une fueille d'aube-espine renversée ; et de chascun costé dudit mast a x manieres de cordes de fil d'argent blanc tuers, qui tiennent à polies, et de chascune part deux hommes qui tirent chascun une desdictes cordes, et y a un alant à un des lez. Et dessus la proue a un petit mast lié en deux liex, dont le bout d'en haut fait la teste d'un cerf, là où tiennent deux polies par lesquelles passent deux cordes qui tiennent au voille : et devant le pié dudit mast a trois hommes qui tirent cordaige, et sur la verge qui tient le voille a aus deux bous deux hommes qui lient les cordes qui tiennent au haut bout du grant mast, sur lequel il a une eschauguete ouvrée à fenestrages et à fourmes de maçonnerie, dedens lesquels a pluseurs esmaus de donnoiemens : et dessus a deux hommes qui guetent. Et devant ladicte eschauguete a une barbequenne à regarder dedens la nef; et au pié du grant mast a un entablement tout plain, hachié de lettres moresques et de fueillages, et y a une trape pour avaler ou fons de la nef. Et d'autre part, du pié dudit mast a un tour où il pent un seau pour tirer de l'eaue d'un puis qui y est, devant lequel il a un fouyer sur quoy il a une crameilliée, là où il pent un pot : et un queux y a devant; et entre ledit mast et le fouier a un autre tour où il a pluseurs cordages, et une eschelle faicte en maniere de corde pour monter en l'eschauguete, en laquelle il a un homme qui monte contremont; et au dessus de ladicte eschauguete a une petite poulie parmi laquelle passent deux cordes là où il pent deux corbeillons. Et entre la poupe et le grant mast, là où il tient VIII cordes, a poulies et une petite eschielle de la façon de l'autre ; et encontre ledit mast a un petit voille loié ; et par dedens, pour monter en la poupe, a de chascun costé une eschielle blanche forte, et dehors le premier bout de ladicte nef a autres deux atachiées à aneaux et à cordes. Et sont tous les cordages de fils d'argent blanc tuers. Et poise en tout IIc XXVIII mars V onces VI deniers.

AUTRES NEFS D'ARGENT.

684. Une nef grande et haute, estant sur un entablement bellonc à pluseurs souages et orbevoies cizellé, et est porté ledit entablement de vi lions dorez. Et sur ycelui entablement a vi esmaux gironnez de nos armes, montans contre le piller qui porte ladicte nef; et au dessus, contre ledit piller, a vi autres esmaus contregironnez de noz armes, et ou bout d'icellui piller a une alée à creneaus; et dessous ladicte alée a vi esmaus longuez de nos armes. Dudit entablement partent vi pillers en tuers qui tiennent au chastel qui porte ladicte nef; et d'une part et d'autre dudit chastel a deux hommes qui sur leurs dos soustiennent le ventre de la nef : lequel ventre est de x esmaus de nos armes gironnez; et les bors de ladicte nef sont à creneaux et orbevoies dessoubs lesquelles a esmaus d'azur, et sur lesdis bors a viii hommes armez qui tiennent chascun un pennon de nos armes et sur leurs bras portent nostre ordre de la Crois : et est chascun homme d'armes dedens une tournelle crenellée. Es deux bous d'en haut de ladicte nef a deux chasteaus, en chascun desquels a quatre tournelles et sur chascune a une baniere de nos armes; et sur ledit chastel a deux hommes armez qui tiennent chascun une baniere de nos armes; et ou milieu dudit chastel a un donjon quarré à quatre tournelles, sur chascune desquelles a une baniere de nos armes. Et ou milieu dudit chastel, et aussi sur la feste du donjon a une baniere de nos armes. Et poise en tout cxviii mars.

685. Une nef d'argent dorée, de grant ouvrage de maçonnerie [1], dont le fons est de cassidoine, portée aus deux bous de deux seraines couronnées à elles esmaillées et de quatre levriers; et tiennent lesdictes femmes chascune un rolet à lettres d'or esmaillées d'azur. Et les bors de l'entablement sont à pluseurs souages et dessus a tout autour une litte couronnée esmaillée de vert, de more et d'azur; et dessus a quatre roses toutes azurées et entre deux à fueillages entailliés. Sur ledit entablement est

1. C'est le n° 283 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

fondé un chastel quarré ouquel il a quatre portes, sur chascune desquelles, au haut de la couverture, a deux perles d'Escoce; et sur les murs, qui sont à creneaux, a VIII hommes sauvages jouans de divers instrumens : et ou milieu dudit chastel a un donjon quarré à quatre fenestrages esmailliés d'azur, et aus quatre cornez d'icelui a quatre pillers esquels il a ars boutans contre le donjon; et sur quatre petites tournelles a quatre grosses perles d'Escoce; et es alées devers la couverture d'en haut a quatre hommes sauvages à genous devant quatre femmes sauvages faisans diverses contenances. Et est ladicte nef assise sur le bout du feste dudit donjon. Ledit fons de ladicte nef, qui est de cassidoine, est garni par dehors de grans souages tout au lonc, et es bous a fueillages, et au dessous des bors a une litte à oteaus rons esmailliés d'asur et fueillages entailliés; et les bors sont à creneaux, et dessous a orbevoies et arceaux à jour. Et ou plat de chascun costé a un chastel, en l'un desquels a un roy et une royne, et en l'autre un duc et une duchesse; et sur chascun chastel a quatre perles d'Escoce, et les couvertures sont esmaillées d'azur; et sur quatre tournelles qui sont sur les costez de la nef a quatre grosses perles d'Escoce. Sur chascun des deux bous de la nef a un tres bel chastel; et du fons de la nef par dedens part un grant degré à monter oudit chastel, et à la porte est un grant villain qui a un baston au col : et dessus lui a comme un portail sans tournelles. Oudit chastel, par dehors, a quatre fenestrages esmailliés esquels il a hommes faisans diverses contenances et grans pillers entre deux; et dessus a alées à orbevoies à jour et y a cinq tournelles sur chascune desquelles il a une perle d'Escoce, et esdictes alées a cinq hommes armez. Ou milieu dudit chastel a un donjon à pluseurs fenestrages esmailliés d'asur et y a cinq petites tournelles crenellées : et sur ledit donjon a une grosse tour ronde crenellée et à terrace, et y a trois portes et trois hommes d'armes environ la tour; et au plus haut sur ladicte terrace a un homme à chevauchons sur un lion à qui il euvre la gueule. Et le chastel de l'autre bout de la nef est de celle mesmes devise, excepté que à la porte du chastel a un homme lonc vestu, qui corne d'un lonc cor. Et poise en tout LVII mars II onces.

686. Une nef d'argent dorée et esmaillée, portée de quatre

roes esmaillées d'azur autour [1], et en VI oteaus a souages; et le pié est comme bellonc à VI quarrés, pointu aus deux bous, et autour dudit pié a VIII visages de homme et de femme dorez sur esmaux d'azur es quels il a arbres et connins et autres bestes. Et sur le ventre de ladicte nef a VIII testes dorées de hommes et de femmes sur esmaux d'asur. Et les bors sont sur le plat à esmail d'azur, à arbrisseaus et chaces de chiens et de connins. Et sur chacun bout de la nef a, sur un entablement qui se reploie, une serpentelle à elles esmaillées d'asur. Et au lonc du ventre, par dehors, a comme une creste à demis arceaus renversez. Et poise en tout LXXI mars III onces.

687. Une nef d'argent dorée et esmaillée, de la façon d'une nef de mer [2], dont l'entablement qui est lonc garni de pluseurs souages et sur le plat cizellé et semé de XV esmaus rons, grans et petis, est porté de quatre petites roes à VIII arceaux; et sur ledit entablement sont quatre hommes qui sur leur dos portent ladicte nef: et a chascun une main sur sa cuisse et l'autre devers le dos, et font semblant d'estre bien chargiés. Et de chascun costé du ventre de ladicte nef du lonc, a comme V ays esmailliés de vert, d'azur, de moure et de vermeil à pluseurs et diverses bestes faisans diverses contenances; et y a escuçons semez parmi à testes de lion, qui traient la langue; et les bors sont esmailliés sur le plat tout au lonc, de vert et d'asur à bestes sauvages et arbrisseaus. Et sur chascun bout de la nef, sur un entablement duquel les bors sont à fueillages et à glaons, a un lion doré qui se siet, et à l'un passe sa queue entre ses jambes derriere et à l'autre sa queue li tient autour de sa cuisse entre les quatre jambes. Et poise XXVIII mars une once.

688. Une grant nef d'argent dorée et esmaillée, dont l'entablement est fait en maniere de la basse court d'un chastel, plus longue que large, et sur chascun pan a une grosse tour, basse sur le ront, garnies de souages à grans orbevoies perciés à jour, et entre chascune desdictes tours, sur le devant de ladicte nef, a une muraille garnie aus deux bous de deux tournelles dont la couverteure est d'asur; et ou milieu desdictes tournelles a une

1. C'est le nº 284 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 287 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

porte de maçonnerie à deux petites tournelles pour entrer en ladicte basse court, sur laquelle porte [a] une petite maison à apentis et à fenestrages d'avalemens : et sur le ront desdictes grosses tours a une tournelle ronde couverte d'esmail asuré; et aus deux bous desdictes grosses tours a sur chascun une tournelle de la devise des autres cy dessus escriptes : laquelle basse court est toute esmailliée de vert en maniere d'un rochier sur quoy sont grant nombre de gens d'armes, archiers et autres, les uns tenans glaives et les autres haches et espées, dont les aucuns tiennent aus mains penons des armes de France et des nostres, et y a deux trompettes; lesquelles gens d'armes assaillent les deux barrieres qui sont aus portes d'un chastel qui est assis sur ledit rochier. En chascune des barrieres sont trois hommes d'armes pour la deffendre, dont l'un tient un penon de nos armes et se tient tres devant la porte dudit chastel. Environ le premier estage à vi tours où il a en chascune un homme d'armes qui gete gros caillous sur ceuls qui assaillent lesdictes barrieres et un arbalestrier qui li trait. Et entre les tours des deux bous a une maison à deux pingnons crenellée et à fenestrages de maçonnerie; dedens lequel estage a un grant donjon quarré à quatre tours, dont la couverteure est esmaillié d'asur, et en chascune tour une yraigne de fer; et oudit donjon a deux portes, devant chascune desquelles est un homme vestu d'un mantel, qui tient s'espée : sur chascune desquelles portes a une assés haute maison à fenestrages de maçonnerie. Et entre lesdictes quatre tours est assise le corps de ladicte nef sur une reprinse garnie de quatre fueilles d'arable. Ou corps de laquelle nef sont quatre esmaus d'asur, où il a en chascun un homme d'armes qui tient une hache. Et sur les bous de ladicte nef a deux chasteaus garnis de telles tours et creneaus comme est ledit donjon, es quelles tours sont gens d'armes, dont les uns ruent mangonneaus et glaives, et les autres espées. Et au plus haut dudit donjon a une eschauguete assés haute faite de maçonnerie, sur quoy est un homme qui trompe, et à sa trompete pent une baniere de nos armes; et pour aler en ladicte eschauguete a un eschallier de pierre de taille où est un homme d'armes qui y monte le glaive au col : et à l'entrée de la porte dudit donjon est un homme d'armes qui tient sur bout un

glaive : et devant ycelle a pluseurs gens d'armes qui deffendent. Le boille d'icellui est clos de muraille crenellée à deux grosses [tours] devant par dedens ladicte nef, entre lesquelles tours sont deux hommes d'armes dont l'un tient un panon des armes de France et les autres des nostres. Et par dedens ladicte nef sur le bort, lequel est esmaillié d'une terrace, sont pluseurs gens d'armes, archiers et arbalestiers qui assaillent ledit boille. Et sont les souages du bort de ladicte nef, et aussi de l'assiete des chasteaux qui y sont, à grans orbevoies à jour et crenellées, sur lesquels bors a chascun costé une maison à haute cheminée et à fenestrages quarrez. Et poise en tout cxiiii mars.

689. Une tres grant nef d'argent dorée et toute esmailliée, dont l'entablement est bellonc à vi pans garnis à grans souages dessus et dessoubz, entre lesquels a tout entour pluiseurs ymages d'enleveure qui vont à une fontaine de Jouvent qui est sur ledit entablement, dont les uns sont portez en brouetes, les autres en civieres et sur mules, et aucuns vont à potences : et sont en tout xxvi ymages. Et des deux costez dudit entablement a deux portes de maçonnerie pour entrer sur la terrace qui est sur ledit entablement ; ausquelles portes sont deux sergenz d'armes qui tiennent leurs maces et ont leurs espées ceintes : ou mileu de laquelle terrace est ladicte fontaine de Jouvent, qui est faite à vi pans et à vi pilliers à arches bouterez de maçonnerie, entre lesquelz archez a un pillier tuers qui porte le bacin de ladicte fontaine ; sur le fretel duquel bacin sont trois serpentelles et a vi autres serpentelles autour dudit bacin aussi comme pour geter l'eaue. Dedens laquelle fontaine sont vii, que hommes que femmes, d'enleveure tous nus qui se baignent, et tout autour de ladicte fontaine sont sur ladicte terrace pluiseurs ymages d'ommes et de femmes faisans pluseurs contenances, dont les aucuns se despouillent pour aler en ladicte fontaine et les autres se revestent : et y a pluiseurs robes, chausses, chaperons et sollers getez parmi ladicte terrace ; et sont xix ymages. Ainsi il a sur ledit entablement, tant dedens que dehors, en tout liiii ymages. Et sur lequel entablement a un grant olifant sur lequel a un bas dont la crupiere, le poitras et les sengles sont esmailliées de nos armes : sur laquelle crupiere a une roze double esmailliée d'asur, sur quoy est un aigle qui porte sur ses

elles une couronne ; et dessus la teste et le col dudit olifant a deux pareilles roses et aigles assises sur courroies esmailliées de nos armes. Dessus lequel olifant est troussée ladicte nef sur une reprinse garnie de grans fueillages ; et est le corps de ladicte nef de pluseurs personnages qui vont criant leurs denrées, ainsi comme l'en fait par Paris : et sur chascun personnage a escript en un roolle ce qui porte ; et sont les esmaus fais en maniere de frete dorez et hachiez, à rainceaus de lis et à petites rozetes vermeilles ; lequel corps est garni par dessous de grans souages roons et tuers à rozetes tailliées. Et sur les deux costez de ladicte nef sont grans galeries à pilliers de maçonnerie couvertes, dedens lesquelles a dances de chevaliers et de dames fais d'enleveure ; et sont partout esdictes galeries xxx ymages. Et sur les deux bous de ladicte nef sont deux chasteaus tous d'une façon, dont la basse court est à vi pans, dont chascun pan fait une tour à terrace crenellée, dedens chascune desquelles a un homme et une femme d'enleveure faisans pluseurs contenances. Et sur la muraille de entre les tours, laquelle est crenellée, sont pluseurs ymages d'enleveure faisans diverses contenances. Et sont lesdictes basses cours revestues par dedens de sales à cheminées, à grans fenestrages de taille, et à chapelles de grans fourmes de maçonnerie ; sur lesquelles chapelles a clochiers ou sont en chascun deux cloches. Et le bas de ladicte basse court d'entre les tours a pluseurs fenestres sur le roont à envoirremens de personnages, à l'entrée desquelles basses cours a pluseurs genz d'enleveure qui regardent les dances es dictes galeries sur certains degrez qui y descendent, dont il y a pluseurs hommes et femmes qui jouent de divers instrumens. Et ou milieu desdictes basses cours a un haut donjon à vi quarrés dont chascun est esmaillié à nos armes ; sur lesquels donjons sont vi tournelles qui portent un paveillon voulté à vi chapiteaus ouvrez de maçonnerie de fourmes et de archez à jour, dedens lesquels sont pluiseurs chevaliers et dames d'enleveure qui sont sur une terrace et jouent les uns au poirier et les autres à « qui ferir ». Et sur le haut desdis paveillons a une fleur de liz d'enleveure à quatre flourons. Et sont tant esdictes basses cours comme es dis paveillons cinquante et une ymage d'enleveure :

ainsi a en toute ladicte nef vixx et xiiii ymages d'enleveure. Et poise en tout iiic xxxii mars vi onces et demie.

690. Une nef d'argent dorée et esmailliée, dont l'entablement est bellonc, fait à ondes par les costez, dont les souaiges sont par le millieu grenetez, et est portée de vi lyons et est ledit entablement tout esmaillié en maniere de terrace ; en laquelle terrace a six souaiges grenetez. Et est le pié de ladicte nef de maçonnerie où il a plusieurs chapiteaux, dedens lesquelz a plusieurs ymaiges d'enleveure d'ommes et de femmes faisans maniere de dorvoiemens (*sic*) ; et ou millieu dudit pié a sur le devant en une porte un homme armé à l'ancienne guise, qui tient en sa main une mace, et sur le derriere un autre homme pareillement armé ; et aux deux costez dudit pié a deux pillers garnis d'envoirremens d'azur, sur lesquelz a deux ymaiges agenoillez chascun d'un genoil qui soustiennent ladicte nef. Et est le corps de ladicte nef esmaillé de vert à rondeaux d'azur, dedens lesquelz il a petis rondeaux vers et vermeulx bordez d'or environ et plusieurs petis poins blans ; et entre les esmaulx a plusieurs souaiges grenetez fais en triengle. Et est le corps de ladicte nef auprés du bort garnie d'un grant souaige à creneaux, dedens lesquelz il a plusieurs petis ymaiges d'enleveure qui sont deux et deux, par maniere de dorvoiemens (*sic*). Et aux deux boutz de ladicte nef a deux chasteaux assiz sur reprinses de fueillaiges de chesne esquelx chasteaux a pluseurs..... et aussi salles et maisons à cheminées et chappelles ; et sont les couverteures des donjons desdiz chastiaux esmaillez d'azur ; et à chascune porte desdiz chasteaulx a un homme qui tient une mace en une main et en l'autre uns gans. Et poise xlix mars.

NEFS D'ARGENT SEMÉES D'ESMAUS ET CISELLÉES.

691. Une nef d'argent dorée dedens et dehors, dont le pié est porté de vi lions gisans ; et entour le pié a une bordeure d'esmaus sur champ asuré à diverses bestes et arbrisseaux, et entre deux a serpentelles et testes du lion ; et est ledit pié pointu devant aus deux bous, et en quatre pars a comme demi ront à un gros souage ront, et le plat du pié cizellé à fueilles de

vingne; et du milieu part un gros piller garni de pluseurs entaillies et petis chapiteaus enlevez tout autour : et aus quatre costez dudit piller en haut a quatre grosses vis qui ferment le corps de ladicte nef avec le piller; et au plus haut du piller, entre quatre fueilles enlevées a quatre grans gargoules. Du fons de ladicte nef par dehors partent quatre gros tuiaus dont les deux vont du lonc, et les autres deux du travers de la nef, et sont liez comme de travers d'or et d'esmail vert et asuré : et ou bout de chascun tuyau a une gueule de lion qui engoule aucuns doubles souages qui vont autour de la nef; et au haut a tout autour de la nef, sur les bors, souages crenelez, et par devers le dedens de ladicte nef a une bordeure d'esmaus azurez. En ladicte nef a quatre chasteaus dont les deux des bous partent de deux encorbeillemens où il a aucuns esmaus, et sont chascun d'une tour quarrée en laquelle a quatre tournelles rondes, et est la tour quarrée roiée comme de pierre de taille, et es rondes tournelles a archieres croisées; et en deux quarrées de chascune tour par dedens la nef a deux degrez qui partent des bors de la nef, et deux portes où il a deux hommes sauvages. Et les couvertures des tours rondes sont esmaillées d'asur. Et tout autour des chasteaus a creneaus et autres creneaus pres de la couverture des tours quarrées, et sur les couvertures a quatre fenestres : et tout au haut a un fretel de quatre fueilles et un boutonnet ou milieu. Les deux chasteaus du milieu de la nef sont comme une maison longue faicte de maçonnerie, et en chascune, par dehors, a deux fenestres emmantelées, et aus costez de chascune a deux esmaus asurez; et la couverture est esmaillié d'azur, et les chasteaus sont crenelez tout autour, et sur les deux bous d'en haut a deux pommetes dorées, et ou plat desdis chasteaus, devers le dedens, a deux fenestres esmaillées à chapiteaux, portées de pillers en tuers. Et poise IIII^{xx} XV mars III onces VI deniers.

692. Une nef d'argent, semée d'esmauls par le ventre et par les bors [1], et esdis esmaus a escuçons des armes de Beaufort; et l'entablement de ladicte nef est bellonc, porté de quatre roes tournans, et en chascune desdictes roes a VII esmauls d'azur et

---

1. C'est le n° 294 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

en chascun esmail a une estoille blanche, ou milieu de laquelle a un petit esmail vert. Sur ledit entablement a vi esmaus en chascun desquels a un escuçon desdictes armes, et ou fons de la nef, par dehors, a une creste dorée qui va du lonc de la nef; et sur les deux haus bous de ladicte nef a deux serpentelles volans à elles esmaillées d'asur. Et poise xxxvi mars une once.

693. Une nef d'argent dorée, à un pié comme bellonc, pointu ou milieu et ront sur les costez, et les bors sont à pluseurs souages; et sur le plat du pié a deux compas en treffle esmailliés de vert et ou milieu a un escu de nos armes; et environ le piller qui porte ladicte nef a pluseurs pillers de maçonnerie à fenestrages à jour, et dedens a un lion et un cinge qui le tient à une chayenne; et sur les costez de la nef a autres viii esmaus sur chascun desquels a un escu de nos armes. Et sur les deux bous de ladicte nef a deux terraces crenellées, esmaillées de vert à pluseurs souages; et sur chascune terrace a un lion et un cinge qui le tient à une chaienne. Et ou fons de ladicte nef, par dehors, a un haut souage; et aus deux bous d'en haut dudit souage a deux chauvessouris à elles esmaillées dont elles portent les terraces sur lesquelles sont les lions dessusdis. Et poise xxxv mars vi onces xii deniers.

694. Une nef d'argent dorée, dont le pié est porté de x pates de chien [1]; et sur ledit pié qui est à x quarrés, a quatre esmaus esquels il a escuçons de noz armes. Et ou piller qui la porte, qui est bien gros, a fenestrages cizellez et pillers entre deux; et ou bout dudit piller est ladicte nef assise, ou ventre de laquelle a viii esmaus en chascun desquels a un escuçon de nos armes et sur chascun des deux bous de la nef a une tour ronde crenellée en laquelle a une teste d'aigle dorée; et en trois lieux environ ladicte tour a trois tournelles petites crenellées. Et poise en tout xxx mars v onces.

695. Une nef d'argent dorée, portée de quatre grans roes rondes esmaillées à pluseurs bestes sauvages et à arbrisseaux vers [2]. Et les bors de l'entablement qui soustiennent ladicte nef sont à souages et orbevoies à jour; et sur les costez d'icelle a

1. C'est le nº 286 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 288 de l'inventaire publié par M. de Laborde.

quatre esmaus rons d'asur, et en chascun a un oisel ; et sur le ventre de chascun costé a VI esmaus bien lons et V esmaus en losenges à divers oiseaus, et les bors sont à pluseurs souages. Et sur chascun des bous de la nef a un fueillage de trois fueilles, entre lesquelles il a un bouton ront esmaillié d'asur semé de estoilles d'or. Et poise XXVI mars III onces.

696. Une nef d'argent dorée, portée de quatre roes esmaillées[1], et sur l'entablement qui porte ladicte nef a VI esmaus esquels il a arbrisseaus, besteletes et connins ; et le ventre de ladicte nef est semé d'esmaus dont les uns sont lons et pointus, et les autres sont en losenge, et es dis esmaus a levriers, connins et arbrisseaus : et sur chascun des bous de la nef a un boutonnet quarré qui se besse par dedens. Et poise en tout XXIIII mars IIII onces XII deniers.

697. Une nef d'argent dorée, dont le pié est bellonc fait à VI girons, et sur chascun giron a un esmail où il a femmes et hommes faisans diverses contenances ; et les bors sont à pluseurs souages. Et sur le ventre de ladicte nef a un gros souage qui va du lonc de la nef, et les deux bous d'en haut se enclinent bien bas l'un contre l'autre ; et esdis bous a deux pommetes qui sont demi asurées et demi blanches : et sont assises entre quatre fueilles entailliées. Et poise en tout XXIII mars une once.

698. Une nef d'argent dorée, estant sur un entablement bellonc et pointu aus deux bous à pluseurs souages ; et est porté de quatre roes à pluseurs compas et souages, et un petit esmail ou milieu où il a un oyselet doré ; et sur les costez du ventre a VIII esmaus sur champ vert, dedens chascun desquels a VI oteaus d'asur esquels a oyselés dorez. Et au lonc du ventre, par dehors, a une creste comme endentée. Et sur les deux bous de la nef a deux testes de homme qui ont par derriere musel de chien. Et poise XXI marc II onces XVIII deniers.

699. Une nef d'argent dorée, semée d'esmaus estant sur un haut entablement à pluseurs souages, lequel entablement est porté de quatre serpentelles qui ont les elles estendues devers leur dos contre ledit entablement ; et sur les souages a petis

---

1. C'est le nº 285 de l'inventaire publié par M. de Laborde.

oyselés. Sur ledit entablement à VI esmaus gironnez. Et ladicte nef est portée d'un piller comme quarré qui part dudit entablement et est esmaillié ledit piller à ymages. Ou fons de ladicte nef par dehors a VI esmaus à compas, et les bors par dehors sont esmailliés à souages, et sur chascun des deux bous de la nef a deux chasteaux quarrez à quatre tournelles et un donjon ou milieu. Et de la porte du chastel yst un lion et de dessous le chastel, tout au lonc de la nef, a un grant souage enlevé et greneté. Et poise XXI marc II onces.

700. Une base nef d'argent dorée dont le pié siet sur quatre roes tournans; et sur ledit pié a quatre esmaus en maniere de fueilles de treffle esquels a arbres et bestes; et par dehors le corps de la nef en a X semblables fors tant qu'il y a diverses devises. Et est ladicte nef loyée par dessous au lonc du corps d'une loyeure à souages grenetez. Et sur les deux bous de ladite nef a deux serpens volans. Et poise XIX mars XII deniers.

701. Une assés grande nef d'argent dorée et semée d'esmauls, dont le pié est fait en maniere de demis compas, sus le lonc, à avalemens garnis de souages grenetez: sur lequel pié a deux esmaus vers qui sont cavez en maniere de treffle, esquels esmaus a un escuçon parti des armes de nous et de la duchesse. Et sur la montée dudit pié a grans ouvrages de maçonnerie à VI pans. qui font deux portes à chascun des deux bous, et sur le plat deux portes sans point de piller ou mileu, senon seulement l'achievement des archez d'icelles; sur lesquelles portes, tant des deux bous comme celles des costez, a petis pinacles de ma çonnerie bien ouvrez, et sont lesdictes portes perciées à jour, revestues de pillers quarrez : et dedens le mileu de ladicte maçonnerie à un lyon assis que un cinge tient par derriere à genoulx a une chaienne; et dessus ladicte maçonnerie a tout autour une orbevoie percié à jour, qui tient au colet où ladicte nef se ferme. Et est le corps de ladicte nef fait ainsi comme se il estoit assemblé de pieces; et en sont les esmaus vers et un escuçon de nous et de la duchesse partis, et aus deux costez de l'escuçon sont deux rozetes de poupre dorées ou milieu: lesquielx esmaus sont garnis de souages grenetez en maniere de grans archez dont la pointe de chascun s'afine d'une fueille de chesne; et dedens chascun archet a sus le haut une teste de dame eschevelée et enlevée. Et sont les bors de

ladicte nef garnis de souages grenetez. Et sur chascun bout de ladicte nef a une terrace bellongue à VI pans, crenelée et grenetée tout autour esmaillié de vert à flouretes, sur laquelle a un lion que un cinge tient par derriere à une chaienne, par la maniere de cellui qui est en la maçonnerie dudit pié. Et derriere chascune desdictes terraces a une serpentelle par maniere de reprinse dont les esles sont esmaillées de pluseurs couleurs. Et poise en tout XXXIII mars et demi.

702. Une grant nef d'argent dorée, dont l'entablement est de quatre grans fueilles pointues et vuidées, garnies tout autour de souages à orbevoies perciés à jour; lequel entablement est cizellé de fueilles d'aubespine, et le champ est tout greneté; sur lequel entablement a quatre grans esmaus à souages ferus de croisetes garnis de fourmetes tout entour perciés à jour, esquels esmaus a un escuçon de nos armes que deux lions tiennent, et en est le champ vert. Et le pillier sur quoy seassi et ladicte nef est à VI pans, tout ouvré de maçonnerie à grans fourmes doubles et à oteaus perciés à jour garnis de pilliers bien ouvrez: et par dedens sont toutes lesdictes fourmes envoirrées d'asur. Et est le corps de ladicte nef tout cizellé et greneté d'autelle devise et maniere comme est l'entablement, sans difference, et en est le colet d'une grande fueille. Et les bors de ladicte nef sont garnis par dehors à souaiges de grans orbevoies, où il a en chascune orbevoie un esmail vert où nos armes sont en escuçon; lesquels souages sont par dessous garnis de fourmetes tout entour. Ou corps de laquelle nef sont VI esmaus de la devise sans difference aus esmaus qui sont sur ledit entablement. Et est le dedens de ladicte nef d'un double fons tout cizellé en la maniere du corps d'icelle, sur lequel fons a deux trapes pour avaler dedens. Et est le pont de ladicte nef, sur quoy se ferme le maast d'icelle, cizellé et greneté de la devise dessusdicte, et la fermeure dudit maast est d'un tel souage comme sont ceuls où lesdis esmaus sont sartis; sur le bout duquel maast a un chastel à grans fourmes perciés à jour, où sont VIII sergens d'armes qui tiennent leurs maces, dedens lequel chastel a un homme vestu d'une houpelande, qui trompe. Et est la proue garnie de souages crenellés, garnis de grans orbevoies tout entour, es quelles sont nos armes comme es orbevoies du bort d'environ le corps de ladicte nef : dedens

laquelle proue a un baston où se tient l'aguille, dont le bout est garni d'un souage crenellé par dessus et par dessous à fourmetes perciées à jour. Et sur la couverteure de ladicte proe, laquelle est cizellée et grenetée comme dessus, sont deux esmaus autels comme les devantdis sans difference; et est le devant de ladicte couverteure garni d'un souage crenellé à orbevoies et fourmetes percées à jour. Et la poupe de ladicte nef est garnie d'autels souages et d'autelles orbevoies et fourmetes et ainsi cizellée et grenetée comme est ladicte proe; dessoubs lesquels souages de deux costez a un autre souaige de grans fourmes doubles envoirrées d'esmaus, où sont pluseurs prophetes tenans roles en leurs mains; et ou milieu de ladicte poupe a un tres grant esmail de la devise des autres. Et est le gouvernail, qui tient à ladicte poupe, cizellé et greneté comme le fons d'icelle, et des deux costez de ladicte poupe se part deux grans souages à orbevoies et à fourmetes perciés à jour qui sont sartis sur les bors de ladicte nef, et vont jusques à la proe cy dessus escripte. Et poise en tout cxxx mars IIII onces.

703. Une autre nef d'argent dorée[1], assise sur un entablement vuidé par les costez à demis compas que VI bestes portent, dont les aucunes ont visaiges d'ommes et les autres de femmes; sur lequel entablement a plusieurs escuçons esmailliez des armes de la royne Jehanne de Bourgoingne. Et est le pié de ladicte nef d'un oliphant qui porte un chastel où il a pluseurs tours : et en ycelles a gens d'armes; et aux deux costez dudit oliphant a deux arbres dont les tiges sont azurées et les fueilles vertes. Et sur les boutz dudit entablement a deux anglez qui ont cheveux recoquilliés et ont vestu chascun un manteau esmaillié desdictes armes et sont agenoilliez d'un genoil, et soustiennent sur les palmes le corps de ladicte nef; et ont lesdiz hommes en la poitrine une pierre de cristal vermeille assise en un crampon en maniere de lozenge, et en la lozenge a IIII perles petites, et ou corps de ladicte nef a x esmaulx sartis où sont les armes dessusdictes assises sur champ vert. Et sur l'un des boutz de ladicte nef a un griphon enmantellé desdictes armes, et sur

1. Cet article et le suivant sont sans doute d'une autre main que le reste de l'Inventaire.

l'autre un dain agenoillié enmantellés pareillement desdictes armes. Et poise XXVII mars XII estellins et demi.

704. Une autre nef d'argent dorée, assise sur un entablement bellonc, pointu par les boutz en maniere de fillatiere, que quatre lyons assis de costé portent; et sur lequel entablement a x esmaulx dont il en y a cinq aus armes du conte de Flandres et les autres cinq aux armes de Bloys. Et est le pié de ladicte nef tout plain sans maçonnerie; lequel pié est haichié tout environ à orbevoies. Et ou corps de ladicte nef a XII esmaulx d'autelle et samblable devise comme ceulx qui sont sur l'entablement. Et sur les deux boutz de ladicte nef a un col d'aigle qui tient ou bec deux grenetz vermeilz. Et poise XV mars III onces XV estellins.

NEFS D'ARGENT HACHÉES.

705. Une nef d'argent dorée, assise sur quatre roes, hachiée le corps par dehors à lettres moresques et à fueillages et une couronne ou milieu de chascun costé; et sur chascun des deux bous a deux esmaus rons où sont figurez ymages; et sur les bous d'en haut a deux visages de hommes barbus qui sont affublez chascun d'un col et de la teste d'un aigle. Et poise XIX mars VI onces.

706. Une assés grande nef d'argent dorée, dont l'entablement est de quatre demis compas pointus sur le bellonc garnis de grans souages, à losenges les uns, et à poins quarrez les autres, assis sur quatre lions regardans l'un l'autre; sur lequel entablement a deux angles, chascun agenoullié d'un genoil, qui font semblant de porter sur leurs mains et à leurs esles le corps de ladicte nef: entre lesquels angles a une terrace sur quoy est un chastel à VI tournelles sur quoy se assiet ladicte nef, dont le haut dudit chastel est ouvré à fenestrages de maçonnerie, dont il a es plus grans fenestrages esmaus d'asur, et en l'un est un homme vestu d'un mantel vert long et en l'autre est un homme armé qui a une targe en la main et l'espée au costé. Et pour entrer oudit chastel a deux portes de maçonnerie, en chascune desquelles a deux petites tournelles; et autour dudit chastel a une basse court crenelée de maçonnerie à VI petites tournelles et à petis archez

bouterés qui se appuient contre les tours dudit chastel : en laquelle basse court a deux portes, sur chascune desquelles a deux petites tournelles devant lesquelles a deux degrés doubles pour monter dedens ycelle. Et est le corps de ladicte nef tout cizellé à lettres moresques et à fueillages d'aubespine ; et sur le millieu des bors des souages de ladicte nef sont esmaus d'asur sur le ront tout du lonc, où il a pluseurs chasses de bestes ; et en la jointe de chascun esmail a un souage sur le ront tout plain ; et les bous de ladicte nef a sur yceuls deux chasteauls pareuls, dont la basse court d'iceuls, qui est crenellée, est à VI pans ; et sur les deux qui sont sur le lonc a deux tournelles quarrées, et sur les autres petites tournelles rondes a petis arches bouterés contre le donjon d'icellui : laquelle basse court est faite d'orbevoies en losenge sans estre perciés à jour, et est ledit donjon d'une tour quarrée crenellée sans couverture et sur chascune quarré a une petite tournelle ronde. Et pour entrer oudit donjon a deux portes de maçonnerie à chapiteaus et petites alées crenelées pour entrer es deux petites tours quarrées dessusdictes ; et sur le plus haut dudit donjon a un homme d'armes sur piés, qui tient en sa main une lance où il a un panon, et est la visiere de son bacinet levée. Et les lieux ou se ferment lesdis chasteaus sont de grans fueillages de chesne d'enleveure. Et poise XXXIX mars une once et demie.

NEFS D'ARGENT DORÉES.

707. Une nef d'argent dorée dedens et dehors, portée de quatre lions, deux à un bout et deux à l'autre, et sieent les deux sur une planche garnie de souages, et entre deux lions a un demi fenestrage ; et au lonc du corps de la nef a un haut souage et un par les bors. Et sur chascun bout de la nef a un prestre vestu d'une chape de cuer, qui à ses deux mains tient les bors du bout de la nef, et devant leurs poitrines ont chascun comme une fueille de chesne. Et poise XV mars VII onces.

NEFS D'ARGENT BLANCHES.

708. Une nef d'argent blanche, portée de quatre roes [1] faite

1. C'est le n° 290 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

sur le plat de quatre compas en crois et esmaillées dessous et au dessus des roes; du lonc de la nef a de chascun costé deux esmaus d'azur quarrez, en l'un desquels a une bataille de gens à cheval armez, en l'autre a deux [gens] armez à cheval qui se combatent, et emprès eulz a une femme à cheval vestue de vert qui joint les mains, et un menestrel: en l'un de l'autre costé a une chace à cerfs et à oyseaus volans, en l'autre a gens qui se combatent à un lion ; et aus deux bous a deux autres esmaus, en l'un desquels a un chevalier armé, à genoux devant une dame qui tient un heaume, et en l'autre a un chevalier armé qui emmaine une dame vestue de vert et après lui court un monstre qui a corps, jambes, piez et queue de lion, et au dessus de la poitrine de lion a corps et bras et teste de homme et fait semblant de geter une lance après ledit chevalier. Et sur le corps de ladicte nef a cinq esmaus de chascun costé, où il a oyseaus volans et testes de lyons. Et sur chascun des bous de ladicte nef a une serpentelle dorée. Et poise XXI marc III onces XII deniers.

709. Une nef d'argent blanche, dont le pié est bellonc à VI quarrés et de chascun costé du corps de la nef a deux esmaus, et en chascun a une nef que maronniers mainent par mer; et sur les deux bous de ladicte nef a deux espiz fais de fueillages là où il a une pomme sur chacun, esmaillié d'azur par dessus à fourmes dorées et trassiées de vermeil; et les souages de ladicte nef sont dorez. Et poise XX mars VII onces.

710. Une petite nef d'argent blanche, toute plaine, sans esmaus, assise sur un petit entablement bellonc fait en maniere de fillatiere, garni ledit entablement tout autour de souages grenetez, et le colet d'icellui d'un autre souage greneté à petis creneaus renversez. Et le pié de ladicte nef est à VI quarrés tout plain et une pommete ou milieu dorée. Et est le bort de ladicte nef garni de souages petis grenetez. Et le couvercle de ladicte nef par dessous, de l'un bout jusques à l'autre, est garni d'un souage greneté aus deux costez; et sur l'un des bous d'icelle nef a un lyon doré assis, et sur l'autre bout un griffon à qui la moitié de l'une de ses esles faut. Et poise en tout VIII mars V onces.

711. Une autre nef d'argent blanche dont l'entablement est bellonc, fait en maniere de compas par les bous, que VI lions portent sur leurs crupes, lesquiels et aussi les souages sont dorez;

sur lequel entablement a quatre esmaus sartis fais en maniere de compas, dont le champ est d'asur moucheté de poins blans et vermeulz, en chascun desquels a une grant crois verde où sont cinq besans dorez doubles; et sont les souages desdis esmaus grenetez et dorez. Et le colet de ladicte nef est à VI aretes, où il a, entre chascune, fourmes hachées toutes plaines. Et ou corps de ladicte nef a X esmaus de la devise de ceuls dudit entablement. Et sur les bous de ladicte nef sont deux lions dorez assis à l'opposite l'un de l'autre sur une reprinse à V pans : laquelle reprinse, avecques les souages du bort de la nef, sont dorez. Et poise XX mars VI onces.

712. Une nef d'argent blanche, dont l'entablement est bellonc à VI pans, garni de souages grenetés, et aussi est le colet dudit entablement sur quoy se assiet ledicte nef garny de pareuls souages. Et sur les deux bous de la nef a deux visages de homme à grant barbe, qui ont sur la teste un chapel du col et de la teste d'un aigle : lesquiels visages et chapeaus sont dorez, et ont chascun un collier au col, hachié, où tient une grant fueille de chesne qui se rive contre un souage qui va tout du lonc de la nef, lesquels souages sont grenetez à un guerfil ou milieu et sont dorez. Et poise X mars IIII onces XVIII deniers.

713. Une autre nef d'argent blanche[1], qui est portée sur quatre roes dont les moyeulx et les jantes sont dorées, et en chascun moyeul a un esmail en quoy est un escuçon doré où sont trois oizeaux d'azur. Et sont les souaiges de ladicte nef dorez et grene[tés]. Et les deux boutz de ladicte nef sont deux coulomps blans. Et poise XIX mars V estellins.

GRANDES CORBEILLES D'ARGENT POUR RELIEF.

714. Une grande corbeille d'argent blanche à mettre le relief, portée de trois piés rons ; et au dessus des bors du pié de ladicte corbeille a pluseurs souages; et dessus lesdis souages a une corde entuerse de trois cordons d'argent; et les bors sont par le haut de la droite façon de bors de corbeille, et à deux costez a deux

---

1. Il paraît bien que cet article a été ajouté après coup.

grosses anses rondes ; et dessoubs lesdictes anses, au dehors de ladicte corbeille, a un escuçon esmaillié à nos armes, et autour est hachié à lettres de Dammas. Et poise cv mars.

GRANS BACINS D'ARGENT À DEUX ANSES POUR TOUT LE RELIEF.

715. Un tres grant bacin d'argent blanc à mettre le relief de la sale, ou fons duquel a une tres grant roze à doubles fueillages esmailliés à nos armes et haut assises sur haus souages dorez qui sont autour de ladicte rose : ou milieu de laquelle a un grant oteau ront de nos armes. Et sur les bors, qui sont tous dorez, a pluseurs souages grenetez et rons, et sur le plat a un rosier à roses enlevées d'or qui va tout autour dudit bort ; et sur yceuls bors a en quatre parties quatre grandes anses dorées qui sont fermées à chascun costé à testes de lion dorées. Et poise cIIIIxx II mars v onces.

BACINS D'ARGENT BLANS POUR CUEILLIR RELIEF.

716. Un bacin d'argent blanc et ront à cueillir relief [1], porté d'un pié gros et large et va en agreslissant contremont, garni par dessous de pluseurs souages grenetez et rons ; et les souages des bors dudit bacin sont dorez, et sur le plat d'iceuls a deux anses quarrées ou milieu desquels, sur le dessus, a un esmail ront de nos armes, et tient chascune anse à deux testes de mandegloire dorées. Et poise XXVII mars une once XII deniers.

717. Un bacin d'argent blanc, ou fons duquel a une tres grant rose à doubles fueillages et dedens un grant oteau ront à nos armes ; et sur les bors, qui sont cizellez à roses dorées, a deux anses : et est pour prendre le relief par les tables et porter au grant bacin et corbeille, et est de la façon en toutes autres choses au grant bacin dessus escript. Et poise XXIIII mars v onces.

---

1. C'est probablement le n° 291 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

PANIERS D'ARGENT COUVERS À PORTER PAIN.

718. Un panier d'argent à mettre nostre pain [1], lequel panier est tout de fil d'argent trait, et est ceint tout autour devers le pié de deux cordons dorez en tuers, et les bors du couvercle sont ceinz d'un cordon semblable en tuers dorez. Et dessus ledit couvercle a un esmail à nos armes, garni autour de pluseurs souages, et environ a un cordon en tuers doré; et l'anse dudit pennier est ronde par dessous, et dehors est à trois quarrés et doré. Et poise XLII mars VI onces.

TAILLOUOIRS D'ARGENT DOREZ POUR TABLE.

TAILLOUOIRS D'ARGENT BLANS.

719-724. Six taillouoirs d'argent pareulz, tous plains, quarrez, bordez tout autour d'un petit souage ront sans ouvrage. Et poisent V mars.

ESPREUVES GRANDES À SAILLIERE D'ARGENT, ESMAILLÉES À ARBRES ET BRANCHES DE CORAIL ET LANGUES DE SERPENS ET À PIERRES.

725. Une grande espreuve d'un arbre de courail, ouquel il a tres grant quantité de branches, et ou bout de chascune branche a une langue de serpent; et ou milieu, dedens les branches, a un pellican qui a trois de ses faons dessous lui. Et sur un haut et grant entablement quarré est un homme tout doré seant en une chaiere dorée et a son chaperon à garinet, et tient ledit homme de sa main destre ledit arbre; et a ledit homme vestu un mantel et un surcot, et tient à sa main senestre une saliere dorée faite en maniere d'une roze. Et ledit entablement

1. C'est le n° 295 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

est porté de quatre lions gisans sur leurs pates, et les bors sont à pluseurs souages et à quatre demis rons et pointus entre deux; et aus quatre costez du haut entablement sur lequel ladicte chaiere et ledit homme sont assis, a quatre hommes armez faisans diverses contenances : et sur la quarré de devant a trois oteaus entailliés et esmailliés dessous, et trois semblables en a derriere; et aus costez a à chascun deux oteaus pareuls aus dessus dis. Et sur l'entablement au bas a quatre escuçons de nos armes. Et poise XXVII mars III onces XII deniers.

726. Une grande espreuve d'argent dorée, dont le pié est porté de VI grandes fueilles, et les bors sont à souages grenetez ou milieu. Ledit pié est à VI costes, cizellé à fueilles de vigne, et y a quatre esmaus fais en maniere de treffle asurez : et en l'un a un homme à genous devant une dame estant en l'autre esmail, et en l'un des autres a un homme et en l'autre une femme; et du milieu dudit pié part un piller comme quarré, plus lonc que large; et sur chascun coing a un petit piller de maçonnerie; et devant, ou front du piller, a un fenestrage et un chapitel dessus, et oudit fenestrage a un esmail azuré ouquel est saint Pierre et à l'opposite, en un esmail, est saint Pol; et aus costez a deux fenestrages esmailliés d'asur; et dessus a oteaus et fenestrages à esmaus azurez, sur lesquels a fueillages enlevez en maniere de treffle. Et au dessus a un bacin longuet à VIII costes à mettre sel, et les bors en sont esmailliés sur champ asuré à bestelettes et arbrisseaus; et du milieu dudit bacin part un grant arbre à pluseurs branches dont celle du milieu est d'argent, et environ en a trois de corail : et en pluseurs bous des branches de corail, et en tous les bouz de celles d'argent a langues de serpens qui sont en tout cinquante trois langues, et pres des bous desdictes branches où lesdictes langues sont, pendent à chaiennetes XIIII que amatistes, cornelines et autres pierres. Et poise en tout XIX mars V onces.

727. Une espreuve, dont le pié est porté de quatre pates de chien, et est ledit pié cizellé à fueillages et dessus y a quatre esmaus à cerfs, connins et levriers; et ou milieu du piller qui porte la saliere, a un pommel à quatre esmaux en losenge, et ladicte saliere est faite en maniere d'une rose, et les fueilles sont cizellées. En ladicte saliere est planté un arbre de corail ouquel a

XII langues de serpens, et au dessous d'aucunes desdictes langues pendent à chaiennetes pierres de Ysrael de diverses couleurs et gravées. Et poise IIII mars III onces.

728. Une espreuve d'argent dorée [1], dont le pié est cizellé à fueillages de vingne; et sur ledit pié a quatre esmaus rons enlevez es quels il a serpentelles et autres besteletes : et en VIII parties sur le pié a VIII pierres, dont il y a cinq grenas et une loupe, une amatiste et un peridol. Et dudit pié part un piller ouquel a un pommel à VI esmaus en losenge; et dessus ledit piller a une saliere en maniere d'une rose, et du milieu de ladicte saliere part un arbre de corail, et es bous des branches a XIII langues de serpent et XII pierres de diverses couleurs pendans à chaiennetes. Et au pié dudit arbre a un camahieu d'un costé, et de l'autre costé a une onicle. Et poise en tout II mars VII onces XII deniers.

729. Une espreuve d'argent dorée, dont le pié est fait à VIII demis compas sur le ront à un souage tout autour d'orbevoies perciés à jour, lequel pié est de fueillages de chesne aboutis à quatre esmaus où sont les armes de Boulongne en escuçons, sur chascun desquels a un chapel de cardinal. Et est la jambe de ladicte espreuve de maçonnerie à fourmes, oteaus et chapiteauls; sur laquelle maçonnerie a un arbre de corail à VIII branches à deux langues de serpens, et y a aucun oiselés dont les esles sont esmaillées, et aussi y a trois fueilles d'aubespine esmaillées : au pié duquel arbre a une serpentelle dont les esles sont esmaillées, qui soustient une salliere de cassidoine dont le couvercle est de cristal garni d'un souage crenellé. Et est le fretel dudit couvercle de fueilles de chesne montans et avalans. Et poise I marc VII onces III deniers.

730. Une grande espreuve d'argent dorée, dont l'entablement est un pou bellonc à VI pans, crenellé tout autour, garni de souages à fourmetes perciés à jour que VI fueilles de chesne portent sur leurs tiges ; dedens lequel entablement a une terrace vert semée de flouretes, sur quoy il a un homme agenoullié d'un genoil, ceint d'une courroie où il a petis chiens, qui tient sur son genoil un tuiau à quatre quarrés sur le ront, sur quoy

1. C'est le n° 520 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

est planté dedens une terrace un grant arbre. Et en chascun rainceau a une langue de serpent enchastonnée en fueillages, es rainceaus duquel arbre a pluseurs fueilles verdes et fleurs faites en guise de lis ; et y a une salliere de cassidoine, dont le couvercle est de cristal garnis de souages, que un homme qui est sur ladicte terrace tient : et sur ladicte salliere a une branche de corail où sont trois langues de serpent enchastonnées. Et poise XII mars V onces XII deniers.

ESPREUVES D'ARGENT DORÉES ESMAILLIÉS ET À ESMAULS, À LANGUES DE SERPENS, À PIERRES ET SANS PIERRES.

731. Une espreuve estant sur un entablement doré [1], ou milieu duquel est fondé un grant chastel de grant maçonnerie et esmaillié, et aus costez dudit chastel a deux petites salieres; et sur ledit chastel a un arbre à fueillages, et es bous des branches à pluseurs langues de serpens. Et poise en tout XIII mars VI onces XII deniers.

732. Une espreuve d'argent dorée, assise comme sur un piller fait en maniere de chandelier [2], et dessus a un grant arbre d'argent doré à fueillages, et ou milieu dudit arbre a un grant camahieu à un visage ; et es bous des branches de l'arbre a pluseurs langues de serpens et pluseurs et diverses pierres pendans à chaiennetes. Et est l'entablement du pié semé de pluseurs esmaux. Et poise X mars VI onces XVIII deniers.

733. Une espreuve d'argent dorée, portée de quatres pates de lyon [3] et dessus l'entablement a quatre esmaus es quels il a deux serpentelles emmantellées et deux oyselez et les bous sont à souages et orbevoies. Sur ledit entablement a un piller ouquel il a un pommel à fueillages entailliez et enlevez ; et oudit pommel a VI petis esmaus d'asur à une fleur de lis d'or. Et ou bout dudit piller a un bacin quarré ouquel est planté un grant arbre à pluseurs branches es bous desquels a quinze langues de serpens : et entre lesdictes langues a, es bous d'autres branches, pluseurs

1. C'est le n° 297 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 296 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le n° 81 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

pierres de diverses couleurs pendans à chaiennetes; et ou milieu dudit arbre a un grant camahieu blanc, et environ ycelui a quatre pierres, c'est assavoir II vermeilles et II vers. Et poise V mars III onces.

734. Une espreuve d'argent dorée, estant sur un pié en maniere d'une rose[1] et le piller est à VI quarrés et y a VI esmaus fais en maniere de losenge es quels a fueilles de vert et de more sur azur. Et le bacin est fait en maniere d'un chandelier ront; et dessus ycellui a un arbre à quatre branches, dont sur les trois a langues de serpens blanches : et sur la quarte branche qui est au dessus des trois, a une langue de serpent noire. Et poise en tout IIII mars III onces XVIII deniers.

735. Une espreuve d'argent dorée et esmailliée, assise sur un bas entablement, et sur ycelui entablement a unes brayes crenellées à orbevoies à jour : et ou milieu a un arbre sur lequel a pluseurs langues de serpent. Et poise III mars XVIII deniers.

736. Une espreuve d'argent dorée dont le pié est soustenu de quatre pates de chien, et est ledit pié plat, fait comme en maniere de compas plus lonc que large; et dessus le plat est cizellé à fueillages de vigne, et y a quatre esmaus en oteaus à arbrisseaus et à bestes, et le piller est quarré et cizellé; et le bas d'icellui est garni autour de pluseurs souages et ou milieu d'iceuls a une lieure esmaillée. Et ou pommel a quatre petis esmaus en losenge. Et sur les bors du bacin a quatre esmaus, deux plus grans que les autres. Et sur un piller, qui part du fons du bacin, a un arbre de corail à pluseurs branches sur lesquelles a branches d'argent dorées, garnies d'aucunes fueilles et de diverses pierres et y a XXXIIII langues de serpent en chastons. Et poise en tout....... [2]

ESPREUVES À SALLIERES D'ARGENT DORÉES, CISELLÉES À FUEILLAGES, À LANGUES DE SERPENS, À PIERRES ET SANS PIERRE.

737. Une espreuve d'argent dorée [3], dont l'entablement est porté de VI pates de chien et est bellonc et cizellé à fueillages;

1. C'est le nº 311 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Le poids manque.
3. C'est le nº 513 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

et ou piller qui porte ladicte espreuve a un gros pommel, et dessus a un arbre à pluseurs branches es bous desquelles a XVII langues de serpent, et entre ycelles a pierres de diverses couleurs enchacées en argent et pendent à chaiennetes; qui poise VII mars V onces XVIII deniers.

738. Une espreuve d'argent à trois piés [1], faite par dessus à fueillages et à glaons entailliés à jour, et est ladicte espreuve toute semée par le ventre de fueillages comme le pié, et dessus a langues de serpens; et le couvercle est de celle mesmes devise et au plus haut a un fretel ouquel il a quatre langues de serpens, et est toute dorée. Et poise VII mars III onces.

739. Une espreuve d'un dragon d'argent doré et cizellé, dont le pié est à VI costes agües, plus lonc que large; et le plat est cizellé à grans fueillages; et sur le piller est ledit dragon cizellé à grains et escaille, comme est en l'euvre : et a ses elles hautes et estendues comme de chauves souris, et a longue queue agüe au bout, et a gueule ouverte et dedens une langue vermeille, et a quatre oreilles dont les deux devant sont de deux langues de serpent et les deux derriere dorées et bien longues; et dessus le dos dudit dragon part une branche ronde, ou milieu de laquelle a un bacin ront parmi lequel passe ladicte branche qui a par le haut VII petites branches garnies de fueilles, et ou bout de chascune a une langue de serpent. Et poise IIII mars IIII onces.

740. Une espreuve d'argent dorée, à un petit pié longuet porté de VI petis lyons [2]; et sur l'entablement a quatre camahieux dont l'un est vert, et ou bout de chascun a deux perlles d'Escoce; et en ladicte espreuve a cinq branches d'un costé et cinq de l'autre costé, et sur chacun des bous desdictes branches a une langue de serpent, et es dictes branches a XXXIIII pierres pendans à chaiennetes, les unes de couleurs de saphirs, les autres de esmeraudes et pluseurs perles d'Escoce; et en la tige de l'arbre a quatre camahieus. Et poise III mars I once XII deniers.

741. Une espreuve d'une seraine d'argent dorée, estant sur un bas entablement cizellé fait en maniere d'une targe à orbevoies à jour, et tient ladicte seraine en sa main destre un

1. C'est le nº 299 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 521 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

arbre ouquel a cinq langues de serpens, et en chascune des IIII branches de dehors pent une pierre de diverses couleurs; et en la senestre main tient un pigne et une branche sur laquelle a un bacin à mettre sel, et ou bout de ladicte branche a une pierre de diverses couleurs. Et poise en tout II mars II onces VI deniers.

742. Une espreuve d'argent, dont le bout du pié est agu pour fichier en un pain; et dessus est ront, lié autour d'une corde menue d'argent; et y a un pommel à losenges esmaillié, sur lequel sieent trois branches es quelles a XI langues de serpent et XV pierres de diverses manieres. Et ou milieu, entre le bas desdictes branches, a comme un oteau là où a un camahieu et quatre fausses pierres enchastonnées, et de l'autre lez Nostre Seigneur en crois. Et poise en tout VII onces XII deniers.

743. Une espreuve d'argent dorée, dont la pate est à VI compas et la jambe et le bacin en maniere de chandelier de chapelle; et dessus a un arbre qui giette VII branches dont les cinq montent et les deux avalent, et en chascune a une langue de serpent, et l'assiete des langues est garnie de fausse pierrerie et d'ouvrage de fueillages : et y pendent à petites chaiennetes X autres pierres. Et poise en tout III mars II onces VI deniers.

744. Une espreuve d'argent dont, le pié et le bacin sont de plain ouvrage endentez par les bors. Et sur le milieu du bacin entre à vis un arbre d'argent doré dont la tige est torse, et y a pluseurs branches creuses, et entre ycelles a aucunes amatistes et autres pierres : et au bout des branches a XXII langues de serpent en chastons. Et poise en tout I marc V onces et demie.

745. Une espreuve d'argent dorée, portée de quatre pates, et le plat du pié est de IIII demis roons à quatre pointes entre deux, et sur chascun demi roont a un esmail de quatre demi roons à bestes sauvages; et le pillier est quarré, et ou pommel a quatre bocetes quarrées es quelles a quatre rozetes morées, et le bacin est comme d'une rose hachiée par dedens sur les fueilles : et en icellui est une tige d'argent où il a pluiseurs branches de corail et trois d'argent, et sur chascune a une langue de serpent. Et poise III mars VI onces XVIII deniers.

ESPREUVES À SALIERE D'ARGENT DORÉ, À COQUILLE DE PERLES, À ESMAUX ET LANGUES DE SERPENS À PIERRES ET PERLES D'ESCOCE.

746. Une espreuve d'un serpent qui a le corps de coquille de perle et les elles esmaillées de pluseurs couleurs [1], et le pié est de branches de chesne à tout les fueilles sur lesquelles a petis boutons rons comme glaons; et sur ledit pié est un piller de cristal qui est lié du lonc de trois cordes d'argent gresles. Et sur un esmail quarré qui est ou bout dudit piller, est assis ledit serpent; et dudit piler part une branche de chesne qui porte une saliere, laquelle est d'une pierre goutée de vermeil et garnie d'argent. Et dessus le couvercle a un homme qui a elles et la moitié du corps est de serpent, et tient un arc de Turquie et en trait au serpent qui est sur le grant piller; et autour de la saliere, sur ladicte branche, a trois langues de serpent. Et poise III mars XII deniers.

747. Une espreuve faite en maniere de serpent, dont le corps et les elles sont de coquille de perle enchassé en argent [2], et le col, la teste, la queue et les piez sont d'argent; et devant la poitrine dudit serpent a une petite coupe d'une pierre de diverses couleurs enchassée en argent : et aus deux costez de ladicte coupe a deux langues de serpent, et le pié est cizellé à souages et orbevoies. Et poise I marc V onces.

748. Une espreuve à sailliere d'argent doré, soustenue de trois jambes reploiées à pates de fueille d'espine, et entre icelles a trois arches comme de bous de fenestrages d'argent enlevez à jour qui sont de verges roondes, et soustiennent lesdictes jambes. La sailliere qui est de coquille de perle sur le roont a un bec comme de cruche garni autour d'argent à souaiges grenetez et loyé dessous de trois bendes; et sur le millieu de la sailliere a un piller à quarrés, court, à fenestrages hachiez, et garni dessus et dessouz de souaiges grenetez, sur lequel siet un arbre d'argent doré à V branches garnies de pluseurs fueilles de chesnes enlevées

1. C'est le n° 443 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 313 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

et gisans sur icelles, sur IX desquelles a IX perles jaunes coqües et obscures ; et sur les bous desdictes V branches a V langues de serpent assés grandes, enchaastonnées comme en couronnes à fleurons de fueilles. Et poise en tout II mars VI onces.

749. Une espreuve d'argent dorée, soustenue de trois jambes chaussées en trois pates à ongles persans dessus les doiz, et garnies dessus lesdictes jambes de XVI pierres en chaastons, là où a aucunes turcoises et autres sur coulour de saphir et de grenas. Et du millieu d'un petit bacin qui est sur lesdictes jambes, part un arbre à tige roonde sur laquelle a un pommel à fueilles enlevées et autour VI turquoises et VI grenas petis; et du haut de ladicte tige partent V branches roondes à petites branchetes as quelles pendent à chaiennetes pluseurs pierres diverses, comme amatistes, cornelines et autres qui sont par tout XXXVI ou environ; et sur les bous des branches grans et petites, a XVI langues de serpent enchaastonnées et les chaastons garnis autour de pluseurs turquoises et autres menues pierres. Et poise en tout I marc V onces V esterlins.

ESPREUVES D'ARGENT DORÉES ET CISELLÉES, À SALLIERE DE CRISTAL ET LANGUES DE SERPENZ ET AUTRES PIERRES.

750. Une espreuve, en laquelle a un homme sur un entablement doré et cizellé [1], lequel homme a un chapel de feustre sur sa teste à une plume d'ostruce, et est ceint d'une ceinture où il a une tasse et coustel parmi; et porte en sa destre main une saliere de cristal garnie d'argent, et en la senestre main tient un cerisier où il a fueilles vers et cerises vermeilles et oyselez sur les branches : et es bous des branches a langues de serpens, et dessus, au plus haut, a une tres grant langue de serpent. Et poise en tout XVII mars IIII onces.

751. Une espreuve d'argent dorée [2], en laquelle a un homme estant sur un entablement doré et cizellé, lequel homme a un chapeau de feustre sur sa teste; et tient en sa destre main une

1. C'est le nº 309 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 298 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

saliere de cristal garnie d'argent, et à la senestre main tient un cerisier ouquel a fueilles vers, cerises vermeilles et oyselez volans : et es bous des branches du cerisier a langues de serpens. Et poise IX mars une once XII deniers.

752. Une espreuve [1] avecques saliere de acathe sans couvercle, portée de quatre arbres en une tige, dont les fueilles [2] sont comme de chesne à boutons dorez ; et dessus ledit arbre a trois langues de serpens et le pié est de branches enlevées à fueillages de vigne esmaillées d'asur. Et poise I marc VII onces XII deniers.

753. Une espreuve d'argent dorée, dont le pié est bellonc à VIII quarrés à orbevoies à jour; et sur le pié a quatre esmaus asurez dont les deux des deux bous sont de quatre demi roons : et y a bestes qui ont corps d'ommes et piés et elles de bestes sauvages, et les deux autres sont partis par moitié. Et est ledit pié à fueillages enlevez, et ou piller a comme un chastel à fenestrages et chapiteaux. Et dessus ledit piller a un arbre de corail, sur les branches duquel a oiselez et langues de serpens; et ou millieu dudit arbre a une branche d'argent à fueillages qui porte une coupe de cristal enchaassée en argent, et sur le couvercle a deux branches de corail sur chascune desquelles a une langue de serpent. Et poise II mars VI onces XII deniers.

SALIERES D'ARGENT ESMAILLÉES.

754. Une saliere d'un cinge d'argent doré, estant sur une terrace vert [3], laquelle est sur un entablement doré et à souages par les bors; et a ledit cinge une coiffe que il lace soubs sa gorge, et derriere ses espaules a une saliere esmaillée d'azur, faicte en maniere d'une hote; et sur ladicte saliere a un couvercle et un fretel dessus. Et poise en tout III mars.

755. Une saliere d'argent doré, à un serpent volant à elles

1. C'est le n° 307 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Le texte imprimé par M. de Laborde substitue au mot « acathe » le mot « quacidoine ».

3. C'est le n° 322 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

esmaillées[1], et derriere son dos a un petit arbre à fueilles vers et dessus a un chandelier que deux cinges pains de leurs couleurs soustiennent; et dessus le chandelier a une saliere esmaillée et sur le couvercle a un fretel esmaillié aus armes d'Estampes. Et poise II mars III onces XII deniers.

756. Une saliere faite en maniere d'une violete d'argent dorée et esmaillée[2], et est le pié à une terrace esmaillée de vert; et le bouton de la violete est de nos armes, et ou milieu a un oyselet blanc. Et poise en tout II mars I once IX deniers.

757. Une saliere esmaillée par quartiers d'argent et dorée, dont les uns des quartiers[3] sont aus armes de France, et les autres de geules semez de rosetes d'or dont le boutonnet du milieu est d'azur, et les autres esmailliés de vert à marguerites; et es quarrefours des quartiers a visages de lion; et est la coupe de ladicte saliere en maniere de pavot. Et le pié est esmaillié de la devise de ladicte coupe et le couvercle aussi; et le pommel de la jambe est esmaillié aus armes de France. Et sur le fretel a une feve esmaillée d'asur. Et poise en tout II mars.

758. Une saliere, que porte un griffon d'argent doré estant sur une terrace enlevée et esmaillée de vert et d'asur[4], et est bellongue à pluseurs souages; et est ladicte saliere faicte en maniere d'une rose et esmaillée d'asur à pluseurs serpentelles. Et le couvercle est esmaillé de mesmes, et a orbevoies sur les bors, et dessus a un fretel à fueillages desquels yst un boutonnet esmaillié. Et poise I marc II onces XVIII deniers.

759. Une saliere d'une seraine assise sur un entablement longuet à VI costes, sur lequel a deux esmaulx; et a la seraine piez de chien et visage de femme et sont ses elles esmaillées, et a vestu un mantel court esmaillié moitié de vert et moitié d'asur semé de flouretes, et joue d'un psalterion. Et le bacin, qui fait saliere, est fait de tour de cloche d'eglise esmaillée, par dehors par le bas, et dedens sur le haut; et en sont les bors de tour de rose. Et le couvercle est crenellé et esmaillié dessus; et y a un

---

1. C'est le n° 305 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 304 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le n° 310 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
4. C'est le n° 519 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

fretel d'un bouton à vi costes esmailliés de vert et d'asur. Et poise en tout i marc iii onces xviii deniers.

760. Une autre saliere, semblable de la darreniere dessusdicte, fors tant que la seraine a visage de homme et joue d'un leust, et est son mantel esmaillié tout d'asur à flouretes; et le bacin, qui fait saliere, n'est point esmaillié, mais le couvercle l'est comme l'autre. Et poise en tout i marc v onces xviii deniers.

761. Une autre saliere d'argent doré, qui est d'une seraine assise en une riviere esmailliée, dont l'entablement est bellonc sur le ront, garni autour d'un souage crenellé; sur lequel entablement a une terrace de pluseurs couleurs. Et tout ce qui est en figure de poisson de ladicte seraine est doré, et le corps qui est figure de femme est blanc, et en est la cheveleure dorée et tient aus deux mains une rose couverte dorée à mettre le sel. Et poise iii mars v onces.

SALIERES D'ARGENT SEMÉES D'ESMAUX.

SALIERES DE COQUILLES DE PERLES GARNIES D'ARGENT, ESMAILLÉES ET À PIERRES.

762. Une saliere de coquille de perle, garnie d'argent doré, séant sur un pié fait en maniere de fleur de lis et est armoié des armes de Cecile. Et ou piller qui porte ladicte saliere a un beau chastel à fenestrages, armoié desdictes armes. Et le corps de ladicte saliere est bordé d'un souage doré, et par dessus le ventre est ladicte saliere liée de trois souages armoiez desdictes armes; et est le bort de ladicte coquille bordé d'un souage large doré, fait par dessous à demi ront; et par le ventre est liée du lonc et du travers d'un souage armoié desdictes armes, et a vii queues toutes entieres. Et le couvercle est tout esmaillié par dehors desdictes armes : et dedens a un esmail ront d'icelles, et dessus un fretel à fueillages. Et poise en tout vii mars.

763. Une saliere d'argent dorée, dont le corps est de coquille de perle enchassé en argent [1]; et sur la quarré de ladicte coquille

---

1. C'est le n°.312 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

a un pellican qui se fiert du bec en la poitrine, et dessous lui a deux de ses faons et est sus un arbrissel fait en maniere de queue de oysel entuersé à petites perles et fueilles de chesne. Et est ladicte saliere portée d'un pié dont le piller est d'un arbre ouquel est le roy Marc; et sur le plat dudit pié a ymages entailliez en pillers, et si y a une fontaine en laquelle part la teste du roy Marc; et les bors dudit pié sont à souages et orbevoies; et portent ledit pié et saliere sur leurs reins quatre hommes nus. Et le couvercle de ladicte saliere est en maniere d'un cuer bordé d'un souage à orbevoies et dehors est esmaillié d'azur, de more, de blanc et de jaune. Et sur le fretel a un homme vestu d'un court mantel esmaillié d'azur à fueilletes jaunes, et joue de la guyterne : et dedens est ledit couvercle cizellé à fueilles de treffle et ou milieu a un petit esmail. Et poise en tout v mars vi onces xii deniers.

764. Une saliere d'argent dorée, faite en maniere d'un paon, dont le corps est de coquille de perle [1] et le col, les esles, les cuisses et la queue sont esmailliez; et ou bec dudit paon a une petite langue de serpent, et dessus ses piez et au lonc du ventre, autour des esles et au bout de l'eschine a petis grenas et perles d'Escoce semez. Et poise v mars ii onces xii deniers.

765. Une saliere d'argent dorée, dont le corps est de coquille de perle seant sur un pié, dont les bors sont à orbevoies à jour [2]; et est ledit pié couvert de fueillages esmailliés. Et ou milieu du piller qui porte ladicte saliere a un petit chastel de maçonnerie; et environ la coupe a fueillages, et sur le couvercle a un fretel qui est d'un glaon. Et poise iiii mars v onces.

766. Une saliere de coquille de perle à trois queues, portée d'un homme qui a ses deux mains sur sa teste [3], et a un chapeau de feustre esmaillié d'asur; et ledit homme est à nus piez sur une terrace dorée. Et le couvercle de ladicte saliere est bellonc, et les bors sont à souages crenellez et est doré dehors et dedens; et dessus a un fretel à fueillages, desquels yst un bouton asuré, et dedens ledit couvercle a un esmail d'azur. Et poise i marc vi onces xviii deniers.

---

1. C'est le nº 300 de l'Inventaire de M. de Laborde.
2. C'est le nº 301 de l'Inventaire de M. de Laborde.
3. C'est le nº 518 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

SALIERES DE COQUILLES DE PERLES GARNIES D'ARGENT, SEMÉES D'ESMAUS ET HACHÉES.

767. Une saliere d'une coquille de perle garnie d'argent doré, dont le pié est porté de VI lions gisans [1], est ledit pié entaillié comme de demi ront, et sur le plat a fueillages enlevez et y a VI esmaus de plitre rons. Et ou milieu du piler qui porte ladicte coquille a un chastel de maçonnerie; et sur les queues de la coquille a un serpent à elles esmaillées dehors. Et le couvercle est tout d'argent doré; et dessus a VI esmaus de plitre et dessus a un gros fretel ront doré à fueillages drois ensemble. Et poise VI mars III onces.

768. Une saliere d'argent dorée, dont le corps est de coquille de perle enchassée en argent, et le pié est porté de quatre serpentelles à testes de hommes, et est fait comme un compas de quatre fueillages rons, garni autour d'une orbevoie à jour; et le plat du pié est cizellé à fueillages, les uns dorez et les autres esmailliés, et est semé de fausse pierrerie. Et le piler est tres bien ouvré, et le pommel est de quatre chapiteaus enlevez d'ouvrage de maçonnerie à fenestrages cizellez et à pluseurs pinacles. Et sur le haut a quatre bestes à visages et à elles de chauves souris qui soustiennent la saliere, laquelle est estroitte derriere, et la gueule est faite comme d'un cuer; et est liée du lonc et du travers par dehors de deux bendes d'argent dorées semées de fausse pierrerie, et par le bort est garnie d'argent cizellée à fenestrages par dehors. Et le couvercle est d'argent doré de la façon d'un cuer garni autour d'oteaus à jour et cizellez par dehors et semé de pierrerie comme le pié, et dedens est cizellé à fueillages de vingne, et y a un esmail ront en boce ouquel a un oysel. Et sur le fretel a une pierre de voirre azurée sur fueillages entrelaciez. Et poise en tout IIII mars VI onces VI deniers.

769. Une saliere, dont le corps est de coquille de perle, et les bors du pié sont à orbevoies à jour [2], et sur ledit pié a VI esmaus

1. C'est le nº 515 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le nº 516 du même Inventaire.

de plitre et est semé de rubis d'Alixandre, esmeraudes et perles d'Escoce. Et ou milieu du piller a un pommel esmaillié de plitre. Et est ladicte coquille liée en pluseurs lieux de souages d'argent dorez et semez de semblable pierrerie. Et le couvercle est semé d'esmaux et de pierrerie comme le pié; et dessus a un fretel sur lequel a une perle. Et poise en tout III mars III onces XII deniers.

770. Une saliere, dont le corps est de coquille de perle porté d'un lonc pié gresle à une pate longuete [1]; et dessus a quatre esmaus en maniere de losenge; et ou pommel du piler a quatre autres esmaus pareulz, et le couvercle est doré tout plain, et a dessus quatre esmaus pareulz sans difference à ceuls du pié. Et poise II mars VI onces VI deniers.

771. Une saliere d'un serpent volant, qui a le corps de coquille de perle et siet sur un arbre [2]; et devant lui, sur une des branches, a une saliere ronde dont la coupe et le couvercle sont de cristal. Et dessus ledit couvercle a un sagitaire. Et ledit arbre est assis en une pierre vert enchassée en un pié d'argent doré, cizellé et semé d'esmaus. Et poise II mars II onces.

772. Une saliere de coquille de perle, portée d'un pié doré tout plain à orbevoies [3]; et ou milieu du piler a un pommel à bocetes quarrées et rosetes ou milieu, et par les bors et par le ventre est garnie d'argent doré tout plain; et le couvercle est crenellé à souages, et dessus a un petit fretel de fueillages desquels yst un boutonnet doré. Et a ladicte coquille ses queues toutes entieres. Et poise II mars I once XVIII deniers.

773. Une saliere faite en maniere d'un serpent dont le dos est de coquille de perle [4]; et aus deux costez a deux esmaus de plitre, et sur la teste dudit serpent a une creste rouge; et est sur un pié fait de fueillages. Et devant ledit serpent a une petite saliere d'argent dorée dont le couvercle est de jaspe. Et poise I marc VI onces.

774. Une saliere d'une coupe bellongue de coquille de perle, dont le pié est d'argent doré et cizellé fait à VI costes; et sur le

---

1. C'est le n° 511 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 306 du même Inventaire.
3. C'est le n° 517 du même Inventaire.
4. C'est le n° 572 du même Inventaire.

plat a VI esmaus, dont les trois sont d'azur, et en chascun a un escu d'or à trois tourteaus de gueules et es autres trois a escus d'azur et dedens escuçons d'or. Et ou pommel du piler a esmauls pareuls. Et la coupe est liée de quatre liens; et les bors sont d'argent dorez. Et sur le couvercle, qui est doré et cizellé, a VI esmaus à besteletes, et en l'esmail de dedens le couvercle a une rose violée. Et le fretel est d'un bouton costé, esmaillié d'azur, assis sur VI fueilles. Et poise VI mars VI onces XVIII deniers.

775. Une saliere d'un coc de coquille de perle, garnie d'argent doré, dont la pate du pié est grande et plate, faite en maniere d'une rose à fueillages agüs; et les bors en sont garnis de pluseurs souages et d'un greneté; et sur le plat a VI esmaus roons à divers personnages assis entre fueillages plains comme emboutez, et a chascun deux bossetes; et entre yceuls a diverses bestes hachiées: dessus ladicte pate siet un pillier à VI quarrés, autour duquel a par le bas, en VI fenestrages de maçonnerie, VI oteaus esmailliés. Et, comme ou milieu dudit pillier, a un pommel de belle façon hachié, autour duquel a VI losenges enlevées et esmaillées, les trois de vert et les trois d'azur: et ou milieu de chascune a une rosete d'argent dorée; et dessous et dessus, oudit pommel, a fenestrages ploiés à jour. Et ou haut dudit pillier a pluseurs fueillages enlevez. Sur ledit piller siet une grant coquille de perle cavée en laquelle se met le seil, et fait le ventre du coc; et par dehors et dessous est loyée en crois de quatre bendes à orbevoies à jour, dont celle de derriere est la plus longue: et sur ycelle, au droit de la crete de ladicte coquille, qui semble estre faicte pour la queue du coc, a une serpent d'argent doré toute enlevée à esles esmaillées et bien longue queue, et a la teste levée et comme renversée sur son col. L'ouverteure de ladicte coquille est faicte sur le roont par devant et est bellongue, et derriere a un ploy entrant, et dedens et dehors est garni d'argent doré. Et ou dehors bas a VI esmaus lons à besteletes, et aus bous d'iceuls a de chascune part comme une oreille esmailliée, et en l'une a une femme nue qui tient une couleuvre et en l'autre un homme nu encliné devant. Et ou ploy entrant dedens ladicte coquille a un roont esmail ouquel a un homme nu qui tient à une main un serpent par le col et à

l'autre un baston esbochié. Et le dessus du coc, là où il a esles, poitrine, col et teste qui font couvercle de ladicte salliere, est d'argent doré dehors et tout plumeté; et par le bas est crenellé de creneaus enlevez, et ausdis creneaus tiennent trois fueilles descendans, l'une devant et deux derriere, qui tiennent le couvercle fermé à la salliere. Et ledit coc a deux yex de deux grenas, et sa crete et ses barbes esmailliées de vermeil. Et poise en tout v mars vi onces xv deniers.

776. Une haute sailliere d'une coquille de perle, dont le pié est d'argent doré sur le tour du pié d'une coupe à vi quarrés rabatues sur leurs pointes, et est garni autour d'un souaige greneté; et sur le plat est ledit pié esmaillié et ouvré d'argent doré enlevé sur l'esmail en maniere d'un osteau d'eglise, ouquel a vi osteaus roons esmailliés aus armes de France, et dedens chascun d'iceuls osteaus sur l'esmail [a] un chevalier armé sur un cheval tout d'argent doré à la guise ancienne, et tiennent chascun un escu armoié : et sont de diverses armes; et entre iceuls oteaus, sur les espaces dessus et dessous esmailliez de vermeil, et sur iceuls a diverses bestes enlevées d'argent doré; et le pillier qui soustient ladicte salliere est à vi quarrés à hautes costes d'argent doré : et sont lesdictes quarrés comme lons fenestrages estrois dessous et dessus le pommel, esmailliés les uns de vert et les autres d'asur à croizetes dorées; et ledit pommel est à vi costes esmailliés dessus et dessous de vermeil, et y a diverses bestes dessus et dessous toutes enlevées; et le siege de ladicte sailliere qui fait le haut bout du piller est dessous ouvré de la devise du pommel. Et la sailliere qui est de coquille de perle est bien parfonde, assés longue et estroite, et sur l'un de ses bous est cretée à crettes grandes, reploiées à jour; et à l'endroit d'icelles se entre sur ladicte saliere une autre petite qui a une boce vers les crettes, et est tout de coquille de perle bordé d'argent doré à demis fenestrages sur le dehors : et sur le plat, d'un costé et d'autre des crettes, est l'argent tourné comme sur tour de coquille de limas, et ladicte coquille est loyée sur ses descendans de v bendes d'argent doré encavées ou millieu. Et le couvercle est du tour de l'ouverteure de ladicte coquille, tout d'argent doré et esmaillié dessus à quatre osteaus, tous de la devise du pié; et dedens est esmaillié à trois branches d'asur qui ont pluseurs

et diverses fueilles verdes et vermeilles. Et sur son siege qui y est sieent un chevalier et une dame vestus de l'ancienne guise, que le dieu d'Amours, qui est dessus, fiert de deux sajettes; et n'est point couronné, mais a un dyademe. Et est le fretel d'un pommel esmaillié as armes de France; et dessus a une branche roonde double à pluseurs fueilles de chesne enlevées, sur lesquelles a un bouton longuet à costes et au dessous et dessous (*sic*). Et poise en tout IIII mars III onces III estellins et demi.

777. Une autre saliere d'une seraine, dont le corps est de coquille de perle et la queue aussi, tout d'une piece; et est ladicte seraine sur un entablement longuet à quatre costes pointues et enarchiées sur chascun bout, et sont doubles ycelles costes, et autour est garni de pluseurs souages es quels en a un grant feru à fueilles et un petit greneté : et ledit entablement est esmaillié dessus de vert sur couleur d'eaue de mer, à pluseurs ondes; et ladicte seraine est soustenue à IIII alerons d'argent dorés, roiez de vermeil sur le dehors : et est toute ycelle serainne loyée d'argent doré d'un chanfreteiz à escailles, et le bout de la queue est d'argent doré, roïé de la devise des alerons; et sur son dos a un aleron de ladicte devise : et sur le ventre de la serainne, qui est couvert d'argent doré ouvré à cheveleure, est le corps d'un homme tout d'argent doré, armé à la guise ancienne, lequel a ceint une espée et a la visiere de son heaume levée, et est sondit heaume loyé d'une longue touaille d'argent doré qui se estent jusques sur l'aleron qui est sur le dos de la serainne pres de la queue; et sur le heaume a un timbre d'une crete esmaillié par girons de vert, de pourpre et d'azur; et y a un arc jaune d'un leis et d'autre. Et sur les espaules de l'omme armé sont deux pieces quarrées sur le lonc, esmailliées dehors chascune à VI oteaus es quels a divers oyselés : et à sa main senestre tient une targe sur le tour d'un cuer, esmailliée dehors à un grant osteau composé de VI roons es quels a oiseaus, et autour d'icellui grant osteau en a trois demis à trois oiseaus; et à sa main dextre tient ledit homme [1].......

---

1. En marge on lit en très petits caractères peu marqués : « Poise VIII « mars VI onces XVII esterlins et demi. »

SALIERES D'ARGENT, DORÉES, CISELLÉES, HACHÉES ET PLAINES.

778. Une saliere d'argent[1] dorée, faite, le couvercle et la coupe en maniere d'une coquille; et est portée d'un pié doré, et sur le couvercle a un petit fretel esmaillié de noz armes. Et poise en tout II mars V onces.

779. Une saliere d'une aigle à elles estendues, qui tient au bec une rose bleue esmaillée, d'une part et d'autre, à un escuçon de nos armes; et siet sur une terrace ronde vert, semée de marguerites, environ laquelle a creneaus par le bas; et gist sur un entablement à trois demis rons et trois quarrés, qui sont perciez autour à trouz rons; et y a trois angelos à elles estendues et corps et piez d'aigles qui le soustiennent. Et sur l'entablement a trois rooles qui tiennent à chayennetes, là où il a hachiez liz et fueilles d'espine. Et poise V mars VI onces VI deniers.

780. Une saliere d'argent[2], dorée dedens et dehors, portée d'un gros pié à costes; et sur le couvercle d'icelle saliere a un petit fretel et une amatiste : et est ycelle saliere de bien ancienne façon. Et poise en tout I marc V onces XII deniers.

781. Une petite saliere d'argent dorée, faite en maniere d'un chandelier; et à la broche, qui est dedens le bacin, pendent quatre escuçons de nos armes. Et poise V onces XVIII deniers.

782. Une saliere d'argent dorée faite en maniere d'une coquille dont le pié est de VI demis compas, garni de souages grenetez; et sur le couvercle d'icelle a une langue de serpent assise en un fretel où sont deux fueilles hachiées. Et poise I marc III onces XV deniers.

783. Une saliere d'argent dorée, dont le pié est comme bellonc à VI quarrés, agü aus deux bous, à une orbevoie d'oteaus de quatre demi roons; et dessus est hachié à arbrisseaus et fueillages. Et le pommel est à VI quarrés, et dessus a fueillages entailliez dont les deux des costez sont grans; et au dessus a une terrace vert sur laquelle a deux griffons; et au dessus d'iceulz est la saliere qui est dorée et bellongue : et aus bous d'icelle a

1. C'est le nº 308 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 303 du même Inventaire.

deux chasteaus es quels a deux serpentelles. Et le couvercle est bellonc, ou fons duquel a un rondeau à noz armes. Et le fretel est de cinq langues de serpent, dont les deux sont blanches et les trois sont fauves. Et poise VI mars V onces VI deniers.

784-789. Six petites saillieres d'argent dorées, dont les piés sont assés hautelés à VI quarrés; et sur le bas sont tournez à tour de rose, et sont garnis autour chascune d'un souage greneté : et sur l'une des quarrés de chascune a un escuçon hachié as armes de la duchesse. Et sur le haut du pié a un souage greneté, là ou siet la sailliere. Et les bacins sont assés parfons, et sur les bors, qui sont à tour de rose, a un haut souage greneté tout autour de chascune. Et poisent ensemble V mars V onces VI estellins.

SALIERES DE CRISTAL ET DE JASPE ET D'AUTRES PIERRES GARNIES D'ARGENT DORÉ, À PIERRES ET SANS PIERRES.

789 *bis*. Une saliere en façon de nef [1], dont le fons est de cristal et les bors en sont d'argent à esmaus dehors, et dedens à creneaus et à souages et à pluseurs esmaus. Et aus deux bous de ladicte saliere a deux tournelles, et en chascune tournelle a un sergent d'armes, et derriere chascun a un aigle assis sur une fueille, et sur les bors de ladicte saliere a deux hommes sauvages à genous devant deux femmes dont l'une fille et l'autre desvide; et siet ladicte saliere sur un piller entaillié, esmaillié d'asur par dessus : et ledit piller siet sur une terrace vert, et à chascun coing de ladicte terrace a un homme d'armes tenant un escu en une main et une mace en l'autre; et aus deux bous de ladicte terrace a deux arbrisseaus dont les fueilles sont vers : et a papeillons dessus et siet sur VI lyonceaus. Et poise en tout XIIII mars IIII onces.

790. Une saliere d'un serpent volant [2], estant sur un entablement doré et esmaillié; et a ledit serpent visage d'un homme barbu,

---

1. En marge on lit : « Elle est escripte [avec] les fontaines ». En effet, c'est la répétition de la description inscrite sous le n° 656, qui fait double emploi avec celle-ci.

2. C'est le n° 302 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

et porte sur son dos une saliere de cristal. Et le couvercle est de mesmes, sur lequel a un fretel doré. Et le pié et les bors de ladicte saliere sont semez de rubis d'Alixandre, saphirs et perles d'Escoce. Et poise v mars iiii onces xviii deniers.

791. Une saliere d'argent dorée, dont le pié est plat et bellonc, esmaillié dessus à bestes et arbrisseaus, et autour a quatre camahieux et quatre autres pierres en chaatons; et au bout dudit pié a deux cinges drois, emmantelez de manteaus cours esmailliez dehors à lozenges, et portent la saliere qui est de cristal et siet sur un arbre qui part du pié. Ou fons de ladicte saliere a un camahieu et par les bors est garnie d'argent doré et esmaillié; et le couvercle est de cristal, garni par les bors comme la saliere et semé de perles, esmeraudes et autre pierrerie, et dedens a une pierre vermeille; et le fretel est esmaillié à coste et est de entre quatre fueilles. Et poise iiii mars ii onces xxi denier.

792. Une saliere d'argent dorée, et y a un cinge estant sur une terrace qui est sur un haut entablement à vi costes, garni dessus et dessoubs de souages grenetez; et ledit cinge est vestu d'un mantel et y a deux manteaus esmailliés de nos armes, et porte la saliere sur ses mains, laquelle est de cristal et garnie d'argent doré à une orbevoie à jour; et sur le couvercle a un bouton. Et poise en tout ii mars iiii onces xv deniers.

793. Une saliere d'argent dorée, dont l'entablement est lonc à vi costes et garni par le bas autour d'un souage greneté, et sur le plat est esmaillié de vert comme eaue, et y a poissons; et sur les deux bous dudit entablement a deux seraines dont les queues sont esmailliées d'asur et ont vestu manteaus garnis de petites perles, grenas et autres pierreries enchastonnée : et tiennent chascune un mirouer et un pingne; et la saliere est entre deux assise sur la tige d'un arbre entuerse, et est faicte en maniere de compas; et dedens est esmaillié à arbrisseaux et connins, et ou fons a cristal. Et le couvercle est plat et de cristal garni d'argent doré; et le fretel est d'un bouton quarré et agü. Et poise ii mars une once vi deniers.

794. Une saliere d'argent dorée cizellée [1], dont le fons est de cristal et les bors sont plas à souages et le piller du pié entre en

1. C'est le nº 321 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

un clavel; et ou milieu dudit piller a un petit pommel, et le pié est cizellé à vingnete, et le couvercle est de cristal bordé d'argent, et dedens a un petit esmail d'azur où il a un oysel qui a long col et une teste de lion; et dehors a un petit fretel à VI costes. Et poise I marc V onces.

795. Une saliere de cristal, que soustient un coulon esmaillié de brun, lequel est sur un oteau de trois costes roondes et trois agües esmaillées à bestes et arbrisseaux; et a ledit coulon en son bec une fueillete dorée de VI fueilles, et entre ses elles siet ladicte saliere, qui est bien petite, garnie aus bors d'argent doré à VI costes; et sur lesdis bors a VI petites perles d'Escoce : et ou fons a en un esmail ront fueilles et connins: et le couvercle est de cristal garni d'argent doré; et est le cristal comme un oteau de la façon du pié, et autour d'icellui a un souage bas greneté, et autour a VI fausses pierres vermeilles enchastonnées, et le fretel est agü d'un bout à quatre quarrés esmailliées. Et poise en tout I marc II onces XV deniers.

796. Une petite saliere, dont le fons est de cristal, et est par les bors garnie d'argent doré; et le pié est esmaillié d'asur à trois petis compas à rosetes et diverses besteletes.

797. Une autre saliere à fons de cristal toute pareille, excepté que es compas a aucune difference.

798. Une autre saliere semblable, à fons de cristal, et es compas d'icelle a trois moletes.

799. Une autre saliere à fons de cristal toute pareille [1], excepté que es compas a un petit de difference. Et poisent ces quatre salieres ensemble I marc VII onces VI deniers.

800. Une saliere petite [2], dont le fons est de jaspe et les bors sont d'argent doré; et sur le pié a VI compas esmailliés d'asur, es quels a diverses devises.

801. Une autre saliere à fons de jaspe toute semblable [3], excepté que es compas a aucune difference.

802. Une autre saliere toute pareille à fons de jaspe [4], excepté

---

1. Ces quatre articles portent les nos 317 à 320 dans l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 314 du même Inventaire.

3. C'est le n° 315 du même Inventaire.

4. C'est le n° 316 du même l'Inventaire.

que es compas a aucune difference. Et poisent ces trois salieres à fons de jaspe ensemble I marc IIII onces XII deniers.

803. Une saliere de cristal, garnie par le pié et par le couvercle d'argent doré cizellé par girons, et la coupe est à un lonc bec et de l'autre part a comme un lonc treffle ; et environ les bors a deux chiens et deux rosettes entailliées, et tient le couvercle à une chaiennete d'argent. Et poise VI onces VI deniers.

804. Une autre saliere d'argent doré, dont le pié est bellonc à VI quarrés, sur lequel a deux losenges garnies de jaspe et deux pieces de cristal plus longues que larges, sarties dedens. Et est la jambe de ladicte saliere faite de maçonnerie à chapiteaus es quels a envoirremens sur quoy sont atachées deux seraines ; et le corps de ladicte saliere est belonc, et est le fons de cristal et le couvercle de jaspe garni de grans souages perciés à jour sur le quarré : et sur les deux bous sont deux petites tours basses, quarrées et crenelées où il a en chascune une teste qui a un chapel de Turquie ; et ou milieu dudit couvercle a un haut fretel crenellé, en quoy est une teste qui a un chapel d'autre maniere. Et poise V mars III onces.

SALIERES D'ARGENT BLANCHES À COUVERCLE.

805. Une saliere d'argent, portée de quatre lyons dorez assis sur entablemens ; et est garnie de doubles souages dorez autour du pié du milieu et les bors de la gueule et du couvercle, dedens lequel a un esmail de nos armes ; et dessus a un haut fretel sur lequel siet un lion doré. Et est ladicte saliere et le couvercle à VIII costes. Et poise II mars.

806. Une autre saliere pareille en toutes choses et sans difference, qui poise I marc VII onces XII deniers.

807. Une autre saliere semblable et de la façon, qui poise I marc VII onces XII deniers.

808. Une autre saliere semblable en toutes choses, qui poise I marc VII onces VI deniers.

809. Une autre saliere d'icelle mesmes façon et devise, qui poise I marc VII onces.

810. Une autre saliere pareille à ycelles sans difference, qui poise I marc V onces XXI denier.

811-816. Six salieres d'argent blanches, soustenues chascune de quatre pates de chien ; et sont en maniere d'un cuvier ront ; et le couvercle, qui est à charnieres, se euvre à moitié ; et dessus a un fretel d'un glaon. Et poisent IIII mars.

SALIERES D'ARGENT BLANCHES DESCOUVERTES.

817-820. Quatre salieres d'argent blanches dont le pié et le bacin sont garnis autour de souages dorez, et sont fais en maniere de rose. Et poisent II mars.

821-824. Quatre autres salieres de la façon dessudicte, qui poisent I marc VII onces VII deniers maile.

825-828. Quatre autres salieres de semblable façon aux VIII devant escriptes, qui poisent I marc IIII onces VII deniers maile.

829-830. Deux salieres d'argent blanches, dont le pié est à VI costes, garni par les bors du pié et du bacin de souages quarrés ; et ledit bacin est ront dedens et les bors sont à VI quarrés. Et poisent I marc VII onces V deniers.

831-833. Trois salieres d'argent, dont le pié et le bacin sont en maniere de roses, sur lesquels bacins a une chace de levriers, cerfs et de porcs senglers d'enleveure ; lesquelles bestes sont dorées et aussi les souages, lesquels sont assés plains. Et poisent.......

834-837. Quatre autres salieres d'argent de semblable devise aus autres trois devant escriptes, sinon que sur les bacins n'a point de chace ne nulles bestes, mais il y a fueillages hachiés. Et poisent.......

838-845. Huit salieres d'argent d'autelle et semblable devise comme les quatre dessus escriptes, sinon que les bacins sont hachiés à serpentelles. Et poisent.......

846-848. Trois autres salieres d'argent d'autelle et pareille devise comme les autres huit escriptes, sinon que les bacins en sont hachiés à lettres de fourme, où il a escript pluiseurs mos en thiais. Et poisent [1].......

---

1. Les poids de cet article et des trois précédents n'ont pas été inscrits.

849-854. Six petites salieres d'argent blanches, dont le pié de chascune est à VI quarrés, tourné sur le bas à tour de rose, et garni autour d'un souage greneté, et sur le haut, au seant de la sailliere, d'un autre pareil souage; et chascune sailliere est roonde dedens et assés parfonde; et les bors en sont à tour de rose garnis autour sur le haut d'un souage greneté; et sur l'une des quarrés a I escuçon hachié as armes de la duchesse. Et poisent ensemble V mars une once X estellins.

855-860. Six autres saillieres, toutes pareilles sans aucune difference aus dessus escriptes, qui poisent ensemble IIII mars VII onces XV estellins.

861-866. Six autres saillieres, semblables sans difference aus XII dessus escriptes, et poisent ensemble V mars une once XV estellins.

867-872. Six autres saillieres, toutes pareilles sans aucune difference aus dessus escriptes, qui poisent ensemble V mars IIII onces X estellins.

COUPES D'ARGENT TOUTES ESMAILLÉES.

873. Une coupe d'argent [1], dorée esmailliée, sur le pié de laquelle a VI compas rons, dont les trois sont des jugemens Salemon et les autres trois sont azurez; et ou milieu a un compas vermeil quarré, et dedens ycellui a un petit compas ront vert ouquel il a un O vermeil, et semblablement sont esmailliez la coupe et le couvercle, et ou fons de la coupe dedens est le roy Salemon qui tient s'espée, et devant lui sur un asne est un homme qui n'est nu ne vestu et a son fils devant et sa femme derriere. Et dedens le couvercle a un esmail pareil à ceuls de dehors, et dessus le couvercle a un fretel à VI costes esmaillié de vert et d'azur. Et poise en tout VIII mars VI onces VI deniers.

874. Une coupe d'argent [2], dorée et esmaillié à fretes dorées et grenetées; et es quarrefours des fretes a comme testes de

---

1. C'est le nº 185[1] du *Fragment de l'Inventaire des joyaux de Louis Ier duc d'Anjou*, publié par M. Ledos dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L, 1889, p. 176.

2. Cf. la note du nº 900, p. 299, note 2.

mangdegloire assises sur une roze dorée ; et sur l'esmail, qui est d'azur, a fretes de vert et pluseurs oyselez dorez, et a quatre oteaus de gueules à rosettes d'or et quarrefours des fretes. Et le piller est à fenestrages dessoubs esmailliez d'asur, et le pommel est à VI costes trenchans esmaillées d'azur et de vermeil. En l'esmail qui est ou fons de la coupe est saint Martin sur un cheval de violé, et en l'esmail du couvercle a un oysel vert à elles de violet; et dessus a un fretel à fueillages sur lesquels a un bouton ront esmaillié d'asur à oyselez d'or. Et poise en tout VIII mars V onces VI deniers.

875. Une coupe d'argent[1], dorée et esmailliée d'azur à fueillages de vert et de jaune, et à connins et autres bestes; et est ladicte coupe liée de travers et du lonc d'or et de gueules coponné : et ou fons de la coupe a un esmail ouquel a un chevalier et une dame qui se sieent, et la dame lui presente un cuer. Et sur le couvercle a un fretel. Et poise en tout VII mars VII onces VI deniers.

876. Une coupe d'argent, dorée et esmaillée[2] de laquelle le pié, la coupe et le couvercle sont à gieux ; et ou fons de ladicte coupe a un esmail ouquel a un chevalier qui a son cheval emprès lui, et se combat a un lyon : et devant le chevalier a une dame vestue d'un surcot asuré qui, en son bras destre, tient un autre lyon; et à leurs piez a un petit lion. Et ou couvercle, par dedens, a aussi comme un bouton plat esmaillié d'asur; et y a deux enfans qui jouent aus os. Et dessus le couvercle a un fretel à fueillages dorez, et dessus un bouton esmaillié de vert à menus poins blans et vermaus. Et poisent en tout VII mars III onces XII deniers.

877. Une coupe, dorée et esmaillée par dehors[3], coupe, couvercle, pommel et pié ; et es dis esmaus a gens dont les uns chacent aus cerfs et les autres vont en gibier; et dedens, la coupe et le couvercle sont dorez et hachez à fueillages. En

1. C'est une des deux pièces comprises sous le n° 347 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 185[2] du *Fragment de l'Inventaire des joyaux de Louis Ier duc d'Anjou*, publié par M. G. Ledos dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. L, 1889, p. 177.

3. C'est le n° 394 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

l'esmail du fons de la coupe a un chevalier et une dame qui tient un chiennet; et en l'esmail du couvercle a un chevalier et une dame, et porte ledit chevalier un faucon sur son poing. Et sur le couvercle a un fretel. Et poise en tout VII mars II onces VI deniers.

878. Une coupe d'argent, dorée et esmaillée par dehors [1] et sur le pié a besteletes et oyseaus sur freté vert : et sur les neuz d'icelle a rosettes d'or assises sur vermeil et en trois parties a parsonnages de gens qui jouent au perier et à pluseurs autres jeux. Et ou fons de ladicte coupe a un esmail d'asur ouquel sont Tristant et Yseust et la teste du roy Marc en un arbre. Et ou dedens du couvercle a un esmail ront asuré semé de rosetes d'or, et y a une dame qui tient un mirouer et une unicorne devant lui, et sur un arbre est un homme qui tue ledit unicorne. Et dessus a un fretel. Et poise en tout VII mars I once VI deniers.

879. Une coupe d'argent, dorée et esmaillée [2], et en oteaus a gens qui jouent au perier et à pluseurs autres jeux; et entre les oteaus a une dyapreure à pluseurs oyseaus volans. Et ou fons de la coupe, en un esmail, est Tristan et Yseut et sur le couvercle a un fretel. Et poise en tout VI mars IIII onces XII deniers.

880. Une coupe d'argent, dorée esmaillée [3], dont le pié est à VI demis compas par les bors; et en l'esmail, dessus le pié, sur la coupe et le couvercle, a gens à cheval et à pié qui chacent as cerfs et senglers. Et ou fons de la coupe qui est cizellée par dedens a un esmail d'asur ouquel a un chevalier qui fait semblant de tuer un homme sauvage d'un glaive. Et en l'esmail du couvercle est saint George à cheval qui tue un serpent, et sur les bors a orbevoies à jour; et au dessus du couvercle a un fretel et dessus a un bouton esmaillié de vert et d'asur à VI costes. Et poise en tout VI mars III onces.

881. Une coupe d'argent, dorée et esmailliée d'asur, à paveillons [4] es quelz a gens jouans de pluseurs jeux. Et en l'esmail du fons de la coupe est saint Martin, et en celui du couvercle a une

---

1. C'est le n° 565 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 348 du même Inventaire.
3. C'est le n° 110 du même Inventaire.
4. C'est le n° 569 du même Inventaire.

femme qui donne un chapel à un homme qui est devant lui à genous. Et sur le couvercle a un fretel. Et poise en tout VI mars II onces.

882. Une coupe d'argent, dorée et toute esmailliée, dont le pié est à VI pointes doubles; et est le champ d'azur; et autour est bordé d'une terrace vert à arbrisseaux et gens qui chacent à cerfs, senglers et connins. Et semblablement est la coupe et le couvercle par dehors esmailliés. Et ou pommel du piler de la coupe a VI bocetes esmailliées à besteletes, et par dedens sont la coupe et le couvercle cizellez à vingnete. Et ou fons de la coupe a un esmail ouquel sont Tristan et Yseut et le roy Marc sur un arbre; et en l'esmail du couvercle a une unicorne qui a sa teste ou giron d'une pucelle et un homme qui la tue. Et le fretel de dessus le couvercle est à fueillages, et dessus esmaillié de vert et d'azur. Et poise V mars VI onces.

883. Une coupe d'argent, dorée et esmaillié, dont le pié est fait du tour d'une roze à VI fueillages garnis autour de pluiseurs souages, et sur le plat dessus sont lesdis fueillages esmailliés tres bien à gens jouans à divers jeux; et autour dessus est ledit pié esmaillié de diverses couleurs et devises en semblant d'un compas. Et en l'esmail du pres du pillier a hommes et femmes assis, faisans diverses contenances; et le piler par là où se tient la coupe est esmaillié à compas es quelz a diverses bestes et oiseaus; et le pommel en est à VI costes esmailliez de celle devise. Et la coupe est esmailliée dehors et dedens tres bien à euvres là où il a genz jouans à divers geux et autres histoires; et entour ou dedens a lettres, et ou dehors a chapiteaus et autres ouvrages esmailliez : et ou fons a un esmail roont hautelet, ouquel a un chastel que gens assaillent et lettres autour. Et le couvercle est couronné autour d'une orbevoie à jour, et dedens est esmailliée de la devise du dedens de la coupe, mais il y a autres histoires; et ou fons a un esmail haut roont, ouquel a gens qui prennent l'avoir du riche homme en un coffre. Et le dehors dudit couvercle est esmaillié aussi de tres bel ouvrage de la devise du dehors de la coupe, à gens jouans à pluseurs geux. Et sur le fretel, qui est à fueillages, a un grant bouton à costes esmailliés. Et poise en tout VIII mars une once XVIII estellins.

884. Une coupe d'argent, dorée et esmailliée, dont le pié est

tout roont garni autour d'un souage grenetć; et sur le plat est esmaillié à vi grans compas es quels a vi bestes bien estranges, à testes d'ommes et de femmes : et autour d'iceuls compas en a pluseurs à divers oteaus et autres ouvraiges entre iceuls. Et le pillier est à vi quarrés, esmaillié à oyseaus en pluseurs euvres. Et le pommel est tout esmaillié à euvres es quelles a oyseaus, et les vi en sont en fourme de losenges hautes. Et le haut dudit pillier, sur son eslargissement, est esmaillié par quartiers à euvres à oyseaus et à arbrisseaus vers, et sur le haut a un souage greneté. Et la coupe est toute esmaillié par dehors de la devise du pié, fors que il y a trois hommes en trois des grans compas, et dedens est toute cizellée à vingnete; et ou fons a un esmail roont d'un compas, ou milleu duquel a une diverse beste à teste d'omme qui joue de la vielle. Et le couvercle est dedens cisellé comme la coupe à un pareil esmail, fors que la beste a teste de femme et joue du psalterion; et dehors est ledit couvercle couronné à creneaus enlevés, et sur le plat est esmaillié de la devise du pié et de la coupe, fors que es ymages a difference. Et le fretel est d'un bouton à vi costes, esmaillié à oyseaus, qui siet entre fueilles sur un pommel esmaillié. Et poise en tout vi mars vii onces et demie.

885. Une autre coupe d'argent, dorée et esmailliée dont le pié est roont, garni autour d'un souage feru à croisettes; et sur le plat est esmaillié à vi oteaus, en chascun desquels a un homme et une femme faisans contenances amoureuses; et entre deux, sur les bors du pié, a demis oteaus à diverses bestes; et le seurplus est esmaillié à pré semé de roses et de fleuretes, sur lequel a pluseurs connins. Et le piller est à vi quarrés, garni sur la reprinse premiere et autour du pommel, dessus et dessous, de trois souages grenetez; et sur les quarrés, dessous le pommel, est esmaillié à arbrisseaus et à connins et chiens. Et le pommel est à vi costes, esmaillié par quartiers de vert et d'asur. Et la coupe est esmaillié dehors de la devise du pié; et dedens est cizellée à vingnette et à autres fueillages, et ou fons a un haut esmail roont despecié, là où a connins de diverses couleurs. Et le couvercle est cisellé dedens comme la coupe, et l'esmail est semblable aussi, fors que il n'est point rompu; et sur le dehors est couronné ledit couvercle de creneaus enlevés, et dessus est

esmaillié de la devise du pié et de la coupe. Et le fretel est d'un bouton à costes, esmailliées par quartiers de vert et d'asur, lequel siet entre VI fueilles partans d'un pommel d'argent doré. Et poise en tout VII mars une once.

886. Une coupe d'argent, dorée et esmailliée dont le pié est roont, garni autour d'un souage feru à croisetes ; et le plat est tout esmaillié à VI fenestrages d'asur, estrois dessus, es quels sont assis sur motes de pré vers, en l'un un homme jouant de la vielle, en l'autre une femme afublée d'un chaperon à garinet jouant du psalterion, et es autres quatre a deux hommes et deux femmes faisans contenances amoureuses : et tient l'une des femmes un chiennet et l'autre un escureul. Et le pillier est à VI quarrés, esmaillié d'asur et de vert, et est garni de pluseurs souages, et en a deux grenetez dessus et dessous le pommel qui est à costes esmailliées par quartiers de vert et d'asur à fueilles en orbeur. Et la coupe est esmaillié dehors de la devise du pié, fors que il y a un homme qui presente son cuer à une femme, une femme qui presente un chapel à un autre homme et une femme qui tient un oysel sur son poing devant un autre homme; et dedens est ladicte coupe cizellée à vingnete entrelaciée, partant d'un fueillage tourné en façon de fer de molin, et ou fons a un haut esmail roont d'asur, là où est un homme assis sur un pré vert, qui tient un oisel sur son poing. Et le couvercle est dedens cizellé de la devise de la coupe, et l'esmail est aussi semblable, mais que l'omme qui y est tient un cuer; et autour, sur le dehors, est icellui couvercle couronné à creneaus enlevez, et dessus est esmaillié de la devise du pié, mais tant que il y a un homme qui presente un oysel à une femme, une femme qui tient le heaume d'un homme armé qui est devant elle, et un homme qui presente un chapel à une femme qui joue de la guiterne. Et le fretel est d'un bouton esmaillié à costes, assis entre fueilles partans d'un pommel d'argent doré. Et poise en tout VII mars V onces X estellins.

887. Une coupe d'argent, dorée semée d'esmaus, dont le pié est roont, garni autour d'un orbevoie d'oteaus à jour et sur le plat a VI esmaus, trois vermeuls et trois asurez en maniere de treffle, en chascun desquels a trois diverses bestes. Et du pillier part comme un solail de VI raix d'argent enlevez à boutonnés dessus,

qui se reploient environ lesdis esmaus; et ledit pillier est de six petis pilliers roons, entre lesquels, sur les encaveures, a comme souages grenetez sur le lonc. Et ou pommel a VI losenges esmailliées à fleurs de lis et à roses et fueilles d'argent emboutées entre icelles losenges dessus et dessous. Et la coupe est ouvrée dehors comme le pié, et dedens est cisellée à petis boulons entre fueilles longuetes emboutées et saillans sur le millieu, qui se tiennent trois et trois et se assemblent et font comme compas; et ou fons a un esmail petit, roont, ouquel a un homme vestu d'asur qui se agenoulle devant un autre vestu de pourpre. Et le couvercle est dedens cizellé et ouvré comme la coupe; et en l'esmail qui est fait à compas a un oysel sauvage, et sur le dehors est ledit couvercle couronné à creneaus, et dessus est semé d'esmaus et ouvré de la devise du pié. Et le fretel est de VI fueilles enlevées partans d'un pommel, entre lesquelles a sur le haut un petit boutonnet. Et poise en tout IIII mars II onces XV estellins.

888. Une coupe d'argent, dorée, semée d'esmaus et à pierrerie, dont le pié est à jour, fait et tourné en maniere de compas, garni sur les bors dessus de XXVII petites pierres enchastonnées, dont les aucunes sont sur couleur de saphir et les autres sur couleur de grenas; et sur les trois tours de compas qui sont agus, a trois esmaus enchassez en fourme de treffle, es quels a trois divers oyseaus. Et du pillier part comme un pié de griffon à IX dois qui se vient ferir aus bors dudit pié à ses ongles dedens entrans; et ou piller qui est à VI quarrés a un pommel tourné comme à compas dont les trois tours sont grenetez, et sur les autres sont enchastonnées trois pierres vermeilles; et le haut du pillier est garni de fueillages enlevez, et du haut d'icellui partent trois piez de griffon, chascun à trois dois, qui soustiennent la coupe et la lient à leurs ongles. Et ladicte coupe est dehors et dedens cizellée à vingnete et à autres fueillages; et y a VI esmaus, trois dehors et trois dedens, de la devise de ceuls du pié; et ou dedens a trois piez d'oisel emboutez à ongles drois et agüs, et ou fons a un tres bel esmail de plitre vert, ouquel a un oteau semé dedens de fleuretes de diverses couleurs. Et le couvercle est garni autour d'une orbevoie d'osteaus à jour, et sur les bors est paré de XXXIII petites pierres enchastonnées, de deux couleurs,

comme celles du pié : et y en faut encores aucunes. Et ledit couvercle est cizellé et semé d'esmaus comme la coupe dedens et dehors, et loyé aussi dehors de trois piés de grifon et dedens de trois emboutez comme en la coupe; mais l'esmail du fons n'est pas de plitre et y a trois oiseaux en deux arches. Et sur le siege du fretel a vi pierres roondes de voirre enchastonnées, trois verdes, deux vermeilles et une blanche; et le fretel est d'un bouton esmaillié par quartiers entre fueilles partans de dessus un pommel à costes. Et poise en tout vi mars vi onces.

889. Une coupe descouverte d'argent, dorée, dont le pié est à vi pointes, garni autour d'un souage feru à croisettes; et sur le plat est tout greneté à grains saillans, et aussi est pareillement le pommel du pillier dessus et dessous, et la coupe dedens et dehors; et ou fons a un viel esmail vert obscur, ouquel a un homme et une femme. Et poise i marc vii onces xv estellins.

COUPES DE CRISTAL ET DE JASPE GARNIES D'ARGENT ESMAILLIÉ, SEMÉES D'ESMAUS, HACHIÉ OU DORÉ PLAIN.

890. Une grant coupe de jaspe[1], garnie d'argent doré et esmaillié, dont le pié est à vi quarrés, à orbevoies, et dessus a vi esmaus asurez à pluseurs bestes sauvages et oyseaus. Et est le piler de ladicte coupe ouvré de maçonnerie à fenestrages esmaillié dedens; et ou pommel dudit piler a trois esmaus asurez en losenges et trois pommetes vers. Et ladicte coupe est garnie par les bors d'argent doré. Sur le couvercle a vi esmaus asurez à pluseurs personnages de hommes et de femmes faisans pluseurs contenances. Et le fretel est de fueillages de chesne dorez, montans et avalans, entre lesquels a trois perles d'Escoce, et y a trois pierres vermeilles et au plus haut a une perle d'Escoce. Et poise en tout xiiii mars v onces xii deniers.

891. Une coupe de jaspe, garnie d'argent doré et esmaillié, dont le pié est à vi costes soustenu de vi lions et à pluseurs souages. Et sur ledit pié a vi esmaus es quels a diverses bestes

---

1. C'est le n° 567 de l'Inventaire de M. de Laborde, bien que ce texte porte que la coupe était « d'argent doré ».

et hommes faisans pluseurs contenances; et le piller et à fueillages esmailliés et à chapiteaus. En l'un des fenestrages est Nostre Dame enlevée, et en trois autres sont les Trois Roys. Et la coupe est garnie autour d'argent doré. Et le couvercle est d'argent tout esmaillié par dehors de la vie Nostre Dame, de l'offrende des Trois Roys et de la mort des Innocens; et est crenellé sur les bors; et ledit couvercle est haut et agu dessus, et dedens ycellui a un esmail ouquel est Nostre Seigneur et deux angles aus costez. Et le fretel est comme d'un clochier à vi fenestrages à jour, et au haut du couvercle est assis entre creneaux. Et poise en tout ix mars v onces.

892. Une coupe de voirre de Dammas [1], comme de couleur de more de vyolet, ouvrée dehors et dedens à gresles fueillages d'or. Et dessus le couvercle a un fretel de six fueilles de chesne, et dessus a un glaon doré. Et ladicte coupe est garnie d'argent doré, et sur le pié a vi esmaus roons, en chascun desquels a un hommé armé à cheval. Et le couvercle est d'argent doré et boullonné par les bors, et au dessus est de la façon de la coupe; et dessus a un grant fretel de vi grans fueilles de chesne toutes estendues et comme renversées : et dessus, ou milieu, a un bouton comme un glaon roont doré. Et poise vi mars ii onces vi deniers.

893. Une coupe de cristal, garnie d'argent doré [2], dont le pié est en maniere de rose, et dessus a trois esmaus es quels il a hommes et femmes et arbrisseaus; et est ledit pié cizellé, et a souages sur les bors. Et le piler est apuié de pluseurs autres petis pilers de tres jolie façon. Et le pommel est à fueillages et à visages de hommes. Et la coupe et le couvercle sont de cristal ondoiez comme rays de soleil, et par les bors sont garnis d'argent doré; et sur les bors du couvercle a orbevoies à jour : et est ledit couvercle à fenestrages dorez, et dessus a deux pommelles l'une sur l'autre, et ou bout a un fretel de fueillages desquels yst un boutonnet. Et poise en tout v mars vi onces vi deniers.

894. Une coupe de cristal [3], garnie d'argent doré, sur le pié de

1. C'est le nº 380 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 93 du même Inventaire.
3. C'est le nº 92 du même Inventaire.

laquelle a vi esmauls fais en maniere de treffle, à diverses bestes et à arbrisseaux. Et ladicte coupe est repliée en maniere de godet et est creuse par girons. Et le couvercle, qui est d'argent doré, est de semblable façon et a l'un des girons cizellé et l'autre esmaillié; et dessus a un fretel à fueillages, desquels il yst un boutonnet doré. Et poise en tout IIII mars VI onces XII deniers.

895. Une coupe de cristal, garnie d'argent doré et esmaillié, dont le pié est fait à orbevoies autour; et sur le plat est esmaillié tout d'azur à oteaus d'esmail rouge et bleu, esquelz a genz et diverses bestes; et sur VI pointes du pié a VI serpens gisans. Et le piler est tout esmaillié, et ou milieu a un chastel de maçonnerie. Et la coupe est ondoiée, bordée d'argent doré, et ou fons a un esmail ront d'azur ouquel a une becasse. Et le couvercle est tout esmaillié de la devise du pié, et dessus a un fretel à une pommete esmailliée et dessus a fueilles enlevées, les unes montans et les autres avalans. Et poise en tout IIII mars IIII onces XII deniers.

896. Une coupe de jaspe, garnie d'argent doré [1]; et sur le pié, qui est à pluseurs souages a quatre esmaus azurez, enlevez en maniere de fueilles, esquels a hommes et femmes faisans pluseurs contenances, et est cizellé tout autour desdis esmauls; et dessus a un piler quarré, et autour d'icelui a trois portes faictes de maçonnerie à fenestrages esmaillez d'asur. Et sur le couvercle, dont les bors sont crenellez, a quatre esmaus pareux à ceulz du pié; et au plus haut y a un fretel ront assis entre fueilles dorez. Et poise en tout III mars VI onces.

897. Une coupe de cristal, sans couvercle [2], garnie d'argent doré, dont le pié est à VIII quarrés, et dessus a fueillages enlevez esmailliés d'asur. Et ou milieu du piler a un pommel sur lequel a deux oyseaus et une serpentelle entailliez à fueillages. Et ladicte coupe est faicte en manière d'une rose reploiée dedens par les bors et garnie d'argent doré, et par dehors a comme un fil d'argent en tuers. Et poise II mars VII onces.

898. Une coupe de cristal [3], garnie d'argent doré, dont le pié

1. C'est le n° 96 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 354 du même Inventaire.

3. C'est le n° 171 du même Inventaire. — Le texte de M. de Laborde ajoute ici le mot : « ondoiée ».

est fait en maniere d'une roze, et dessus a trois escuçons de noz armes. Et le piler est de trois pilers de maçonnerie menuement entailliez; et environ a trois hommes jouans de divers instrumens. Et le couvercle est d'argent doré crenellé, et dessus a trois escuçons de nos armes et trois fueilles de treffle esmailliées. Dedens ledit couvercle a un esmail azuré, où il a un cerf et un lievre; et dessus a un fretel à fueillages, sur lesquels a un bouton de cristal azuré et dessus une pierre crapodine. Et poise en tout II mars V onces VI deniers.

COUPES D'ARGENT SEMÉES D'ESMAUX.

899. Une coupe d'argent, dorée [1] cizellée et semée d'esmaus d'azur à grans boullons à queue pointus, et y a serpentelles d'or sur le pié, la coupe et le couvercle. Et ou fons de la coupe a un esmail ront pointu de la devise des autres. Et dedens le couvercle a un esmail pareil, et dessus a un fretel doré à fueillages et à quatre pommetes d'azur. Et poise en tout VIII mars VI onces.

900. Une coupe d'argent dorée et esmailliée [2] dont le pié est ront garni, de souages grenetez; et sont le pié, la coupe et le couvercle semez d'esmaus à oyselez et rozetes; en entre les esmaus a comme un compas à testes de marmoux. Et le piler est fait de maçonnerie à fenestrages et oteaus esmailliés par le bas; et le pommel est de VI costes esmaillées. Et ou fons de la coupe a un esmail ront ouquel est saint Martin sur un cheval noir. Et l'esmail du dedens du couvercle est de la devise des autres esmaus. Et sont la coupe et le couvercle cizellez dedens à fueilles de vingne, et le fretel est esmaillié et est d'un bouton assis entre fueillages. Et poise en tout VIII mars V onces.

901. Une coupe d'argent, doré [3] cizellé dehors et dedens, et dehors semée d'esmaus, pié, coupe et couvercle; et es dis

---

1. C'est le nº 343 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. En marge la note suivante a été inscrite : « Doit estre o les coupes « esmaillées ». Sans doute on rapprochera cette description du nº 874. Le poids cependant n'est pas exactement le même; je n'ose donc confondre ces deux notices.

3. C'est le nº 396 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

esmauls a oyselez de pluseurs manieres, et ledit pié est fait en maniere d'une rose. Ou fons de la coupe, en un esmail ront a un escuçon des armes d'Angleterre; et en l'esmail dedens ledit couvercle a un escuçon des armes de France, et dessus le couvercle a un petit fretel à fueillages. Et poise en tout VIII mars II onces XVIII deniers.

902. Une coupe d'argent, dorée, cizellée, semée par le pié, la coupe et le couvercle [1] chascun de VI esmaus fais en maniere de treffle pointus : et sont lesdis esmaus vers asurez, et vermeilz. Et ou fons de la coupe a un grant esmail azuré, ouquel a un roy et une royne seans l'un emprés l'autre. Et ou couvercle, qui est cizellé par dedens, a un esmail où il a un homme qui se siet, et en la main destre tient un septre, et en la senestre une pomme et n'a point de couronne; et dessus le couvercle a un haut fretel à VI fueilles dont yst un bouton à VI costes esmaillées d'asur, de vert et de vermeil. Et poise en tout VII mars une once XII deniers.

903. Une coupe d'argent, dorée, cizellée à fueillages et branches entrelaciés dont le pié est à VIII costes porté sur VIII fueilles de treffle. Et sur le pié a quatre esmaus rons azurez, agus dessus et dessous, à diverses bestes. Et en la coupe a quatre esmaus par dehors et quatre dedens pareulz, et ou fons a un grant esmail ront d'asur ouquel est Sanson qui abat le chastel ouquel le roy et Dalila estoient à table. Et ou couvercle a quatre esmaus dehors et quatre dedens pareulz des autres; et ou fons a un ront esmail ouquel a un chevalier et une dame assis sur terrace vert, et porte le chevalier un faucon et la dame tient une roze. Et le fretel est de fueillages et dessus a une pomme esmailliée d'asur. Et poise en tout VI mars IIII onces XVIII deniers.

904. Une coupe d'argent, dorée [2], cizellée semée d'esmaus, dont sur le pié en a VI fais en maniere de treffle agus, dont les trois sont vers à testes de lion d'asur et les autres trois sont asurez à serpentelles; et la coupe et le couvercle sont semez chascun de VI esmaus pareuls par dehors, et d'autres VI par dedens. Et ou piler a un pommel à VI costes esmaillé par quartiers de vert et

---

1. C'est le nº 109 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 86 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

d'asur. Et en l'esmail du fons de la coupe a trois serpentelles volans; et en l'esmail du dedens du couvercle a une dame qui tient un mirouer et en son giron a une unicorne, et sur un arbre est un homme qui la tue. Et sur le couvercle a un bas fretel à fueillages. Et poise en tout VI mars III onces XII deniers.

905 Une coupe d'argent, dorée sans couvercle [1] faicte en maniere d'un godet, et par dehors est cizellée et semée d'esmaus es quels il a femmes qui font semblant de desputer à maistres qui tiennent roleaus : et les femmes aussi tiennent roleaus. Et es esmaus du pié a hommes et femmes de pluseurs contenances, et les esmaus sont comme effaciez ; et le pommel du piler est d'un petit chastel à fueillages esmailliés. Et dedens ladicte coupe a un esmail d'asur ouquel a une dame qui tient sa main à un arbre. Et poise en tout VI mars XII deniers.

906. Une coupe d'argent, dorée [2], sur le pié de laquelle a VI esmaus asurez, en deux desquels a deux cerfs et es autres a gens à cheval et deux angles. Et le pommel de ladicte coupe est ouvré à pilers de maçonnerie ; et sur le couvercle a VI esmaus pareus des devant escrips; et ceuls dedens la coupe sont aussi de celle devise. Et sur le couvercle a un fretel à fueillages montans et avalans. Et poise en tout V mars III onces VI deniers.

907. Une coupe d'argent, dorée et cizellée à fueillages dedens et dehors [3], et est par dehors semée d'esmaus asurez fais en maniere de treffle es quels a arbrisseaus, connins et autres besteletes. Et ou fons de la coupe a un esmail d'azur ront, ouquel a un arbre et petites besteletes, comme connins et lievres. Et l'esmail dedens le couvercle est pareil ; et les bors dudit couvercle sont à petis creneaus : et dessus a un fretel quarré, esmaillié de vert et d'azur. Et poise en tout V mars III onces.

908. Une coupe d'argent, dorée [4], cizellée, semée d'esmaus en

---

1. C'est le nº 397 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le nº 568 de l'Inventaire publié par M. de Laborde. — Cette notice est répétée dans le manuscrit au feuillet suivant, entre le nº 916 et le nº 917, dans les mêmes termes. La seconde notice ne contient de plus que les mots suivants par lesquels elle se termine : « Et est toute cizellée dedens et dehors ».

3. C'est le nº 399 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

4. C'est le nº 108 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

maniere de treffle, par le pié, la coupe et le couvercle ; et es dis esmaus a arbrisseaus vers, connins et levriers ; et sont la coupe et le couvercle dorez et cizellez par dedens. En la coupe a un esmail d'asur ouquel a un arbre et deux connins dessous ; et ou couvercle en a un pareil. Et est ledit couvercle à creneaus, et dessus a un fretel à VI fueilles desquels yst un bouton à VI costes. Et poise V mars II onces.

909. Une coupe d'argent dorée [1] semée d'esmaus fais en maniere de treffle es quels a connins, lievres et arbrisseaus ; et la coupe et le couvercle sont cizellez dedens. Et ou fons a un esmail, ouquel a un arbre et un lievre et un chien. Et l'esmail du couvercle est pareil. Et dessus a un fretel duquel yst un boutonnet à VI costes esmaillées de vert et d'asur. Et poise en tout V mars une once XVIII deniers.

910. Une coupe d'argent dorée [2] semée d'esmaus fais en maniere de treffle esmailliés d'asur à fueilles vers et jaunes et à connins. Et ou dedens de la coupe et du couvercle a un esmail pareil et sont cizellez à fueillages ; et dessus le couvercle a un fretel. Et poise en tout V mars une once VI deniers.

911. Une coupe d'argent dorée semée d'esmaus d'asur fais en maniere de treffle es quelz a connins, chiens et autres besteletes et arbrisseaus, et est cizellée entre les esmaus. Ou pommel du piler a trois petis esmaus en losenge. La coupe et le couvercle sont cisellez à fueillages par dedens, et ou fons de chascun a un esmail de la devise des autres. Le couvercle est crenellé, et dessus a un fretel à fueillages et dessus un bouton à VI costes esmaillées de vert et d'asur. Et poise en tout V mars VI deniers.

912. Une coupe d'argent dorée [3] à fueillages de vingne et semée d'esmaus fais en maniere de treffle azurez, et en chascun a aigrettes [4] volans. Et est le couvercle et la coupe cizellez par dedens à fueillages de vingne, et ou fons de la coupe et du couvercle a deux esmaus rons de la devise des autres. Et ou pommel a petis esmaus à rozetes esmaillées. Et dessus le couvercle a un fretel. Et poise V mars.

---

1. C'est le nº 111 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 365 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
3. C'est le nº 391 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
4. Lire « aiglettes ».

913. Une coupe d'argent dorée cizellée et semée d'esmaus fais en maniere de treffle [1]; et en yceuls a arbrisseaus, connins, chiens et autres bestes. Et en l'esmail du fons de la coupe a deux petis arbrisseaus et petites besteletes. Et l'esmail du couvercle est vert en maniere d'une crois semée de rozetes goutées de noir et de rouge et de bleu. Et dessus le couvercle a un petit fretel esmaillié d'azur et de vert. Et poise en tout v mars.

914. Une coupe d'argent dorée [2] cizellée et semée d'esmaus es quels a besteletes d'or et serpentelles volans [3]. Ou fons de la coupe a un esmail ouquel a un laceys vermeil à besteletes et oyselez sur esmaus asurez. Et l'esmail du couvercle est pareil, et y a un fretel a trois costes où il a trois oyselez et trois autres costes vermeilles à croisetes d'or, et dessus a une rose d'or et un bouton vermeil. Et poise en tout IIII mars VI onces XII deniers.

915. Une coupe d'argent dorée, cizellée, semée d'esmaus fais en maniere de treffle [4]; et le pié de la coupe est à orbevoies à jour, et dedens sont cizellés la coupe et le couvercle. En l'esmail du fons de la coupe est l'Annunciacion de Nostre Seigneur, et en celui du couvercle est Nostre Dame en seant qui tient son enfant ou bras destre. Le bort du couvercle est à creneaus et dessus a un fretel à trois fueilles desquelles yst un bouton agu à VI quarrés. Et poise en tout IIII mars IIII onces XVIII deniers.

916. Une coupe d'argent dorée, cizellée à vingnete et semée par dehors [5] d'esmaus asurez es quels a petis arbrisseaus et connins et autres petites besteletes, et sont lesdis esmaus fais en maniere de treffle. Et ou fons de la coupe et du couvercle a deux esmaus pareux aus dessusdiz; et sur le couvercle a un fretel. Et poise IIII mars une once XVIII deniers.

917. Une coupe d'argent doré, semée d'esmaus, couverte, dont

---

1. C'est le n° 400 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 185³ du *Fragment de l'Inventaire des joyaux de Louis Ier, duc d'Anjou*, publié par M. Ledos dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L, 1889, p. 177.

3. Le texte de M. Ledos ajoute ici les mots : « ou pié, et VI en la coupe et « VI ou couvecle, de façon de fueille d'yerre ».

4. C'est le n° 107 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

5. C'est le n° 392 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

le pié est à VI quarrés, sur lequel a VI esmaus bellons d'asur, où il a en chascun une ame[1] cadelée, dorée et couronnée; et est le boceau de la jambe à VI quarrés. Et ou fons de ladicte coupe a un esmail hault assiz, fait en maniere de petis compas de vermeil et d'asur à croizetes d'or : et ou milieu dudit esmail a un autre petit esmail ront vert, où est une ame dorée cadelée. Et sur le couvercle sont quatre esmaus pareulz de ceulz qui sont sur le pié de ladicte coupe, à un fretel de quatre fueilles d'aubespine. Dedens lequel couvercle a un autel et pareil esmail comme celui qui est ou fons d'icelle. Et poise II mars II onces.

918. Une coupe couverte d'argent, dorée et cizellée, semée d'esmaulz, toute double, dont le siege du pié, qui est plat et roont, se extent dehors, et sur le tour d'icelli pié a une orbevoie d'osteaux à jour, et autour du haut un souaige greneté; et sur le plat dudit pié a comme VI raix hauciez, garnis dessus de plusieurs bouillons descendans du bas bout du piller : et se extendent sur le plat du pié qui est par quartiers semé d'esmaulz à osteaux, es quelz a diverses bestes. Et a euvres entre yceulz esmaux, cizellées menuement à plusieurs bouillons saillans dessus. Et le piller qui est à VI quarrés, comme de maçonnerie, est garni autour du bas d'un souaige grenetté; et dessus a VI fenestraiges esmaillez d'azur et de vermeil à fueillaiges sur lesquelz a une reprinse de maçonnerie garnie de plusieurs souaiges et d'un petit grenetté; et le pommel dudit piller est à VI costes garni autour, dessuz et dessouz de souaiges grenettés et par quartiers, haut et bas, à esmaux à petittes bestelletes et cizelleures à bouillons saillans; et sur la reprinse haute dudit piller a trois fueillaiges, chascun de trois fueilles de treffle enlevées. Et le dehors de la coupe est tout ouvré de la devise que est le dessus du pié : et dedens est ycelle coupe ouvrée à VI fenestraiges cizellez dedens et à l'environ, et y a plusieurs bouillons hauciez sur la cizelleure, et en chascun fenestraige sur les costez a deux roses emboutiées; et autour du fons d'icelle coupe a une ceincte cizellée à fueilliages de treffle emboutis, et ou millieu siet un roont esmail de vert à tour de compas ouquel a trois lis azurés. Et le couvercle est ouvré dehors et dedens, tant en esmaulz comme autrement, de

1. Lisez « une M. »

la devise de la coupe, fors que sur le dehors a plus un souaige sur le bas grenetté sur les bors descendans qui arrestent le couvercle à la coupe. Et le fretel est d'un bouton à tour de poire, entre pluiseurs fueillaiges de treffle, dont les tiges partent d'un pommel bas qui est à pluisieurs costes saillans et toirtissés. Et poise en tout VI mars V onces III esterlins.

COUPES D'ARGENT, DORÉES, CISELLÉES OU HACHÉES.

919. Une coupe d'argent[1], dorée, cizellée dehors et dedens à fueillages plains; et en l'esmail du fons, lequel est vert, a un homme et une femme en estant, et tient le homme ses gans en sa main, et en l'esmail du couvercle a un arbre et un chien et un connin. Et dessus ledit couvercle a un fretel ront sans fueillages, et dessus a un petit esmail d'asur ouquel a un petit arbrissel et un connin au pié. Et poise en tout V mars XII deniers.

920. Une coupe d'argent, dorée et cizellée[2], à fueillages dehors et dedens; et ou fons de ladicte coupe a un esmail ouquel a un escuçon d'asur à un lion d'or rampant, et l'esmail du couvercle est pareil; et dessus a un petit fretel doré sans esmail. Et poise en tout III mars VI onces XII deniers.

921. Une coupe d'argent, dorée, cizellée à fueillages de vingne entrelaciez et aucuns autres fueillages; et le pié est à VI costes; et entour le pommel a trois petis esmaus en losenge, en chascun desquels a une rozete. Et ou fons de la coupe a un esmail ront d'asur à deux arbrisseaux vers et à besteletes; et celui dedens le couvercle est pareil. Et le fretel est d'un bouton à VI costes esmaillées de vert et d'azur. Et poise en tout III mars II onces XII deniers.

922. Une coupe d'argent, dorée, cizellée en maniere de lozenges. Et ou piler a un pommel à VI losenges esmailliées d'azur à rozetes d'argent; ou fons de la coupe a un esmail d'azur ouquel a un cerf entre deux arbres, que deux chiens tiennent. Et en l'esmail du couvercle a, entre deux arbres, un chien qui

1. C'est le nº 401 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le nº 406 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

tient un connin, et deux autres connins. Et le fretel est esmaillié à serpentelles. Et poise en tout III mars une once XVIII deniers.

923. Une coupe d'argent, dorée et cizellée [1], faicte en maniere d'une ancolie à VI fueilles, ou bout desquelles, par dehors, a testes de mandegloire; et ou fons, par dedens, a une rose dorée, ou milieu de laquelle a un bouton haut enlevé, lequel est esmaillié d'esmail de plitre. Et siet ladicte coupe sur un piler de maçonnerie à pluseurs chapiteaux, et oudit pilier a trois hommes dont l'un joue du salterion, l'autre de la guyterne et le tiers de la fleute traversaine. Et le pié est cizellée à VI quarrés et sur chascune quarré a compas entailliez et esmailliés par dessous ; et les bors du pié sont à pluseurs souages. Et poise III mars XII deniers.

924. Une coupe d'argent, dorée [2] cizellée dehors, et dedens à fueillages plains. Et en l'esmail du fons qui est asuré, a deux petis arbrisseaus à connins et chiens desesmailliez; et en l'esmail du couvercle par dedens, qui est aus plaines armes de France, a un ymage de saint Jehan Baptiste ; et dessus ledit couvercle a un petit fretel esmaillié. Et poise en tout III mars IIII onces et demie.

925. Une coupe, dorée [3] et cizellée dedens, et dehors à menus fueillages ; et ou fons de ladicte coupe a un esmail ront ouquel a trois petis oyseaus volans ; et ou couvercle, par dedens, a un esmail d'azur ront ouquel a une beste sauvage et petis connins, et ou milieu a un arbrissel et sur le couvercle a un petit fretel esmaillié d'asur. Et poise en tout III mars III onces.

926. Une coupe d'argent, dorée [4] et cizellée dedens, et dehors à fueillages fais en maniere de cuers, et petis rainseaus de chesne, et autres en maniere de fueilles d'arable. Et ou fons de la coupe a un esmail ouquel a une beste faicte moitié de homme et moitié femme, et est affublée d'un mantel. Et dedens le couvercle a un esmail d'asur ouquel a un petit arbrecel; et par dessus le

1. C'est le n° 119 de l'Inventaire publié par M. de Laborde. — Dans notre manuscrit, cette description est répétée au chapitre des « gobelés d'argent ciseliés ou hachiés et plains à trepié », entre les n°s 1527 et 1528 de la présente édition.

2. C'est le n° 402 du même Inventaire.

3. C'est le n° 403 du même Inventaire.

4. C'est le n° 404 du même Inventaire.

couvercle a un petit fretel doré sans esmail. Et poise en tout III mars VI onces VI deniers.

927. Une coupe d'argent, dorée à couvercle, faite en maniere d'un voirre, toute cizellée à fueillages d'aubespine entrelaciés, dont la jambe d'icelle est longue et greesle et entuerse ; et est le couvercle crenellé tout autour à un petit esmail ou fons d'asur où il a un lievre et un arbre. Et poise II mars VI deniers.

COUPES D'ARGENT PLAINES ET DORÉES.

928. Une coupe d'argent, dorée plaine [1], dont le pié est à VI quarrés et y a un boutonnet esmaillié à rozetes ; et ou fons a un esmail où il a un cinge qui tient la teste d'un lyon ; et ou dedens du couvercle a un petit esmail asuré où il a un arbre, et dessous a une biche et un lievre : et dessus le fretel a un bouton esmaillié de vert et d'asur. Et poise en tout IIII mars.

929. Une coupe d'argent, dorée, faicte en maniere d'un voirre [2] ; et du lonc de la coupe a VI souages. Et le couvercle est à creneaus à VI souages dessus ; et dessus ledit couvercle a un fretel esmaillié d'azur semé de rosetes d'or, et dedens a un semblable esmail. Et le pié est de la devise de la coupe. Et poise en tout II mars VII onces.

930. Une coupe d'argent, dorée à couvercle, toute plaine, excepté que sur le pié qui est à VI quarrés vuidées sont VI lezardes d'enleveure assises en maniere d'un solail; et aussi en y a sur le couvercle pareillement. Et en la pommete de la jambe de ladicte coupe a VI petis esmaus d'asur, en chascun desquels a une rose d'or pourfillée de vermeil. Et ou corps de ladicte coupe sont VI autres lezardes semblables aus autres devantdictes ; et dedens ladicte coupe a un esmail ront vermeil dedens lequel est un esmail d'asur fait en maniere de quatre demis compas où est une beste affublée d'un mantel fourré de jaune. Et dedens le couvercle a un esmail ront d'asur où est un oysel qui a les esles vers. Et poise III mars une once.

---

1. C'est le n° 68 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 444 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

COUPES DE MADRE GARNIES D'ARGENT DORÉ.

931. Une coupe de madre, à couvercle [1], portée d'un haut pié d'argent doré tout ront, et en sont les bors à pluseurs souages; et dessus le plat a VI escuçons aus armes de France [2], et ou milieu du piler a un pommel, et ou bout dudit piler est le siege de la coupe, laquelle est garnie ou fons par dehors d'un chanel qui se ferme avec ledit pié. Et sur le couvercle a un fretel ront ausdictes armes, assis sur une rose esmailliée desdictes armes. Et poise en tout II mars IIII onces.

COUPES D'ARGENT BLANCHES À SOUAGES DORÉS.

GRANS CORS DE BUGLE, GARNIS D'ARGENT DORÉ À TREPIÉ, COUVERS ET SANS COUVERCLE.

932. Un grant cor, garni d'argent doré [3], cizellé et semé d'esmaus par la gueule, et y a VIII esmaus en compas, dont l'un est de nos armes et si en y a un du pape Clement de Beaufort; et entre chascun esmail a une fueille de chesne. Et par le corps dudit cor a deux bendes tout autour, et est l'une esmailliée de la devise de la gueule et y a deux longues jambes qui soustiennent ledit cor, et l'autre bende est semée de petis esmaus vers esquels a petites rosetes; et y a aussi deux courtes jambes. Et ou bout du cor a deux escuçons l'un de nos armes, et l'autre de Beaufort; et au dessus d'iceuls escuçons a un gros pommel ouquel a quatre petis esmaus de nos armes et des armes de Beaufort. Et sur ledit pommel a un fretel à fueillages et oizellez qui ont anelez pendans à leurs becs. Et le couvercle est esmaillié de vert à pluseurs bestes sauvages; et y a quatre grans esmaus; et en l'un a un homme seant en une chaiere, qui

1. C'est le nº 386 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Le texte de M. de Laborde ajoute ici : « toutes plaines, et sont enlevez ».
3. C'est le nº 442 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

a une crois noire sur l'espaule, et en l'autre a un autre homme en une chaiere, et es deux autres a deux hommes à cheval tous armez. Et le fretel dudit couvercle est d'un heaume. Et dessus a un flavel plat, esmaillié d'un costé à nos armes et de l'autre costé aus armes de Beaufort. Et poise en tout VIII mars II onces.

933. Un autre cor, garni d'argent doré [1], ouquel a entour la gueule l'ystoire du riche et du ladre, et y a un angle entaillié qui monstre d'un main le dedens du cor. Et est ledit cor porté de trois piés d'oysel assés longuez. Et sur le gresle bout dudit cor a un angle en estant, qui tient une trompe qui va jusques au dessus de la gueule dudit cor. Et poise en tout V mars une once.

HENNAPS D'ARGENT COUVERS, ESMAILLIÉS, À TREPIÉ.

934. Un grant hennap à trepié, d'argent doré et esmaillié par quartiers comme gironnez; et en un desdis quartiers a oteaus asurez à egretes [2] d'or, et les autres quartiers sont cizellez à fueillages enlevez ; et pareillement sont esmailliés et cizellés par dedens le hennap et le couvercle sur lequel a un pommel. Et dessus a un fretel à fueillages, desquels yst un bouton esmaillié de vert, et doré par quartiers. Le siege dudit hennap est porté d'un entablement tout esmaillié d'asur à pluseurs compas semez d'aigles d'or ; et ledit entablement est soustenu d'un chien, d'un cinge et d'une marmote. Sur ledit entablement a trois pillers, chascun de deux pillers quarrez et de deux roons, qui portent ledit siege ; et entre les pillers a doubles arceaus. Et le fons dudit siege est de trois oteaus à souages esmailliés par dessous ; et les bors sont à creneaus et à orbevoies à jour. Et poise en tout XII mars V onces XVIII deniers.

935. Un hennap d'argent [3], doré et esmaillié par quartiers gironnez, desquels l'un est vert à flouretes de violet, l'autre asuré semé d'estoiles d'or et le tiers vermeil semé de rosetes

---

1. C'est le nº 514 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. Lire « aigletes ».

3. C'est le nº 71 de l'Inventaire publié par M. de Laborde, auquel il faut joindre le nº 73 qui, dans l'Inventaire édité ici, est compris dans le même article que le hanap.

d'or; et ou fons a un grant esmail azuré ouquel est un chevalier armé à cheval yssant d'un chastel, qui veult tuer un homme sauvage qui entre ses bras emporte une femme. Et en l'esmail du couvercle a une dame qui maine un lion a une chaienne, sur lequel est un homme à chevauchons; et dehors a un grant fretel à pluseurs fueillages, sur lesquels a un bouton esmaillié par quartiers comme le hennap. Et le pié est porté de trois longues jambes sur trois pates faictes comme fueilles; et sur l'une des jambes a un menestrel jouant de la vielle, sur l'autre un jouant de la cornemuse et le tiers joue du leust. Et le siege dudit hennap est d'un grant oteau à pluseurs oteaus entrelaciez et dessous esmailliés d'asur à diverses bestes; et les bors sont à orbevoies à jour, et y a dessus trois serpentelles qui ont visages de hommes barbus. Et poise en tout VIII mars VI onces.

936. Un hennap d'argent, doré et tout esmaillié d'asur [1] à gens qui chacent à diverses bestes, et y a arbrisseaus vers, et y a fretes d'argent dorées es quarrefours desquels a testes de marmous. Ou fons du hennap a un grant esmail à une fontaine, et chevaliers et dames qui volent à oyseaus de riviere. Et en l'esmail du couvercle a un archier et un autre qui corne; et est ledit couvercle crenellé à souages et orbevoies; et dehors a un fretel à fueillages sur lesquels a un gros et lonc bouton à costes esmaillées. Et le pié est de trois jambes de levrier, sur les genous desquelz a trois hommes qui soustiennent le siege du hennap, lequel est de trois compas esmailliés d'asur à oyseaus et serpentelles et ou milieu a un escuçon d'asur où il a un aigle de diverses couleurs. Et poise en tout VII mars IIII onces VI deniers.

937. Un hennap d'argent, doré et esmaillié dehors et dedens [2]. Et en l'esmail du couvercle, par dehors, a une ymage de Nostre Dame qui tient son enfant devant lui et un angle tenant un cierge et un homme à genous; et après est un pape en chaiere et un cler à genous devant lui, et un cardinal à destre et un autre à senestre; et après sont autres ymages de pluseurs contenances. Et sur ledit couvercle a un fretel à fueillages; et en l'esmail de dehors ledit hennap a un prestre qui lieve Nostre

---

1. C'est le n° 345 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. C'est le n° 395 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

Seigneur et pluseurs autres ymages, et par dedens a gens qui chevauchent en alant en deduit; et en l'esmail du fons sont Adam et Eve; et en l'esmail du couvercle dedens, a une ymage de Nostre Dame et un hermitte qui escript : « *Gaude virgo* », et tient sa main senestre devant son visage. Et l'esmail du siege du trepié est semé de petis oyseaus, ou milieu desquels a un homme qui tient un arc de Turquie en sa main. Et poise en tout VII mars.

938. Un hennap d'argent, doré et esmaillié par girons [1] dont es uns a arbres et gens qui chacent à bestes sauvages, et es autres a losenges vermeilles es quelles a flouretes d'or et losenges azurées à serpentelles et bestes sauvages : et le couvercle est de celle devise et le siege du pié aussi. En l'esmail du fons dudit hennap, qui est doré et cizellé, a un homme qui tient un chien en lesse et corne après un sengler. Et en l'esmail du couvercle a un homme qui porte un lievre à son col. Sur ledit couvercle a un haut fretel à fueillages et dessus a un bouton esmaillié d'asur et de vert. Le trepié est tout esmaillié dehors à fenestrages, et entre deux piez pent une filatere d'azur. Et poise en tout VI mars IIII onces XII deniers.

HENNAPS D'ARGENT COUVERS ESMAILLIÉS, SANS TREPIÉ.

939. Un hennap couvert, sans trepié, doré et esmaillié, tout dedens hachié et cizellé sans nuls souages, es quels esmaus dudit hennap sont tous esmailliés les chevaliers qui furent au pas Salhadin en grans fenestrages cizellés et dorez. Et l'esmail qui est ou fons dudit hennap est d'asur, en quoy sont figurez à cheval et à pié Salhadin et sa bataille. Et le dehors d'icelui hennap est cizellé à fueillages; et sur le couvercle a VI esmaus grans fais en maniere d'un estrief où sont pluseurs gens d'armes à pié et à cheval; et en l'un desdis esmaus est une royne qui yst d'un chastel, vestue d'un surcot ouvert vert, que un homme armé, tient par la main. Et le plain dudit couvercle est hachié et cizellé à fueillages, crenellé tout environ. Et dessus le fretel a une grosse pierre de voirre, en couleur de saphir, bellongue.

---

1. C'est le nº 169 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

Et le dedens dudit couvercle est hachié et cizellé comme dit est; et y a un esmail roont d'asur où est un lion en mantel qui porte un escu oudit mantel. Et poise II mars V onces XXI deniers obole.

HENNAPS DARGENT COUVERS SEMEZ D'ESMAUX, À TREPIÉ.

940. Un hennap d'argent, doré cizellé et semé d'esmaus par dehors et par dedens, asurez, à pointes; et entre les esmaus est cizellé à fueillages. Et ou fons dudit hennap sont Tristran et Yseut et la teste du roy Marc sur un arbre. Et en l'esmail du couvercle a une dame qui donne un chapelet à un chevalier; et les bors en sont à orbevoies à jour; et sur le couvercle a un fretel assis sur VI fueilles pointues esmaillées: et ledit fretel est de VI fueilles, desquels yst un bouton à trois quarrés esmaillées de vert. Et le siege du hennap est porté de trois grosses jambes à trois piés de gros fueillages et à arceaus entre deux; et le fons du siege est d'un grant oteau tres bien ouvré de pluseurs oteaus, dessous esmaillié d'asur; et sur les bors qui sont à orbevoies à jour, a trois chiens qui soustiennent les costez dudit hennap. Et poise en tout X mars III onces.

941. Un hennap d'argent, doré [1] cizellé et semé d'esmaus, le hanap et le couvercle; et en chascun a VI esmaus dehors et VI dedens et sont asurez, fais en maniere de trefle. Ou fons du hennap a un esmail azuré ouquel a un grant arbre et un levrier de violet et un lievre. Et en l'esmail du couvercle a un chien de violet et de moure et un lievre et un arbre. Et dessus le fretel, qui est à fueillages, a un bouton ront esmaillié d'asur. Et l'entablement du pié est de VI pointes quarrées, et les bors sont de souages fais en demi rons, et dessus est cizellé et semé de quatre esmaus pareux des autres; et sur ledit entablement a trois serpentelles sur leurs piez, à elles esmaillées, et leurs queues vont en montant soustenir le siege du hennap; et au dessous dudit siege a autres trois serpentelles liées ausdictes queues, et ledit siege est tout plat esmaillié d'asur à arbriceaus, bestelettes et oyseaus, et sur les bors sont les bous des trois queues de

1. C'est le nº 368 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

serpentelles de l'entablement, qui font trois fueilles lesquelles soustiennent les costez dudit hennap. Et poise en tout VIII mars VII onces.

942. Un hennap couvert, à trepié, doré et semé d'esmaus fais en maniere de treffle [1]. Et dessus le couvercle a un fretel et par dedens est ouvré à fueillages enlevez. Et ou fons a un esmail ouquel a un arbre et un homme qui tient un orinal. Entour le pié a chauvessouris, et y a trois filatieres qui y pendent. Et poise en tout V mars une once XII deniers.

HENNAPS D'ARGENT COUVERS, SEMEZ D'ESMAUS, SANS TREPIÉ.

HENNAPS D'ARGENT TOUS DOREZ, COUVERS, CIZELLEZ OU HACHÉS ET À BOULLONS, À TREPIÉ ET SANS TREPIÉ.

943. Un hennap couvert, à trepié, doré et cizellé dedens et dehors à pluseurs fueillages [2]; et ou fons dudit hennap a un esmail ront et un homme [3] qui se siet en une chayere, et devant lui a un homme en estant et un à genous [4]. Et en l'esmail du couvercle a une femme qui joue de la guiterne; et au dessus a un fretel esmaillié d'asur. Et poise en tout VI mars une once XII deniers.

944. Un grant hennap à couvercle, d'argent doré et cizellé, dont le pié est haut, garni autour de pluseurs souages et dru grenetez, et dessus cizellez à grans fueillages. Et le hennap est cizellé par dehors à bestes sauvages à couronnes et à lis; et y a entre ycelles choses comme un cercle gesté et fait comme un compas, là où a lettres de Dammas, roses et liz. Et ou fons a un esmail ront, là où il a dames et chevaliers qui jouent à la poire, et autour a souages grenetez. Et le couvercle est couronné de creneaus dessus lesquels a un souage greneté, et dessus est cizellé

1. C'est le n° 369 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 398 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

3. Au lieu de ce mot, le texte publié par M. de Laborde donne : « maistre ».

4. Le texte de M. de Laborde ajoute ici ces mots : « qui regarde un arbre ».

de la devise du hennap : et le fretel est d'un bouton ront esmaillié d'asur, assis entre fueilles dont les unes vont amont et les autres aval, et dessus a un pommel à costes. Et ou fons a un esmail ouquel a un chevalier armé à cheval, qui yst d'un chastel pour chacier un homme sauvage qui emmaine une femme. Et poise en tout VIII mars III onces VI deniers.

945. Un hennap couvert, doré et enlevé à fueillages de treffle [1]. Et sur le couvercle, en haut, a un esmail ront où il a un roy à cheval ; et dessous le pié de l'esmail a levriers qui queurent après un sengler. Et ou fons dudit hennap a un esmail semé de pluseurs bestes. Et poise en tout III mars IIII onces et demie.

946. Un grant hennap à couvercle d'argent, tout doré, dont le pié est bien bas [2] et siet sur trois lionceaus seans. Et le hennap, par dehors, a une bende cizellée à lettres de Dammas ; et ou fons a un chapelet à VI rosetes, tout doré, ou milieu duquel a une rosete enlevée, esmaillée de rouge cler. Et ou couvercle, par dedens, a un semblable chapellet et rozete ; et sont les bors dudit couvercle à pluseurs souages et fueillages ; et a sur ledit couvercle une bende de lettres de Damas, et dessus a un fretel ceint de fueillages tout autour, et dedens a un lion seant sur un perron. Et poise en tout VI mars VI onces.

947. Un hennap d'argent, doré, couvert, dont le pié est garni de souages grenetez, dessus lesquels souages a pluseurs archies perciés à jour. Et par le milieu dudit hennap a une ceinture de lettres de fourme hachées, au dessus et au dessous de laquelle a archies hachiez. Et dedens ledit hennap a un esmail d'asur en un haut boullon de souages grenetez, ouquel est un homme emmantellé et deffublé qui a aus deux costez de lui deux roses. Et le couvercle dudit hennap [est] hachié de celle mesmes devise, couronné de grans archez renversez ; et sur ledit couvercle a une pommete dorée toute plaine, et dedens ycellui a un esmail d'asur où il a une dame eschevelée et deux roses aus deux costez de elle. Et poise III mars et demi.

948. Un autre hennap d'argent, doré, couvert, cizellé, fait en

1. C'est le n° 383 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.

2. C'est le n° 182 de l'Inventaire publié par M. de Laborde, et le n° 185 du *Fragment de l'Inventaire des joyaux de Louis Ier, duc d'Anjou*, publié par M. Ledos dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L, 1889, p. 177.

maniere d'une rose, dont le souage du couvercle est d'orbevoies à jour; et sur ledit pié sont ferus de croisettes et est ladicte hacheure de lions et de cerfs à rollez que il tiennent au pié, dont es uns a escript : « *À jamais* », et es autres : « *À ma vie* ». Et sur le fretel dudit couvercle a une terrace vert ronde, semée de marguerites. Et n'a point ledit hennap d'esmail ou fons, mais ou couvercle en a un d'asur, où il a une beste mucée jusques aus espaules en un buisson et un arbre emprès. Et poise III mars VI onces VI deniers.

949. Un grant hennap d'argent, doré, couvert, dont le pié est haut comme à tour de lampe, et est garni autour de pluseurs souages; et sur le haut est hachié à une ceinte d'oteaus entrelaciés esquels a aigles et serpens. Et le hennap est par dehors hachié comme le pié; et ou fons a un grant esmail haut, freté d'or à roses violées sur les quartiers, et en l'esmail a deux lis d'asur et deux fueillages vers, chascun de trois fueilles; et est garni de pluseurs souaiges. Et ou couvercle a un esmail roont, pareil de cellui du hennap, fors que il est mendre; et ledit couvercle est couronné d'un haut couronnement sur les bors, ou millieu duquel a une orbevoie de courbettes à jour; et sur le comble est ledit couvercle hachié comme le hennap. Et le fretel est d'un gros bouton esmaillié d'asur et dessus a VIII fueilles d'espine enlevées, trois avalans et trois montans, estans entre ledit bouton et un pommel. Et poise VIII mars une once.

950. Un hennap d'argent, doré, couvert, dont le pié est à VI pointes, garni autour d'une orbevoie de croisetes à jour, et dessus est cizellé et embouté à divers arbres, entre lesquels a VI esmaus d'azur en treffle, en chascun desquels a une rose et trois fueilles de diverses couleurs. Et le hennap est cizellé et embouté dedens à divers arbres à II hommes qui chassent, et à chiens et diverses bestes; et le fons est aussi embouté dedens à VI fueillages. Et ou millieu a un esmail roont, ouquel est une diverse beste emmantelée; et ou fons du couvercle a un esmail embossié à VI pointes, en trois desquelles a trois testes de femme et es autres trois fueillages; et sur le comble est ledit couvercle cizellé et embouté, de la devise du hennap. Et le fretel est d'un bouton roont esmaillié à moitié d'asur, assis entre V fueilles de chesne partans de dessus un pommel. Et poise en tout III mars.

951. Un hennap couvert et sur trepié, d'argent doré, dont le trepié est de trois grans jambes reploiées à pates de chien, et la jointure de chascune jambe passe par la gueule d'un chien. Et se tient ledit trepié au pié du hennap, qui est comme une couronne renversée, dont le cercle est de grans oteaus à jour. Et ledit hennap est plat et estendu. Et ou fons a un grant esmail roont assis entre un souage feru à croisetes et un tuers, lequel esmail est comme en compas à fuellages dorez. Et ou millieu a un compas vert ouquel a une tour et deux S aus costez. Et le couvercle est sur le plat garni autour d'un souage tuers, et couronné à creneaus enlevez; et sur le comble a trois esmaus en treffle, ouvrez dedens comme de la devise de celui du hennap. Et le fretel siet comme un paveillon de chapelle, assis entre un couronnement de demis fenestrages enlevez, et ledit paveillon est esmaillié de vert et d'asur à pieces descendans et reploiées; et dessus a un pommel à costes dont partent quatre grans fueilles, entre lesquelles, sur le haut, a un gros bouton roont dessus et esmaillié d'asur; et ou fons dudit couvercle a un esmail de la devise et façon de cellui du hennap. Et poise en tout XI mars II onces.

952. Un hennap d'argent, doré, couvert, porté de trois griphons qui ont visaiges de femmes atournez de flocart. Et est le souaige du pié percié à jour sur le lonc. Et par dehors est ledit hennap cizellé de compas, de fueillaiges, de lis entrelaciez; et ou fons dudit hennap a un esmail assis assés hault, qui est d'azur, en quoy il a deux arbres vers et un papegaut ou millieu. Et le couvercle dudit hennap est garni d'un souaige percié à jour, de la maniere que est cellui du pié, bordé tout environ de fueilles d'aubeespine vuydées à jour; et est ledit couvercle cizellé tout ainsi que est ledit hennap, et dessus ledit couvercle a un chappel assez haut assis, qui est tuers, esmaillié d'azur une partie, et l'autre est doré sans esmail : dedens lequel est un haut fretel à VIII fueilles de chesne montans et avallans, et un glandat ou millieu. Et ou dedens dudit couvercle a un esmail d'azur en quoy est un papeillon. Et poise en tout III mars V onces VI estellins.

HENNAPS D'ARGENT DOREZ PLAINS, COUVERS, À ESMAUS OU FONS.

953. Un hennap d'argent doré, couvert, à trois hautes jambes dont les genous sont de testes qui engoulent lesdictes jambes; et le siege est soudé au cul dudit hennap et est à grans oteaus à jour. Et le hennap est tout plain doré, et ou fons a un esmail d'asur ouquel a une M dorée et couronnée; et ou fons du couvercle a un esmail où il a une M; et par dehors est crenellée. Et le fretel est haut à quatre doubles fueillages. Et poise IIII mars une once XII deniers.

954. Un hennap couvert, d'argent doré, sur le tour d'une grande tasse, assis sur un haut pié et lonc fait à VI quarrés et eslargi sur le bas à VI costes, comme sur tour de compas, garni de pluseurs souages plains; et ou fons dudit hennap a un haut esmail roont garni autour, par le bas, d'un souage feru à croisettes et dessus d'un souage roont; et ledit esmail est comme à un treilleys doré à losenges esmailliées, les unes d'azur, les autres de violet et les autres de vert à fueillages en orbeur. Et le couvercle est couronné de creneaus enlevez, et sur le comble est bien bossé; et le fretel est d'un gros bouton ront, esmaillié d'asur entre quatre fueilles comme d'espine, qui partent d'un pommel qui est dessous; et ou fons a un esmail roont de la devise et façon de cellui du hennap. Et poise en tout IIII mars VII onces X estellins.

HENNAPS D'ARGENT TOUS DOREZ, CISELLEZ OU HACHÉS, À ESMAUS OU FONS ET SANS COUVERCLE.

955-958. Quatre hennaps d'argent, cizellez à pluseurs fueillages, et ou fons ont chascun un esmail ront; et en l'un a deux arbres et connins [1], en l'autre a un archier vestu de vert qui trait à un connin [2], ou tiers a deux arbres et un levrier qui chace un dain [3],

1. Le n° 955 correspond au n° 526 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Le n° 956 correspond au n° 528 du même Inventaire.
3. Le n° 957 correspond au n° 531 du même Inventaire.

et ou quart a un lion qui mort un lievre par le col [1]. Et poisent : le premier I marc VII onces XVIII deniers; le second I marc VII onces XVIII deniers; le tiers I marc VII onces XII deniers; et le quart I marc VII onces VI deniers. Poisent ensemble VII mars VI onces VI deniers.

959-962. Quatre hennaps d'argent, cisellez à pluseurs fueillages; et ou fons de chascun a un esmail ront : en l'un a arbres vers soubs lesquels a un cerf gisant sur un pré vert [2], en l'autre a un arbre et un lion et un connin sur une terrace vert [3]; ou tiers a un lion d'or qui assaut un connin et le connin se deffent [4]; et ou quart a une fontaine en laquelle a un piler, et de chascun costé de la fontaine a un arbre [5]. Et poise chascun hennap I marc VII onces. Poisent ensemble VII mars IIII onces.

963-966. Quatre hennaps d'argent, dorez, cizellez dedens à pluseurs fueillages : et ou fons de chascun desdis hennaps a un ront esmail [6] ; en l'un desquels a une biche et sur elle a un aigle qui tient au bec et aus ongles [7] ; en l'autre a deux arbres et un levrier qui se combat à un heriçon ; ou tiers a arbres et un levrier qui chace un cerf et y a connins [8]; et ou quart a un arbre et un lyon passant sur un pré [9]. Et poise le premier I marc VI onces XXI denier, le second I marc VI onces XV deniers, le tiers et le quart chascun I marc VI onces XII deniers. Poisent ensemble VII mars IIII onces XII deniers.

967-970. Quatre hennaps d'argent, cizellez dedens à pluseurs fueillages; et ou fons de chascun a un esmail ront, en l'un desquels a un arbre et une truye sauvage que un levrier noir mort es jambes derriere [10], en l'autre a un levrier jaune qui tient un connin par le ventre [11], ou tiers a III arbres et un homme qui

---

1. Le nº 958 correspond au nº 537 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Le nº 959 correspond au nº 522 du même Inventaire.
3. Le nº 960 correspond au nº 527 du même Inventaire.
4. Le nº 961 correspond au nº 530 du même Inventaire.
5. Le nº 962 correspond au nº 538 du même Inventaire.
6. Le nº 963 correspond au nº 524 du même Inventaire.
7. Le nº 964 correspond au nº 535 du même Inventaire.
8. Le nº 965 correspond au nº 523 du même Inventaire.
9. Le nº 966 correspond au nº 529 du même Inventaire.
10. Le nº 967 correspond au nº 534 du même Inventaire.
11. Le nº 968 correspond au nº 533 du même Inventaire.

veult prendre connins à la main [1], et ou quart a un cerf gisant que un levrier mort en l'eschine [2]. Et poise chascun I marc VI onces XII deniers. Poisent tous ensemble VII mars II onces.

971-974. Quatre hennaps d'argent, cizellez dedens à pluseurs fueillages; et ou fons de chascun hanap a un esmail ront, en l'un desquels a un homme et une femme nus [3], ou second a un arbre et un levrier qui tient un dain par le col [4], ou tiers a un griffon volant et ou bout de sa queue a un visage [4], et ou quart a deux arbres entre lesquels a un sengler qui est feru de deux fleches et par derriere le mort un levrier [5]. Et poise le premier I marc VI onces IX deniers, le second I marc VI onces VI deniers, le tiers I marc VI onces VI deniers, et le quart I marc II onces XXI denier. Poisent ensemble VII mars III onces XII deniers [6].

975-976. Deux hennaps d'argent, dorez pareuls, cizellés à fueillages et à diverses bestes enlevées; ou fons de chascun a un grant esmail, et en l'un a arbrisseaus vers et un homme qui se encline devant une dame qui se siet et lui tent les mains, et la dame lui met sa main sur sa teste. Et poisent I mars VII onces. Et en l'esmail de l'autre a une dame qui tient une espée que elle a trait du fuerre qui pent à la ceinture de l'omme, et fait semblant de en vouloir ferir ledit homme. Et poise I marc VI onces XII deniers.

977-978. Deux hennaps d'argent, dorez, cizellez à fueillages, à esmaus ou fons; en l'un a une petite rosete qui depart trois gresles arceaus, et soubz chascun d'iceuls a un oysel [7]; et en l'autre esmail a une biche en estant devant un arbre, et devant le visage d'icelle a un connin en seant [8]. Et poise chascun I marc VI onces XII deniers.

979-983. Cinq hennaps d'argent, dorez et cizellez, à branches de vingne entrelaciés et emboutez ou fons à branches, là où a

1. Le nº 969 correspond au nº 536 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.
2. Le nº 970 correspond au nº 539 du même Inventaire.
3. Le nº 971 correspond au nº 543 du même Inventaire.
4. Le nº 972 correspond au nº 541 du même Inventaire.
5. Le nº 973 correspond au nº 532 du même Inventaire.
6. Le nº 974 correspond au nº 525 du même Inventaire.
7. Le nº 977 correspond au nº 540 du même Inventaire.
8. Le nº 978 correspond au nº 542 du même Inventaire.

fueilles de vingne et autres fueillages; et ou milieu de chascun a un haut esmail dedens un souage roont, ouquel esmail a un lion parti qui joue de la vielle, et autour un chapellet vyolé: en l'un desquels chapelés a escript en orbeur : « *Loiauté passe tout* »; en l'autre : « *Je ne puis mieulz* »; en l'autre : « *Pour mieus valoir* »; et es deux autres : « *Sans mal penser* ». Et poisent tous ensemble x mars xv estellins.

984-987. Quatre hennaps d'argent, dorez assés parfons, cizellez sur le descendant à vingnete entrelacié, et ou fons emboutez à branches de fueillages de vingnete à tout les roisins et à autres fueilles. Et sur le millieu de chascun a un haut esmail d'asur dedens un souage roont, ouquel a, sur une mote vert, une femme vestue de violet qui fait feste à un limier venant à elle, dessus lequel a un arbre de pin partant de ladicte mote. Et poisent ensemble VIII mars II onces V estellins.

988-990. Trois autres hennaps, semblables aus quatre dessus escrips, sans difference, fors que en chascun esmail a un homme et une femme assis sur une mote vert, et entre euls un rolet, en l'un desquels a escript : « *Bonne foy* », et es deux autres : « *À lui servir* ». Et poisent ensemble VI mars une once X estellins.

991-996. Six hennaps d'argent, dorez assez parfons, cizellez sur les descendans à arbres de vingne à grosses tiges. Et autour de l'esmail est le fons embouté à un compas de branches de vingne; et l'esmail est haut, en losenge, dedens un souage roont: et ou millieu de chascun a, comme en un cercle doré, sur eaue un cigne blanc. Et poisent ensemble XI mars V onces.

997-1002. Six autres hennaps, tous semblables, sans aucune difference, aus VI derreniers escrips, qui poisent XI mars II onces X estellins.

HENNAPS D'ARGENT DORÉS DEDENS, CISELLÉS ET À BOULLONS, À ESMAUX OU FONS.

1003-1013. Onse hennaps d'argent [1], dorés et cizellez par dedens et blans dehors; et ou fons de chascun a un esmail d'asur

1. C'est le n° 554 de l'Inventaire publié par M. de Laborde.